



# EVALUATION DU PRESCOLAIRE EN TUNISIE

# Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	B
LISTE DES TABLEAUX.....	D
LISTE DES FIGURES.....	D
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	E
REMERCIEMENTS.....	G
RESUME EXECUTIF .....	1
INTRODUCTION.....	6
1. OBJET ET ASPECTS CONTEXTUELS DE L’EVALUATION.....	6
1.1. OFFRE DU PRESCOLAIRE .....	6
1.1.1. Description succincte de l’offre.....	6
1.1.2. Rôles et responsabilités des parties prenantes.....	8
1.1.3. Théorie de changement.....	8
1.2. ANALYSE DU CONTEXTE .....	8
1.2.1. Contexte géographique et démographique .....	8
1.2.2. Contexte socio-économique.....	10
1.2.3. Contexte politique .....	11
1.2.4. Le préscolaire, au cœur des enjeux de développement pour la Tunisie .....	11
1.2.5. Orientations stratégiques au niveau national pour le développement de la petite enfance et le préscolaire .....	12
2. BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L’EVALUATION.....	14
2.1. BUT ET OBJECTIFS.....	14
2.2. PORTEE.....	14
2.2.1. Champs d’investigation.....	14
2.2.2. Portée territoriale .....	14
2.2.3. Portée temporelle .....	15
2.3. UTILISATION DE L’EVALUATION .....	15
3. CADRE DE L’EVALUATION ET METHODES .....	16
3.1. CADRE DE L’EVALUATION .....	16
3.1.1. Critères et questions d’évaluation.....	16
3.1.2. Matrice d’évaluation.....	16
3.2. METHODES.....	16
3.2.1. Approches d’évaluation.....	16
3.2.2. Méthodes, techniques et outils de collecte de données.....	17
3.2.2.1. <i>Revue documentaire</i> .....	17
3.2.2.2. <i>Entretiens individuels avec les informateurs clés (EIC)</i> .....	17
3.2.2.3. <i>Discussions de groupe</i> .....	17
3.2.2.4. <i>Entretiens avec les élèves et bilan de compétences</i> .....	18
3.2.2.5. <i>Outils de collecte des données de terrain</i> .....	18
3.2.3. Stratégies d’échantillonnage des structures et des cibles .....	19
3.2.4. Analyse et assurance qualité des données .....	19
3.2.5. Considérations éthiques et principes d’évaluation .....	19
3.2.6. Limites et stratégies d’atténuation idoines .....	20
3.3. DEROULEMENT DE L’EVALUATION.....	20
4. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES.....	20
4.1. PERTINENCE ET COHERENCE.....	21
4.1.1. Alignement avec les besoins de toutes les cibles dans le contexte national.....	21
4.1.2. Alignement avec les priorités nationales et les priorités globales.....	24
4.1.3. Cohérence de l’offre avec les autres interventions au niveau national.....	26
4.2. EFFICACITE.....	27

4.2.1.	Atteinte des résultats attendus : disponibilité des services, bilan de compétences et variations selon les formules .....	27
4.2.1.1.	<i>De la disponibilité des services préscolaires</i>	27
4.2.1.2.	<i>Du bilan des compétences et des variations selon les caractéristiques socio démographiques</i>	29
4.2.1.3.	<i>Du bilan des compétences et des variations selon la préscolarisation globale et le type de formule de préscolarisation</i>	31
4.2.2.	Adéquation des prestations délivrées et déterminants des acquisitions.....	34
4.2.2.1.	<i>Adéquation des prestations délivrées</i>	34
4.2.2.2.	<i>Facteurs d'influence et déterminants des acquisitions</i>	36
4.2.3.	Analyse contextuelle : autres facteurs limitants l'accès aux services préscolaires de qualité et opportunités .....	37
4.2.3.1.	<i>Autres facteurs limitants</i>	37
4.3.2.2.	<i>Opportunités</i>	39
4.3.	EFFICIENCE .....	40
4.3.1.	Coût moyen pour les services du préscolaire pour un enfant.....	40
4.3.2.	Financement et mobilisation des ressources pour les prestations préscolaires .....	41
4.3.2.	Existence d'alternatives pour une meilleure efficacité .....	42
4.4.	ÉQUITÉ, ÉGALITÉ DE GENRE ET DROITS HUMAINS .....	43
4.4.1.	L'équité et l'égalité de genre dans les offres du préscolaire tunisien.....	43
4.4.2.	La programmation basée sur les droits humains.....	44
4.5.	COORDINATION.....	45
5.	CONCLUSIONS, LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	46
5.1.	CONCLUSIONS .....	46
5.2.	LEÇONS APPRISSES .....	48
5.3.	RECOMMANDATIONS .....	49
5.3.1.	Au niveau stratégique.....	49
5.3.2.	Au niveau opérationnel.....	49
6.	ANNEXES .....	I
	ANNEXE 1 : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA RÉPUBLIQUE DE TUNISIE .....	II
	ANNEXE 2 : TERMES DE RÉFÉRENCE ET CRITÈRES AVEC QUESTIONS D'ÉVALUATIONS .....	IV
	ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES.....	XVIII
	ANNEXE 4 : THÉORIE DE CHANGEMENT .....	XXI
	ANNEXE 5 : MATRICE D'ÉVALUATION .....	XXIII
	ANNEXE 6 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS .....	XXXI
	ANNEXE 7 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES ET DES SITES VISITÉS. ....	XXXVI
	ANNEXE 8 : STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE .....	XXXIX
	ANNEXE 9 : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	XLIII
	ANNEXE 10 : APPLICATION DES PRINCIPES ÉTHIQUES ET NORMATIFS POUR L'ÉVALUATION DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉVALUATION..	XCII
	ANNEXE 11 : PROTOCOLE ÉTHIQUE, DROITS DE PARTICIPANTS ET SÉCURITÉ DE DONNÉES .....	XCIV
	ANNEXE 12 : RAPPORT COMPLET DU BILAN DES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES TUNISIENS À LEUR ENTRÉE AU CYCLE PRIMAIRE .....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

## Liste des tableaux

Tableau 1.	Informations synoptiques sur les différentes offres de l'éducation préscolaire en Tunisie .....	7
Tableau 2.	Quelques indicateurs sociaux de la République de Tunisie.....	10
Tableau 3.	Environnement normatif national de développement de l'éducation préscolaire .....	13
Tableau 4.	Acteurs de l'éducation du préscolaire en Tunisie et leur utilisation des résultats de l'évaluation .....	15
Tableau 5.	Caractéristiques socio-démographiques des enfants enquêtés.....	29
Tableau 6.	Distribution brute des compétences individuelles selon quelques variables sociales.....	30
Tableau 7.	Composition sociale des types de structures préscolaires et durée moyenne de préscolarisation des élèves de ces structures .....	32
Tableau 8.	Score global moyen selon le type de préscolaire fréquenté l'année précédente.....	33
Tableau 9.	Volume horaire de fonctionnement des services préscolaires selon la formule .....	34
Tableau 10.	Poids des facteurs affectant le coût unitaire des différentes formules préscolaires.....	41
Tableau 11.	Situation des frais de scolarité dans les différentes formules préscolaires, 2020-21.....	42
Tableau 12.	Alignement de la SNM-DPE sur les critères de programmation basée sur les droits de l'homme' .....	45
Tableau 13.	Critères et questions d'évaluation.....	XVII
Tableau 14.	Cartographie des parties prenantes .....	XIX
Tableau 15.	Matrice de l'évaluation .....	XXIV
Tableau 16.	Listes des personnes rencontrées pour les entretiens et les focus group .....	XXXVII
Tableau 17.	Liste des participants aux discussions de groupes (non exhaustive) .....	XXXVIII
Tableau 18.	Listes des discussions de groupe .....	XXXVIII
Tableau 19.	Échantillon des structures préscolaires.....	XL
Tableau 20.	Échantillon des informateurs-clés pour les entretiens individuels par strate géographique .....	XLI
Tableau 21.	Échantillon pour les discussions de groupe par strate géographique .....	XLII

## Liste des figures

Figure 1.	Structure de l'offre éducative du préscolaire (2020-2021) .....	7
Figure 2.	Projections de l'évolution de la pyramide des âges en Tunisie entre 2023 et 2030 .....	9
Figure 3.	Couverture pour l'offre préscolaire et facteurs de disparité, MICS 2018 .....	12
Figure 4.	Cadre global de développement de l'éducation préscolaire .....	14
Figure 5.	Répartition des structures échantillonnées (primaires/préscolaires) sur le territoire national – Bilan des compétences des enfants à l'entrée du primaire, Tunisie 2023 .....	18
Figure 6.	Phases de l'évaluation résultats et livrables.....	20
Figure 7.	Illustrations de l'alignement entre les priorités sectorielles de l'Education et quelques interventions du préscolaire proposées par les institutions de tutelle.....	25
Figure 8.	Disponibilité de la classe préparatoire dans les écoles primaires par région .....	28
Figure 9.	Disponibilité des jardins d'enfants par région .....	28
Figure 10.	Distribution globale des élèves de l'échantillon selon leur parcours préscolaire.....	30
Figure 11.	Impact de la durée de préscolarisation sur le score de compétence à l'entrée au primaire .....	33
Figure 12.	Carte administrative de la République de Tunisie.....	III
Figure 13.	Théorie de changement des offres du préscolaire en Tunisie.....	XXII

## Liste des abréviations et acronymes

ATFP	Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle
BTP	Brevet de Technicien Professionnel
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
ConECT	Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie
CP	Classe Préparatoire
DAC	<i>Development Assistance Committee</i> (en français, Comité d'Aide au Développement)
DPE	Développement de la Petite Enfance
DT	Dinar tunisien
ECD	<i>Early Childhood Development</i>
EIC	Entretiens individuels avec les informateurs Clés
GEROS	Global Evaluation Reports Oversight System
GNUE	<i>Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation</i>
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
JE	Jardin(s) d'enfants
M&E	<i>Monitoring and Evaluation</i>
MAR	Ministère des Affaires Religieuses
MDN	Ministère de la Défense Nationale
ME	Ministère de l'Education
MENA	<i>Middle East and North Africa</i> (en français, Moyen-Orient et Afrique du nord)
MFFEPA	Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées
MICS	<i>Multiple Indicator Cluster Surveys</i> (en français, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectif(s) du Développement Durable
OMD	Objectif(s) du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OOSCI	<i>Out-of-School Children Initiative</i>
PIB	Produit Intérieur Brut
PNA	Plans Nationaux d'Action
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
RD	Rapport de démarrage
RDC	République Démocratique du Congo
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SABER	<i>System Approaches for Better Education Results</i>
SNM-DPE	Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance
SNU	Système des Nations Unies
SPSS	<i>Statistical Package for the Social Sciences</i>
TC	Théorie du changement
TdR	Termes de référence
UNEG	<i>United Nations Evaluation Group</i> (en français, Groupe des Nations Unies pour l'évaluation)

UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i> (en français, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
UNICEF	<i>United Nations Children's Fund</i> (en français, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
UNODC	<i>United Nations Office on Drugs and Crime</i> (en français, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)
US	<i>United States</i>
UTICA	Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat
UTSS	Union Tunisienne de Solidarité Sociale

## Remerciements

Ce rapport est le fruit d'un travail collaboratif réalisé grâce à l'appui permanent du bureau de l'UNICEF – Tunisie et à la participation des responsables centraux et régionaux des ministères de l'Éducation, de La Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées, des Affaires Religieuses et des représentants de l'UTSS et de l'UTICA.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes et les institutions qui nous ont soutenus durant le processus d'évaluation et collecte de données, et plus particulièrement :

- Tous les acteurs de terrain : éducatrices, directrices de jardins d'enfants, parents d'enfants... ;
- Les responsables centraux des ministères de l'Éducation, de la Femme, de la Famille, de l'enfance et des Personnes Agées, les responsables de l'UTSS et de l'UTICA ;
- Les responsables régionaux des ministères de l'Éducation et des Affaires religieuses de Kairouan ;
- Les cadres du bureau de l'UNICEF-Tunisie.

Une profonde gratitude est exprimée envers les experts Dr Yolaine Glèlè Ahanhanzo – Hessou et M. Soltani Abdellatif, qu'ont réalisés les analyses des données et ont rédigé ce rapport.

La présente évaluation a mobilisé 3 experts internationaux et 2 experts nationaux répartis sur 2 volets : Un volet quantitatif qui a abouti au rapport quantitatif intitulé : « bilan de compétences des enfants tunisiens à l'entrée du cycle primaire » et un volet qualitatif. Le présent rapport a été rédigé par les auteurs, Y.G & A.S, sur la base d'une collecte de données qualitatives et d'une analyse du rapport quantitatif du bilan de compétences des enfants tunisiens à l'entrée du cycle primaire qui est annexé dans sa version complète. Bien que, des graphiques, tableaux aient été extraits du rapport quantitatif du bilan de compétences des enfants tunisiens à l'entrée du cycle primaire, pour refléter au mieux les données, les avis qui sont exprimés dans le présent rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des autres experts et parties prenantes.

# Résumé exécutif

## Contexte et objet de l'évaluation

La Tunisie est un pays d'Afrique du nord, dont la population, en 2022, a été estimée à 11 803 588 habitants. La population en Tunisie vit majoritairement en milieu urbain, et est relativement jeune. Avec un indice de Développement Humain élevé, la Tunisie est classée au 95<sup>e</sup> rang mondial. La dynamique démographique du pays est caractérisée par un flux d'immigrés en provenance de l'Europe, du Maghreb et des autres pays d'Afrique. L'éducation préscolaire (3-5 ans), le point faible du système éducatif tunisien, souffre de graves inégalités entre l'urbain et le rural, mais aussi en fonction du niveau socioéconomique et des perceptions culturelles de la famille. Malgré les efforts du gouvernement pour assurer l'accès aux services essentiels d'éducation préscolaire, les niveaux de couverture restent faibles, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées. En ce qui concerne l'offre des services du préscolaire, elle est très fragmentée, et est assurée par plusieurs entités sous la forme de différentes formules. La grande majorité est délivrée par le secteur privé.

Dans l'optique d'atteindre, à moyen terme, l'universalisation de l'éducation préscolaire de qualité, l'UNICEF Tunisie envisage travailler à appuyer le Gouvernement dans la création d'un environnement favorable pour fournir des services préscolaires équitables et de qualité. Pour y parvenir, la connaissance factuelle de l'effet des différentes formules préscolaires existantes constitue une base référentielle incontournable et suppose de réaliser une évaluation des services en relation avec leur qualité pour la préparation des enfants à l'école primaire. Dans ce contexte, et afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire l'écart par rapport aux standards internationaux, le bureau de l'UNICEF Tunisie a décidé de faire mener, par des experts, une évaluation pour conduire l'évaluation des compétences de l'enfant à l'entrée au primaire.

## Objectifs de l'évaluation, portée et utilisation

L'évaluation a été menée d'août 2022 à mars 2023, et visait, d'une part, à analyser l'impact des différentes formules de prestation de services de préscolaire sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire et, d'autre part, à évaluer l'impact de la non-préscolarisation sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire. Elle s'est intéressée au bilan des compétences des enfants à l'entrée au primaire et aux caractéristiques organisationnelles des différentes offres, ainsi qu'aux facteurs limitants et aux facteurs de succès. Elle s'est déroulée sur l'ensemble du pays, et a concerné les enfants qui sont entrés en primaire au titre de l'année scolaire 2022-2023, y compris ceux qui ont fréquenté ou non le préscolaire les trois dernières années scolaires (2019-2020 à 2021-2022).

Les résultats et les recommandations de l'évaluation sont destinés à renforcer les programmes et politiques de l'éducation préscolaire en Tunisie, et à informer sur l'expansion et l'amélioration de la qualité des services du préscolaire.

## Critères et questions d'évaluation

L'évaluation a été structurée autour des questions d'évaluation mis à la disposition par le bureau-pays de l'UNICEF et affinés à partir des données de la littérature et des entretiens préliminaires avec les responsables de l'évaluation de l'UNICEF et les parties prenantes de la mise en œuvre du programme. Elle s'est principalement basée sur quatre parmi les cinq critères généraux révisés du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (CAD/OCDE) et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) : la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience, auxquels s'est ajouté le critère de coordination. Le critère additionnel « Genre, équité et droits humains » a été aussi pris en compte, tels que le recommandent les normes et standards d'évaluation de l'UNICEF, quoique la question du genre et de l'équité ait été évaluée de manière transversale aux critères.



## Approche, méthodologie et limites de l'évaluation

Le processus et la méthodologie de l'évaluation se sont alignés sur les directives et standards en matière d'évaluation du Groupe d'Évaluation des Nations unies et les normes éthiques et de conduite en matière de recherche de l'UNICEF, avec une attention particulière pour les recommandations relatives aux normes pour les recherches impliquant les enfants. Le principe de la combinaison des approches et méthodes a été de mise pour permettre la triangulation des données afin d'optimiser leur fiabilité.

Pour que les résultats soient plus aisément utilisables par les parties prenantes, l'évaluation s'est déroulée dans un modèle d'apprentissage mutuel en facilitant la pleine participation des parties prenantes et l'inclusion de tous les acteurs tout au long des différentes phases. Trois techniques de collecte ont été utilisées : la revue documentaire, les entretiens individuels et les discussions de groupe, dans une approche mixte qualitative et quantitative. L'approche d'échantillonnage utilisée a été essentiellement non probabiliste, avec l'utilisation de la technique de choix raisonné pour l'ensemble du travail. L'enquête quantitative était centrée sur l'évaluation des acquis des enfants à l'entrée du primaire. La sélection des structures préscolaires a été faite par choix raisonné en vue d'une représentativité de toutes les régions et de toutes les formules qui seront évaluées. La sélection des élèves a été aléatoire à l'intérieur des structures, colligeant des enfants qui ont été préscolarisés et des enfants qui ne l'ont pas été. Par ailleurs, une grande partie du test de compétences, administré sous forme de questionnaire, a été réalisé de façon collective sur un nombre réduit d'enfants pour en assurer une administration homogène pour des enfants de cet âge ; seuls certains items (qui concernent principalement le langage) ont été administrés de façon individuelle. Au total, 1 613 enfants répartis dans 155 structures ont été enquêtés, de même que les directeurs des structures visitées. Pour le volet qualitatif, avec la même approche d'échantillonnage, 26 entretiens individuels et 07 discussions de groupe ont été réalisés dans les régions rurales et urbaines de la Tunisie.

Les limites ont été la non-disponibilité de certaines données du fait de l'absence de cadre unifié de l'offre et la non-disponibilité de certains profils d'acteurs pour certaines discussions de groupe. Les spécificités concernant ces acteurs ont été abordées dans les autres discussions de groupe et au cours des entretiens avec les informateurs clés.

## Constats et conclusions préliminaires

### Pertinence et cohérence

1. Bien qu'il y ait globalement un alignement aux orientations stratégiques internationales, les interventions telles que proposées par les différentes formules sont extrêmement différentes, et, prises par formule, elles n'ont pas le potentiel de répondre de façon optimale aux besoins de tous les enfants.
2. L'inclusivité de l'offre est inscrite au rang des priorités, et les stratégies intègrent certes la nécessité qu'elle soit prise en compte ; toutefois, les interventions proposées en elles-mêmes restent insuffisantes pour couvrir les besoins des populations vulnérables en général, et ceux des enfants à besoins spécifiques en particulier.
3. Bien que la gratuité des interventions et leur caractère obligatoire ne soient pas encore effectifs dans les cadres réglementaires, l'alignement sur les priorités sectorielles, nationales et internationales est globalement satisfaisant.
4. L'offre du préscolaire s'inscrit en parfaite cohérence au cœur des interventions de la stratégie nationale de développement de la petite enfance, et contribue à l'ambition nationale d'un développement plus harmonieux et plus durable de l'être humain pour le renforcement du capital humain national.

### Efficacité

5. La politique de mutualisation des secteurs établie par l'Etat a contribué à améliorer la disponibilité de l'offre au niveau national. Toutefois, il persiste des gaps sur des régions défavorisées et à faible

densité populationnelle, pour lesquels le potentiel étendu de couverture des kouttebs à travers les mosquées constitue une opportunité à considérer.

6. Tandis que les résultats montrent l'impact significatif de la préscolarisation (et par extension de la non-préscolarisation) sur les acquis des enfants à l'entrée du primaire, ainsi que l'influence de la situation socio-économique de la famille et celle de l'âge de l'enfant, ils mettent également en exergue l'influence potentielle des pratiques et comportements familiaux sur l'acquisition des compétences.
7. Les acquis des élèves devraient vraisemblablement être plus influencés par l'ensemble de leur parcours préscolaire (durée et pratiques) que par la fréquentation d'une formule particulière au cours de l'année précédant l'entrée en primaire, justifiant les nuances à porter sur les résultats des comparaisons des acquis selon les formules fréquentées.
8. L'impact marginal de la durée de préscolarisation sur le score de compétence à l'entrée au primaire au-delà de 2 ans, où le niveau d'acquisition atteint déjà 95%, est une confirmation des recommandations internationales qui incite à un arbitrage entre la généralisation de la CP d'un an pour tous garantissant l'accès pour tous et d'autres schémas alternatifs garantissant la qualité pour tous.
9. S'il fallait absolument considérer une performance liée aux acquis selon les formules, les éléments marquants à considérer sont que le peloton de tête inclut les CP privées et les JE privés chics alors que les kouttebs se positionnent dans les performances moyennes, évoquant une certaine efficacité de cette dernière formule.
10. Les disparités sont certes nombreuses, et elles concernent tous les aspects qui ont été décrits allant de l'organisation des services préscolaires aux aspects qualitatifs des prestations. Néanmoins, elles constituent une réelle opportunité de capitalisation et de pratique par l'exemple dans la mise en place des modèles unifiés les plus pertinents et les plus efficaces.
11. Les facteurs qui influencent de manière significative les acquis sont plus d'ordre organisationnel et dynamique que de nature institutionnelle, où ils seraient figés dans une posture liée à un type de formule. Ils sont de plusieurs types, incluant la durée de la préscolarisation, les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'encadrement ainsi que les services additionnels tels que la cantine. Ils orientent les choix stratégiques et opérationnels à faire pour la mise en place de la politique du préscolaire en Tunisie.
12. Il existe, outre les facteurs organisationnels identifiés, des facteurs systémiques contextuels qu'il faut intégrer dans l'analyse globale, à cause de leur influence significative, que ce soit positivement ou négativement, sur la disponibilité, l'accès et l'efficacité des interventions du préscolaire.

#### Efficiences

13. Dans un contexte où la contribution du secteur étatique est encore bien en deçà des recommandations internationales, le système reste globalement peu efficace, avec un déséquilibre marqué de la balance fonctionnement/investissements essentiellement dû au poids des coûts de rémunération du personnel d'encadrement.

#### Prise en compte de l'équité, l'égalité de genre et des droits humains

14. Malgré que les principes d'équité et d'égalité du genre soient suffisamment intégrés dans les différents documents lors de la conception, il y a un manque de données qui ne facilite pas l'identification des cibles pour une bonne planification ; la mise en œuvre est par ailleurs impactée par la disponibilité insuffisante de ressources dans un contexte de système de rapportage fragmenté.
15. Il existe, certes, des améliorations à envisager sur certains critères ; mais il faut quand même noter que l'élaboration de la SNM-DPE a veillé à intégrer le respect des principes de droits humains. L'élaboration de cette stratégie constitue aussi un bon exemple d'approche participative dans un

secteur particulièrement morcelé, exemple qui devrait être capitalisé pour l'amélioration de la gouvernance dans le secteur.

## Coordination

16. La coordination reste le maillon faible le plus important de l'offre du préscolaire. Toutefois, l'extrême fragmentation du système et la multiplicité des acteurs devraient être plutôt considérées comme un atout que comme un défaut, atout dont l'unique moyen de tirer parti est une meilleure coordination et un renforcement de la gouvernance et du leadership du secteur du préscolaire.

## Leçons apprises

Collaborer et agir en synergie pour des intérêts communs

L'élaboration de la SNM-DPE a démontré que la collaboration intersectorielle était possible et que fédérer le sous-secteur du préscolaire et plus en Tunisie pouvait être une réalité. Il est essentiel que le sous-secteur dispose de son modèle de gouvernance afin d'établir des pistes formelles et fonctionnelles de concertation et de collaboration pour plus d'efficacité et d'efficience.

Les centres de référence d'éducation préscolaire

Ces centres constituent un exemple réussi de collaboration entre les différentes structures d'éducation préscolaire et de travail commun sur les standards de qualité : « Référentiel architecture et équipements », « Référentiel gestion administrative, financière et ressources humaines », « Référentiel pédagogique » et « Référentiel santé et nutrition des enfants ». Ces centres de référence ont été conçus pour servir de modèle expérimental et montrer qu'il est possible de proposer une offre pertinente et de qualité en matière de préscolaire dans un modèle totalement inclusif et intégrateur de la famille et des communautés. Quatre centres ont été mis en place en appui à une structure sous la tutelle de chacun des 3 ministères clés et d'une structure de l'UTSS. Il serait intéressant d'évaluer ces structures pour déterminer leurs performances afin de proposer des modèles expérimentaux pour la mise en place de la future politique du préscolaire. Une attention particulière devrait être accordée aux kouttebs qui, d'après les résultats de cette évaluation, semblent disposer à la fois d'un bon potentiel de couverture, d'efficacité et d'efficience.

Le programme de parentalité positive

Le programme de parentalité positive semble réussir à améliorer les interactions parents-structures en amenant plus les parents vers les structures préscolaires. Il peut jouer un rôle avant-gardiste pour apporter aux familles les principes d'éducation positive, une éducation basée sur le respect des droits et besoins de l'enfant. Ce programme pourrait ainsi contribuer auprès des structures préscolaires à une meilleure préparation des enfants à la vie scolaire ainsi qu'à la vie active. Il vient à point nommé pour apporter des réponses aux évidences établies par le présent bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire, évidences en lien avec l'importance des parents dans les processus d'acquisition des enfants.

## Recommandations

### Recommandations stratégiques

En vue de relever :

#### *L'efficacité et l'efficience*

- 1) Disposant désormais de données probantes sur le bilan des compétences des enfants à l'entrée du primaire et ses relations avec les différentes formules, de même que des éléments de coûts, la définition de la nouvelle politique du préscolaire devrait intégrer les résultats des études mais également une analyse du contexte, abordée du point de vue de la faisabilité des futures options et issue d'un consensus avec les acteurs du préscolaire. La généralisation de la CP devrait être poursuivie en attendant les nouvelles orientations stratégiques.

#### *L'efficacité, l'efficience, et la prise en compte de l'équité et de l'égalité du genre*

- 2) Dans le contexte de l'extrême disparité de l'offre du préscolaire, de l'influence des facteurs socio-économiques et d'autres facteurs de vulnérabilité sur les acquis des enfants à l'entrée du primaire, le gouvernement devrait renforcer le cadre législatif et réglementaire de l'éducation préscolaire en lui octroyant les mêmes caractéristiques et le même accompagnement qu'à l'enseignement de base, afin de garantir l'équité au même titre que dans l'enseignement de base.

*La pertinence/cohérence, l'efficacité, l'efficience et la coordination*

- 3) Le préscolaire étant désormais clairement positionné comme un sous-secteur à part entière de l'Education, avec des objectifs précis et prioritaires dans l'agenda international, le gouvernement devrait s'atteler à restructurer le sous-secteur au même titre que les autres sous-secteurs de l'Education, particulièrement en définissant dans un cadre bien établi et plus fonctionnel de gouvernance, les rôles et les responsabilités des ministères impliqués.

**Recommandations opérationnelles**

En vue de relever :

*L'efficacité et l'efficience*

- 4) L'UNICEF devrait continuer de soutenir les efforts du gouvernement dans la standardisation des approches et pratiques à partir de la diffusion des matériels et standards de qualité développés par le ME et la formation des éducateurs, afin de réduire la variabilité des facteurs organisationnels au sein des formules pour une efficacité plus partagée et plus d'efficience.
- 5) Avec ses partenaires, l'UNICEF devrait continuer à soutenir le développement et l'évaluation de modèles innovants de mise en œuvre des interventions tels que les centres d'excellence de référence, afin de documenter l'intérêt de ces modèles sous la forme d'évidences, et de capitaliser les leçons apprises pour une meilleure efficacité et efficience des interventions. Dans ce cadre, l'option de tester les kouttebs en centres de référence pourrait être envisagée, vus leur potentiel de disponibilité, leur efficacité (certes moyenne) et leur efficience.

*La pertinence, l'efficacité et la prise en compte de l'équité et de l'égalité du genre*

- 6) L'UNICEF devrait renforcer son appui pour la production des évidences en vue d'informer la décision politique, et devrait accompagner, dans ce sens, l'analyse cartographique intégrée de la disponibilité de l'offre préscolaire, l'identification de toutes les formes de vulnérabilités en contexte tunisien, ainsi que l'opérationnalisation et la fonctionnalité d'un système d'information intégré du préscolaire.

## Introduction

Le présent document est le rapport provisoire de l'évaluation des compétences des enfants à l'entrée du primaire en Tunisie. Il s'agit d'une évaluation externe commanditée par le bureau-pays de l'UNICEF, qui s'inscrit dans le cadre de sa politique de priorisation des évaluations pour répondre à ses besoins de données factuelles en vue de la prise de décision.

La Tunisie, à l'instar de beaucoup de pays dans la région MENA et de nombreux pays du continent africain, a pour objectif de développer la couverture des activités au bénéfice de la petite enfance, et notamment le préscolaire, en s'inscrivant dans l'agenda international du développement durable (ODD4). En appui au gouvernement dans la création d'un environnement favorable pour délivrer des services préscolaires équitables et de qualité, UNICEF Tunisie a accompagné les différents mécanismes de renforcement de la qualité et d'amélioration de l'accès à l'éducation préscolaire mis en œuvre au cours des dernières années. Toutefois, définir la politique la plus appropriée pour le préscolaire reste encore à faire, et cette définition repose sur une appréciation factuelle de l'effet des différentes formules préscolaires existantes.

Cette évaluation formative, commanditée par UNICEF Tunisie, s'inscrit dans ce contexte et vise à déterminer les mesures à prendre pour réduire les écarts par rapport aux standards internationaux. Elle sera utilisée pour renforcer les politiques et programmes de l'éducation préscolaire en Tunisie, et pour orienter les stratégies de développement et d'amélioration de la qualité des services du préscolaire.

Le résultat de ce processus d'évaluation, qui a globalement suivi trois étapes (élaboration et validation du rapport de démarrage, collecte des données, analyse des données et rédaction du rapport d'évaluation) pour pouvoir en atteindre les objectifs, est présenté dans le présent rapport, structuré en cinq sections principales : après un rappel de l'objet de l'évaluation et du contexte (section 1), suivie d'une présentation du but, des objectifs et de la portée du mandat d'évaluation (section 2), il y est décrit le cadre d'évaluation et synthétisé les méthodes développées (section 3) ; les résultats obtenus et les constats établis sont présentés à la suite (section 4), précédant la conclusion, les leçons apprises ainsi que les recommandations de l'évaluation (section 5). Enfin, une section annexe vient clore le document.

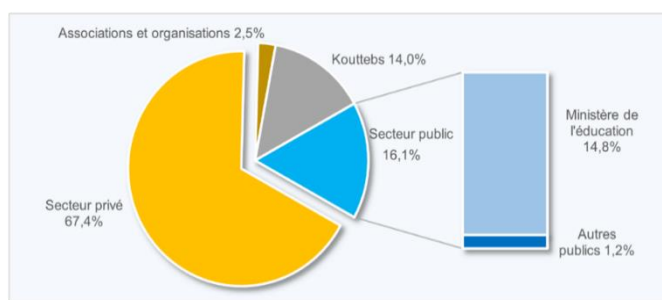
## 1. Objet et aspects contextuels de l'évaluation

### 1.1. Offre du préscolaire

#### 1.1.1. Description succincte de l'offre

L'objet de cette évaluation est constitué, selon les termes de référence (annexe 2), par la « *définition des résultats des différentes politiques, programmes et interventions d'éducation préscolaire en Tunisie sur les compétences des enfants à l'entrée de l'éducation primaire* ». En effet, la Tunisie vise à développer la couverture des activités au bénéfice de la petite enfance dans un contexte où, en réalité, le préscolaire existe dans de nombreux cadres institutionnels distincts, avec des formules, des modes d'organisation, des durées et des contenus très variés. Les interventions du préscolaire, dont l'effet sur les compétences des enfants doit être évalué, ne sont donc pas structurées sous une entité programmatique prédéfinie, et sont aussi loin d'être systématisées ; une synthèse-bilan des offres disponibles est toutefois réalisée à la suite du présent paragraphe.

Dans l'offre préscolaire en Tunisie, il faut distinguer i) les deux premières classes (*a priori* pour les enfants de 3 et 4 ans) et ii) la troisième classe (*a priori* pour les enfants de 5 ans). Cette dernière, qui est celle précédant le primaire, correspond à la Classe Préparatoire (CP), et est sous la tutelle du Ministère de l'Éducation. Les jardins d'enfants (JE), pour l'essentiel sous la tutelle du Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées (MFFEPA) et du Ministère des Affaires Religieuses (MAR) (par le biais des kouttebs) couvrent les deux premières classes. Par ailleurs, le Ministère des Affaires Sociales (par le biais des centres de l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale – UTSS), le Ministère de Développement Local et



l'Environnement (par le biais des jardins municipaux), le Ministère de la Défense, et d'autres acteurs comme les communes, les associations et les Organisations Non Gouvernementales, contribuent également en partie à l'offre du préscolaire dans le pays<sup>1,2</sup>. Le système comprend aussi une offre privée qui couvre l'ensemble des 3 années.

Figure 1. Structure de l'offre éducative du préscolaire (2020-2021)<sup>3</sup>

Il est intéressant de noter que le secteur privé est prédominant dans le domaine en contribuant à plus de 65% de la couverture nationale en 2020-2021 (Figure 1), avec bien évidemment des disparités géographiques.

Globalement, cette offre préscolaire est marquée par une forte variabilité des caractéristiques portant sur tous les aspects (durée, ressources humaines et matérielles mobilisées, contenus visés, approches pédagogiques...)<sup>4</sup>. Les informations relatives aux différentes formules existantes sont résumées ci-après.

Tableau 1. Informations synoptiques sur les différentes offres de l'éducation préscolaire en Tunisie<sup>5</sup>

Intitulé de l'offre	Jardins d'enfants	Kouttebs	Classe préparatoire ( <i>Non obligatoire</i> )
Institution de tutelle	Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées (MFFEPA)	Ministère des Affaires Religieuses (MAR)	Ministère de l'Éducation
Cibles	Enfants de 3-5 ans	Enfants de 4-5 ans	Année précédant le primaire (enfants de 5 ans en général)
Couverture de l'offre nationale disponible	65%	14%	19% <sup>6</sup>
Statut des structures	Secteur privé : 94% Secteur public : 6% (MFFEPA, Ministère de la Défense Nationale-MDN, collectivités locales, autres organisations)	Public	Privé Public
Contenu de l'offre pédagogique	Développement général de l'enfant+++	Coran, avec autres apprentissages diversifiés (initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul)	Acquisition de connaissances en anticipation aux apprentissages formels du primaire+++
Durée	2-3 ans	2 ans	1 an

Au regard du périmètre que suppose l'objet de la présente évaluation, nos travaux porteront sur les résultats des formules d'offre préscolaire dans le contexte tunisien avec un focus sur celles fournies par les 03 entités les plus représentées.

La stratégie nationale multisectorielle de développement de la petite enfance (SNM-DPE), seul document de référence et élément fédérateur de toutes les institutions impliquées dans l'offre du préscolaire<sup>7</sup>, sera prise en compte dans l'analyse pour l'identification des orientations qui sous-tendent le développement

<sup>1</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2022.

<sup>2</sup> Larousse JP, Prigent L. Plan d'action budgétisé pour la généralisation de la préscolarisation en Tunisie. 2017.

<sup>3</sup> République Tunisienne. Mission d'appui au Ministère de l'Éducation pour l'approfondissement de l'analyse sectorielle et l'élaboration du plan stratégique. Tunis, Tunisie: ME; 2022.

<sup>4</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2022.

<sup>5</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2022.

<sup>6</sup> Les chiffres reflètent la part de la couverture des services par les différentes formules

<sup>7</sup> République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

des modèles d'offre, même s'il est clair que toutes orientations ne soient pas appliquées par les fournisseurs de services préscolaires.

### 1.1.2. Rôles et responsabilités des parties prenantes

Tel que présenté en 1.1.1, le panel des parties prenantes est assez étendu, bien que le cœur de l'offre soit constitué des 3 principaux fournisseurs que sont le Ministère de l'Education, le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées (MFFEPA) et le Ministère des Affaires Religieuses (MAR). Au nombre des acteurs gouvernementaux, il existe d'autres parties prenantes dont les rôles et responsabilités sont détaillés en annexe 3. Par ailleurs, le préscolaire est aussi au centre des priorités d'intervention d'autres acteurs non gouvernementaux parmi lesquels, les acteurs du système des Nations Unies (Effet 3 du PNUAD Tunisie), comme l'UNICEF qui accompagne les actions de gouvernement dans le domaine<sup>8</sup>.

### 1.1.3. Théorie de changement

L'offre du préscolaire étant en réalité non structurée en entité unique ou sous la forme de programme, elle ne dispose pas de TC clairement développée ou de cadre de résultats. Sur la base de la documentation disponible, notamment la loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002 relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire, et la stratégie multisectorielle de développement de la petite enfance, l'équipe d'évaluation a reconstitué un modèle théorique de changement qui a servi de base à l'évaluation (annexe 4). Ainsi, la TC proposée pourra servir de base et évoluer avec le développement des futures interventions du préscolaire et les choix stratégiques de toutes les parties prenantes.

## 1.2. Analyse du contexte

### 1.2.1. Contexte géographique et démographique

La Tunisie est un pays d'Afrique du nord, d'une superficie de 163 610 km<sup>2</sup>, limité au nord et à l'est par la mer méditerranée, à l'ouest par l'Algérie et au sud-est par la Lybie<sup>9</sup>. Sur le plan administratif, le territoire du pays est organisé en 24 gouvernorats, subdivisé en 264 délégations et sous-subdivisé en 2 073 secteurs ou imadats<sup>10,11</sup>. Avec une altitude moyenne de 700 mètres, le pays est doté d'un climat de type méditerranéen au nord et le long des côtes, et semi-aride à l'intérieur et au sud<sup>12</sup>.

Au terme du Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2014 (RGPH-2014), la population tunisienne était évaluée à 10 982 477 habitants, avec un sex-ratio de 99,3 hommes pour 100 femmes<sup>13</sup>. Les projections de l'Institut National de la Statistique estimaient la population tunisienne à 11 803 588 habitants en 2022, soit un taux d'accroissement annuel de 1,04%<sup>14</sup>. Tunis et Sfax sont les gouvernorats les plus peuplés, abritant respectivement 9,1% et 8,7% de la population (2021)<sup>15</sup>.

La population en Tunisie vit majoritairement en milieu urbain, et est relativement jeune, avec un âge médian de 32,7 ans, et un tiers des habitants âgés de moins de 20 ans<sup>16,17</sup>. On observe un taux brut de natalité de

<sup>8</sup> Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021-2025. Tunis, Tunisie : Nations Unies en Tunisie ; 2020.

<sup>9</sup> Stora B, Ellyas A. TUNISIE. In: Les 100 portes du Maghreb. Éditions de l'Atelier ; 1999. p. 278-81. (Points d'appui).

<sup>10</sup> République Tunisienne. Loi n°2000-78 du 31 juillet 2000, modifiant le décret du 21 juin 1956, portant organisation administrative du territoire de la République. Tunis, Tunisie ; 2000.

<sup>11</sup> Ben Jelloul M. Régionalisation et découpage territorial en Tunisie : de la gestion centralisée à la gouvernance territoriale. FSHST : Tunis, Tunisie ; 2018.

<sup>12</sup> Stora B, Ellyas A. TUNISIE. In: Les 100 portes du Maghreb. Éditions de l'Atelier ; 1999. p. 278-81. (Points d'appui).

<sup>13</sup> Institut National de la Statistique. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Tunis, Tunisie : INS ; 2016.

<sup>14</sup> Institut National de la Statistique. Evolution de la population tunisienne 2017-2022. Tunis, Tunisie : INS ; 2022.

<sup>15</sup> Institut National de la Statistique. Bulletin mensuel des statistiques. Tunis, Tunisie : INS ; 2022.

<sup>16</sup> Statista. Âge médian de la population Tunisie 1950-2050. In: Statista [Internet]. 2023 [cité 30 Jan 2023]. Disponible sur : <https://fr.statista.com/statistiques/787433/age-median-de-la-population-tunisie/>.

<sup>17</sup> Institut National de la Statistique de la Tunisie, United Nations Children's Fund. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2018. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2018.

17 pour 1 000<sup>18</sup> et un taux de mortalité de 7 pour 1 000<sup>19</sup>. Le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans est 2,4 fois plus élevé que ce qui est observé en population générale (17 pour 1 000)<sup>20</sup>. L'espérance de vie à la naissance y est estimée à 75 ans, avec une différence entre les hommes (72 ans) et les femmes (79 ans)<sup>21</sup>. Selon une enquête nationale en 2018, les ménages sont dirigés par des hommes dans la majorité des cas (84,50%), ménages dont la taille moyenne oscille autour de 4. Chez les femmes en âge de procréer, l'indice synthétique de fécondité était de 2,1, en 2018, avec 1,9 en milieu urbain versus 2,4 en milieu rural<sup>22</sup>. L'évolution démographique du pays est caractérisée par une baisse des indicateurs relatifs à la fécondité et à la natalité dans un contexte de population vieillissante, justifiant les projections de réduction de la population, portant essentiellement sur les tranches d'âge les plus jeunes, et notamment sur les moins de 5 ans. Ainsi entre 2023 et 2030, le nombre d'enfants de moins de 5 ans évoluerait de 986 221 à 852 070 (-13,6%), et celui des 5 à 10 ans devrait passer de 1 082 648 à 937 968 (-13,4%)<sup>23,24</sup>.

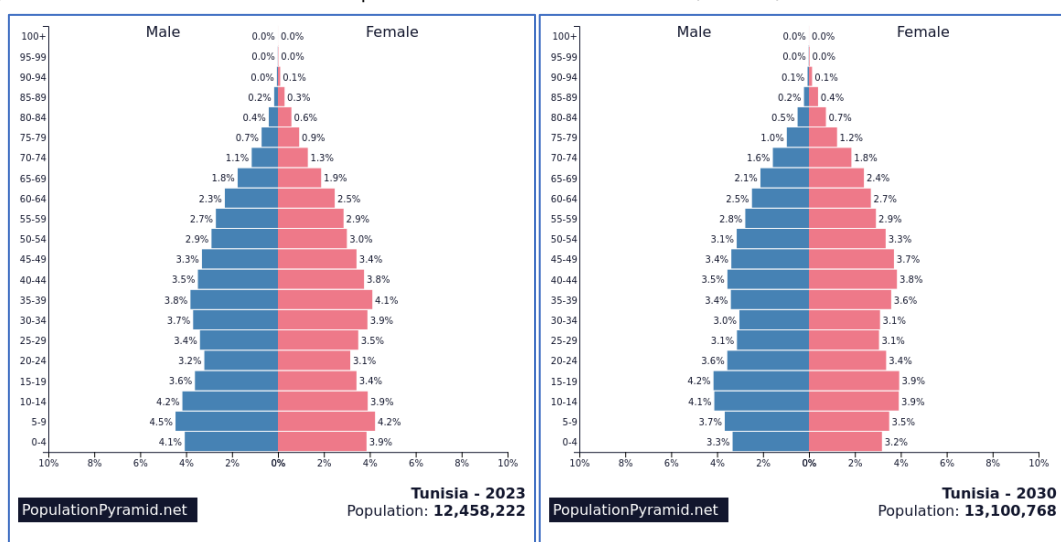


Figure 2. Projections de l'évolution de la pyramide des âges en Tunisie entre 2023 et 2030<sup>25</sup>

Cette dynamique démographique est aussi caractérisée par un flux d'immigrés en provenance du Maghreb (37%), des autres pays d'Afrique (36,4%) et de l'Europe (18,5%)<sup>26</sup>. Selon l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale, les raisons d'immigrations sont essentiellement l'emploi et l'amélioration des conditions de vie (35,1%), le regroupement familial (36,6%) et les études (15,5%)<sup>27</sup>. Cet afflux de populations s'explique, d'une part, par la situation géopolitique de la Tunisie, qui connecte l'Afrique subsaharienne à l'Europe, et, d'autre part, par le contexte de la crise libyenne. Au cours des 5 dernières années, la proportion de personnes demandant l'asile (dont plus de la moitié a transité par la Libye) a été multipliée par 5, avec, d'une part, bien entendu une pression sur les ressources publiques et sur l'accès aux services de base, et,

<sup>18</sup> Banque Mondiale. Taux de naissance, brut - Tunisie. [cité 29 jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CBRT.IN?locations=TN>.

<sup>19</sup> Banque Mondiale. Taux de mortalité, brut - Tunisie. [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CDRT.IN?locations=TN>.

<sup>20</sup> UN Inter-agency Group for, Child Mortality Estimation. Levels & Trends in Child Mortality. New York : UNICEF ; 2020.

<sup>21</sup> Banque Mondiale. Espérance de vie à la naissance, Tunisie. [cité 28 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.FE.IN?locations=TN>.

<sup>22</sup> Institut National de la Statistique de la Tunisie, *United Nations Children's Fund*. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2018. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2018.

<sup>23</sup> Banque Mondiale. Population Tunisie 2023. [cité 18 juin 2023]. Disponible sur : <https://www.populationpyramid.net/api/pp/788/2023/?csv=true>.

<sup>24</sup> Banque Mondiale. Population Tunisie 2030. [cité 18 juin 2023]. Disponible sur : <https://www.populationpyramid.net/api/pp/788/2030/?csv=true>.

<sup>25</sup> Banque Mondiale. Population Tunisie 2023. [cité 18 juin 2023]. Disponible sur : <https://www.populationpyramid.net/tunisia/2023/>.

<sup>26</sup> Institut National de la Statistique, Observatoire National de la Migration. Enquête Nationale sur la Migration Internationale. Tunis, Tunisie : INS, ONM ; 2021.

<sup>27</sup> Institut National de la Statistique, Observatoire National de la Migration. Enquête Nationale sur la Migration Internationale. Tunis, Tunisie : INS, ONM ; 2021.



d'autre part, un impact potentiel sur la résilience et la cohésion sociale des communautés d'accueil à cause de la déstabilisation des écosystèmes socioéconomiques<sup>28</sup>.

## 1.2.2. Contexte socio-économique

Avec un revenu national par habitant de 3 807,1 dollars US, la Tunisie fait partie des pays à revenu intermédiaire<sup>29</sup>. La valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Tunisie pour 2019 s'établit à 0,740, ce qui place le pays au 95<sup>e</sup> rang parmi 189 pays et territoires<sup>30</sup>. En 2017, le Produit Intérieur Brut se répartissait comme suit : 10% pour l'agriculture, 23% pour l'industrie et 60% pour les services<sup>31</sup>. Selon les dernières estimations, la proportion des personnes vivant au seuil de pauvreté est passée de 9,09% en 2010 à 3,21% en 2015<sup>29</sup>.

Le taux de chômage, de l'ordre de 15,5%, est particulièrement élevé chez les femmes (22,8%) et les diplômés (29,4%)<sup>32</sup>. Le contexte économique récent a été marqué par le passage de la crise sanitaire du COVID-19, qui a entraîné des pertes d'emplois et une hausse du secteur informel<sup>33</sup>. Les disparités en matière de lutte contre la pauvreté restent assez élevées, et se traduisent, par ailleurs, par le manque d'accès à des services de santé et d'éducation de qualité, ainsi qu'à un système de protection sociale inclusif. En ce qui concerne le système éducatif, qui présente des taux de scolarisation parmi les plus élevés de la région, il présente un niveau d'apprentissage faible, avec de grandes disparités selon le milieu (urbain ou rural) et le profil socioéconomique (les plus défavorisés ou les plus prospères)<sup>34</sup>.

Tableau 2. Quelques indicateurs sociaux de la République de Tunisie

Indicateurs	Année de référence	Nombre
Population <sup>35</sup>	2022	11 803 588
Population rurale (%) <sup>36</sup>	2021	30
Population des moins de 5 ans <sup>37</sup>	2023	986 221
Migration nette <sup>38</sup>	2021	-9 189
Croissance annuelle de la population (%)	2022	1,04
Espérance de vie à la naissance (années) <sup>39</sup>	2020	75
Taux de natalité brut (pour 1 000) <sup>40</sup>	2020	17
Taux de mortalité brut (pour 1 000) <sup>41</sup>	2020	7
Taux de mortalité des mois de cinq ans (pour 1 000) <sup>42</sup>	2020	17
Indice synthétique de fécondité <sup>43</sup>	2018	2,1

<sup>28</sup> Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021-2025. Tunis, Tunisie : Nations Unies en Tunisie ; 2020.

<sup>29</sup> Banque Mondiale, Organisation de Coopération et de Développement Economiques. PIB par habitant (\$ US courants) - Tunisie. 2021 [cité 29 jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=TN>.

<sup>30</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement. Rapport sur le développement humain 2020. New York : PNUD ; 2020.

<sup>31</sup> Statista. Ventilation du PIB par secteur économique Tunisie 2007-2017. 2023 [cité 30 jan 2023]. Disponible sur : <https://fr.statista.com/statistiques/990566/part-du-secteurs-economique-en-pib-en-tunisie/>.

<sup>32</sup> Banque Mondiale. Tunisie : rapport de suivi de la situation économique. BM ; 2019.

<sup>33</sup> Banque Africaine de Développement. Impact de la crise Covid-19 sur les TPME et l'emploi en Tunisie. Abidjan, Côte d'Ivoire : BAD ; 2022.

<sup>34</sup> Institut National de la Statistique de la Tunisie, *United Nations Children's Fund*. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2018. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2018

<sup>35</sup> Institut National de la Statistique. Evolution de la population tunisienne 2017-2022. Tunis, Tunisie : INS ; 2022.

<sup>36</sup> Banque Mondiale. Population rural - Tunisie. [cité 29 jan 2023]. Disponible sur :

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=TN>.

<sup>37</sup> Banque Mondiale. Population Tunisie 2023. [cité 18 juin 2023]. Disponible sur : <https://www.populationpyramid.net/api/pp/788/2023/?csv=true>.

<sup>38</sup> Banque Mondiale. Migration nette - Tunisie. [cité 29 jan 2023]. Disponible sur :

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SM.POP.NETM?locations=TN>.

<sup>39</sup> Banque Mondiale. Espérance de vie à la naissance, Tunisie. 2022 [cité 28 jan 2023]. Disponible sur :

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.FE.IN?locations=TN>.

<sup>40</sup> Banque Mondiale. Taux de naissance, brut - Tunisie. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CBRT.IN?locations=TN>.

<sup>41</sup> Banque Mondiale. Taux de mortalité, brut - Tunisie. 2023 [cité 29 jan 2023]. Disponible sur :

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CDRT.IN?locations=TN>.

<sup>42</sup> UN Inter-agency Group for, Child Mortality Estimation. Levels & Trends in Child Mortality. New York : UNICEF ; 2020.

<sup>43</sup> Institut National de la Statistique de la Tunisie, *United Nations Children's Fund*. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2018. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2018.

### 1.2.3. Contexte politique

La Révolution du 14 janvier 2011 a marqué le début de la remarquable transition démocratique de la Tunisie. Avec les jalons clés que sont (i) l'adoption de la Constitution de la 2<sup>e</sup> république le 26 janvier 2014, (ii) la tenue régulière, et de manière pacifique et démocratique, d'élections municipales, parlementaires et présidentielles, et (iii) l'amélioration de la situation des droits humains, de la participation politique et de la gouvernance, le pays justifie sa remontée dans les classements internationaux en ce qui concerne la participation et la responsabilisation<sup>44</sup>. L'adoption de la constitution a contribué à un changement radical pour garantir l'inclusion, l'égalité, la transparence et la non-discrimination, mais aussi en consacrant la liberté de pensée, de conscience et de religion, les libertés d'opinion, d'expression, de réunion et l'association pacifiques, ainsi qu'un engagement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cependant, malgré ces progrès démocratiques significatifs, il perdure une certaine fragilité de la situation politique et institutionnelle du pays, mais aussi de celle socio-économique, sanitaire et environnementale, dans un contexte d'instabilité géopolitique régionale. Cette fragilité, due à un certain désenchantement vis-à-vis de la classe politique, est à l'origine de protestations sociales récurrentes, et s'inscrit dans un contexte de fragmentation marquée de la classe politique, avec, par conséquent, des marges de manœuvre macroéconomiques limitées<sup>45</sup>.

### 1.2.4. Le préscolaire, au cœur des enjeux de développement pour la Tunisie

Les données issues des différents champs de la recherche au cours des deux dernières décennies montrent que les premières années de vie sont cruciales pour le développement de l'intelligence, de la personnalité et du comportement social des individus<sup>46</sup>. Elles le sont en premier lieu pour la préparation des élèves aux apprentissages visés à l'école primaire, mais on identifie aussi des effets positifs de plus long terme qui se manifestent jusqu'à l'âge adulte par des comportements plus équilibrés dans des domaines sociaux variés. Les effets peuvent d'abord se manifester dans le court terme, avec des incidences très visibles lors de la scolarité primaire<sup>47</sup>, mais aussi dans la fluidité des carrières (moins d'abandons en cours de cycle). Ces compétences se sont génériquement constituées lors de cette période de la petite enfance, qui est désormais identifiée et reconnue comme étant la base du développement optimal du capital humain et comme un enjeu de développement durable.

La question de l'éducation a toujours été une priorité pour la Tunisie, qui s'y investit à travers la mise en place de politiques fortes<sup>48</sup> (enseignement de base obligatoire et gratuit dans les établissements publics) et appartient au cercle restreint des pays en développement ayant atteint l'objectif de 91% de scolarisation en primaire pour le 2<sup>e</sup> Objectif du Millénaire pour le Développement 2 à l'horizon 2015<sup>49</sup>. Mais l'éducation préscolaire, qui n'était pas au cœur des cibles OMD 2 relatif à l'éducation pour tous (à destination surtout l'éducation primaire)<sup>50</sup>, retrouve toute son importance à l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) en faisant l'objet de la 2<sup>e</sup> cible de l'ODD<sup>51</sup>. Cependant, en dépit de ces succès, l'éducation préscolaire reste le point faible du système éducatif tunisien, souffrant de graves inégalités entre l'urbain et le rural, mais aussi en fonction du niveau socioéconomique et des perceptions culturelles de la famille<sup>52,53</sup>. Ainsi, selon la dernière Enquête par grappes à Indicateurs Multiples (MICS, 2018), 50,60% des enfants de

<sup>44</sup> Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021-2025. Tunis, Tunisie : NU Tunisie ; 2020.

<sup>45</sup> Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021-2025. Tunis, Tunisie : NU Tunisie ; 2020.

<sup>46</sup> United Nations Children's Fund. Building Better Brains: New Frontiers in Early Childhood Development. New York, USA: UNICEF; 2014. - Gordon I, Martin C, Feldman R, Leckman JF. Oxytocin and social motivation. Dev Cogn Neurosci. 23 juill 2011;1(4):471-93. - Walker SP, Chang SM, Vera-Hernández M, Grantham-McGregor S. Early childhood stimulation benefits adult competence and reduces violent behavior. Pediatrics. mai 2011 ; 127(5):849-57.

<sup>47</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF; 2022.

<sup>48</sup> République Tunisienne. Loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002, relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire. 2002.

<sup>49</sup> République Tunisienne, Nations Unies. Rapport National de Suivi 2013 [Internet]. 2014. Disponible sur :

[https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/tunisia\\_mdg\\_2013.pdf](https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/tunisia_mdg_2013.pdf).

<sup>50</sup> Organisation des Nations Unies. Rapport 2015 : Objectifs du Millénaire pour le développement. New York, USA : ONU ; 2015.

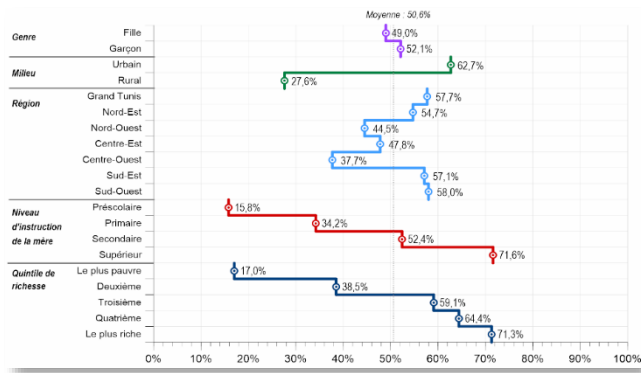
<sup>51</sup> Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

<sup>52</sup> Banque Mondiale. Rapport SABER Développement de la Petite Enfance DPE Tunisie 2015. Disponible sur :

<https://documents1.worldbank.org/curated/fr/986461492508159495/pdf/114297-WP-PUBLIC-FRENCH-SABER-ECD-Tunisia.pdf>.

<sup>53</sup> République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.



36-59 mois ont fréquenté des institutions d'éducation préscolaire, en augmentation de seulement six points de pourcentage par rapport à 2012<sup>54</sup> ; en 2020-2021, on dénombrait 385 011 enfants élèves préscolarisés en Tunisie (60,9% de taux brut de scolarisation)<sup>55</sup>.

Figure 3. Couverture pour l'offre préscolaire et facteurs de disparité, MICS 2018<sup>56</sup>

Derrière ces statistiques se cachent des disparités d'importances variables : elles semblent faibles selon le sexe (masculin : 52,1 % versus féminin : 49,0 %), et plus conséquentes sur d'autres critères tels que les régions, le milieu de résidence, le niveau d'instruction de la mère et le niveau de vie (Figure 3). Ainsi, la proportion d'enfants préscolarisés avant le primaire passe de 15,8 % chez les mères non scolarisées à plus de 70 % si la mère a été scolarisée au secondaire ou au supérieur. De même, la proportion d'enfants préscolarisés passe de 37% dans le centre-ouest à plus de 57% dans la région de Tunis. Par ailleurs, dans les ménages les plus riches, environ sept enfants sur dix étaient préscolarisés, contre 17,0% dans les ménages les plus pauvres.

Conscient de la situation et de l'importance de l'éducation préscolaire pour l'atteinte des objectifs de l'agenda international, le gouvernement repositionne cette thématique au cœur de ses préoccupations en termes d'enjeu essentiel de développement durable, et vise l'atteinte des objectifs de la cible 2 de l'ODD 4 par une contribution transversale aux cibles 4.5<sup>57</sup> et 4a<sup>58</sup> de l'ODD 4, à la cible 5c<sup>59</sup> de l'ODD 5 et à la cible 10.3<sup>60</sup> de l'ODD 10.

### 1.2.5. Orientations stratégiques au niveau national pour le développement de la petite enfance et le préscolaire

La Tunisie a marqué son adhésion à la plupart des recommandations internationales à travers la signature des conventions clés qui encadrent le Développement de la Petite Enfance (DPE) et l'éducation préscolaire. Il s'agit essentiellement de la convention relative aux droits de l'enfant<sup>61</sup>, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant<sup>62,63</sup>, la convention relative aux Droits des personnes handicapées<sup>64</sup>, les Objectifs (4.2.1 et 4.2.2 et 16.2) du Développement Durable – ODD- 2030<sup>65</sup>, le Cadre d'action de Dakar pour l'éducation

<sup>54</sup> Institut National de la Statistique de la Tunisie, United Nations Children's Fund. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2011-2012. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2013.

<sup>55</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF ; 2022.

<sup>56</sup> République Tunisienne. Mission d'appui au Ministère de l'Éducation pour l'approfondissement de l'analyse sectorielle et l'élaboration du plan stratégique. Tunis, Tunisie: ME; 2022.

<sup>57</sup> Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

<sup>58</sup> Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

<sup>59</sup> Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

<sup>60</sup> Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

<sup>61</sup> Union Africaine. Convention relative aux droits de l'enfant adoptée et ouverte à la signature, ratification et adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 2 septembre 1990. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine ; 1990.

<sup>62</sup> Union Africaine. Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine ; 2019.

<sup>63</sup> Union Africaine. Liste des pays ayant signé et ratifié la charte africaine des droits et du bien-être des enfants. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine ; 2019.

<sup>64</sup> Organisation des Nations Unies. Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, USA : ONU ; 2006.

<sup>65</sup> Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

pour tous<sup>66</sup>, et la Déclaration d'Incheon et Cadre d'action ODD 4 – Éducation 2030<sup>67</sup>. Elle les a matérialisées à différents niveaux à travers les documents stratégiques nationaux, sectoriels comme globaux. Ainsi, au plan national, les interventions du préscolaire s'insèrent dans un cadre normatif et législatif qui intègre plusieurs documents de politiques et stratégies, guides et cadres des interventions en faveur du développement du capital humain et du Développement de la petite Enfance en particulier.

Tableau 3. Environnement normatif national de développement de l'éducation préscolaire

Cadre normatif	Orientations
Tunisie vision 2035 <sup>68</sup>	Fondation du développement national matérialisé à travers le <i>Plan Stratégique de Développement Economique et Social 2016-2020</i> , ce document d'orientation politique et stratégique national se fixe comme première orientation le développement du capital humain. Sous le pilier du développement humain et de l'inclusion sociale, le développement de la petite enfance (incluant l'éducation préscolaire) est reconnu comme une intervention incontournable pour construire une nouvelle vision et un nouveau modèle de développement durable et d'inclusion socio-économique <sup>69</sup> .
Loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002 relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire	En son chapitre III, titre premier, à partir de l'article 16, elle fixe, pour l'éducation préscolaire, le but, les cibles (3 à 6 ans), ainsi que les compétences à développer. En son article 17, elle recommande la généralisation de la classe préparatoire, et en son article 18, elle intègre cette classe préparatoire à l'enseignement tout en spécifiant les dérogations sur les attributs de l'enseignement de base que sont les caractères gratuit (dans les établissements publics) et obligatoire (paragraphe 1 de l'article 4 et paragraphe 1 de l'article 20).
Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance <sup>70</sup>	Née à la suite des deux Plans nationaux d'action (PNA) pour l'enfance couvrant les périodes 1992-2001 (PNA1) et 2002-2011 (PNA2), ainsi que des constats de progrès insuffisants et de l'inadéquation des stratégies antérieures, cette stratégie, qui se veut à même de garantir plus de qualité de l'offre et plus d'équité, a pour but d'« <i>assurer, avant 2025 et de manière équitable, à tous les petits enfants en Tunisie et en particulier les petits enfants vulnérables et défavorisés, des services intégrés de développement physique et psychomoteur, cognitif, social et émotionnel à travers un cadre d'action commun, harmonisé et fonctionnel</i> ». Dans son sous-axe 1.3, elle se focalise sur le préscolaire relatif à la période de 37 à 72 mois à travers une « <i>expansion équitable et l'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire inclusive et ..., en mettant l'accent sur les critères d'exercice, les normes et règlements de service des établissements préscolaires ..., afin que ces établissements garantissent un milieu accueillant et une bonne transition à l'école primaire</i> ».

Il existe aussi un plan de développement du secteur de l'Education<sup>71</sup> 2016-2020, et les perspectives de développement de l'offre du préscolaire ont été envisagées, avec des estimations de coûts, à travers 2 documents : le plan d'action budgétisé pour la généralisation de la préscolarisation en Tunisie<sup>72</sup> et une note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie<sup>73</sup>. L'UNICEF accompagne également les orientations stratégiques nationales à travers son plan stratégique de l'éducation 2019-2030<sup>74</sup> et le cadre global de développement de l'éducation (figure 2), issu de son rapport sur la situation de l'éducation préscolaire dans le monde<sup>75</sup>.

<sup>66</sup> Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Cadre d'action de Dakar, L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs [Internet]. 2000. Disponible sur : [https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/UNESCO\\_Cadre\\_Action\\_Dakar\\_2000\\_FR.pdf](https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/UNESCO_Cadre_Action_Dakar_2000_FR.pdf)

<sup>67</sup> Organisations des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Éducation 2030 Déclaration d'Incheon : Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous [Internet]. Disponible sur : <http://uis.unesco.org/fr/file/1559>

<sup>68</sup> République Tunisienne. Document de vision et d'orientation du gouvernement. Tunisie Vision 2035.

<sup>69</sup> UNICEF Tunisie. Investing in Quality Early Childhood Development in Poor Disadvantaged Communities for Social and Economic Development. Tunis, Tunisie : UNICEF Tunisie ; 2017. (ECD Note).

<sup>70</sup> République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

<sup>71</sup> République Tunisienne. Plan du Secteur Education 2016-2020-Pour une école publique équitable et performante qui construit le citoyen et fait avancer la nation. Tunis, Tunisie : ME ; 2016.

<sup>72</sup> Larousse JP, Prigent L. Plan d'action budgétisé pour la généralisation de la préscolarisation en Tunisie. 2017.

<sup>73</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF ; 2022.

<sup>74</sup> United Nations Children's Fund. Chaque enfant apprend. Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation 2019-2030. New York, USA : UNICEF ; 2019.

<sup>75</sup> United Nations Children's Fund. Un monde prêt à apprendre : Accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité. New York, USA : UNICEF ; 2019.



Figure 4. Cadre global de développement de l'éducation préscolaire<sup>76</sup>

## 2. But, objectifs et portée de l'évaluation

### 2.1. But et objectifs

En accord avec la demande explicitée dans les termes de références (TdR), la présente évaluation est centrée sur le bilan des acquis des élèves à l'entrée du primaire. Elle est formative, avec un but d'apprentissage en ce sens qu'elle est destinée à informer, par des données factuelles, l'élaboration de la politique la plus appropriée pour le préscolaire. Elle rend compte des résultats obtenus avec les formules existantes en documentant les bonnes pratiques et les leçons apprises. Elle vise, de cette manière, à guider, au niveau politique, la prise de décision pour l'expansion de la fourniture des services préscolaires équitables et de qualité.

Les objectifs poursuivis par cette évaluation sont :

- Analyser l'impact des différentes formules (publique, privé, société civile) de prestation de services de préscolaire sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire ;
- Evaluer l'impact de la non-préscolarisation sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire.

### 2.2. Portée

#### 2.2.1. Champs d'investigation

Conformément à la demande issue des TdR, l'évaluation s'est en priorité intéressée au bilan des compétences des enfants à l'entrée au primaire. Néanmoins, ce bilan des compétences étant lié aux différentes formules du préscolaire et à leurs caractéristiques, les formules ont été prises en compte dans l'évaluation en s'intéressant aux caractéristiques organisationnelles, aux facteurs limitants ainsi qu'aux facteurs de succès.

#### 2.2.2. Portée territoriale

L'évaluation a pris en compte l'ensemble du pays, en s'assurant de l'intégration de toutes les spécificités territoriales. La collecte de données primaires a été réalisée à partir de plusieurs échantillons, en veillant à intégrer les facteurs connus de disparités (exemple urbain/rural). Les divisions administratives et structures visitées sont spécifiées dans la section présentant l'échantillonnage (section 3.2.3).

<sup>76</sup> UNICEF Lesotho. Synthesis Note on Building Early Learning and Development at Scale (BELDS) initiative. 2020.

### 2.2.3. Portée temporelle

L'évaluation s'est faite sur la base des enfants entrés au primaire au titre de l'année scolaire 2022-2023, incluant ceux qui ont fréquenté ou non le préscolaire ces trois dernières années (de l'année scolaire 2019-2020 à l'année scolaire 2021-2022).

## 2.3. Utilisation de l'évaluation

Les résultats et les recommandations de l'évaluation doivent servir à renforcer les programmes et politiques de l'éducation préscolaire en Tunisie. Pour cela, ils seront utilisés aussi bien par l'UNICEF que par les parties nationales et les autres partenaires au développement. L'UNICEF et les partenaires nationaux du gouvernement tunisien seront les détenteurs de cette évaluation, et les résultats seront partagés avec les autres partenaires au développement intervenant dans le secteur du développement de la petite enfance.

Les principaux utilisateurs et l'utilisation sont détaillés au tableau ci-après.

Tableau 4. Acteurs de l'éducation du préscolaire en Tunisie et leur utilisation des résultats de l'évaluation

Acteurs	Utilisation
<b>Utilisateurs principaux</b>	
Institutions gouvernementales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'Éducation</li> <li>• Ministère de la Femme, Famille, Enfants et personnes âgées</li> <li>• Ministère des Affaires Religieuses</li> <li>• Ministère des Affaires Sociales</li> <li>• Ministère de l'Intérieur</li> <li>• Ministère de la Défense<sup>77</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer l'impact des différentes formules</li> <li>• Recenser les facteurs de succès et les facteurs de contraintes</li> <li>• Capitaliser les leçons apprises</li> <li>• Adapter la politique nationale du préscolaire</li> </ul>
UNICEF- Bureau Tunisie Les autres agences du Système des Nations Unies partenaires : UNESCO <sup>78</sup> la Banque Mondiale, l'Union Européenne, les autres partenaires bilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer l'impact des différentes formules</li> <li>• Recenser les facteurs de succès et les facteurs de contraintes</li> <li>• Capitaliser les leçons apprises</li> <li>• Documenter l'analyse de situation et informer les cadres de performance</li> <li>• Adapter les interventions en appui au développement du préscolaire en Tunisie</li> <li>• Orienter les partenariats stratégiques</li> <li>• Informer le plaidoyer à l'attention des bailleurs de fonds.</li> </ul>
<b>Utilisateurs secondaires</b>	
Organismes impliqués directement ou indirectement dans des programmes d'éducation préscolaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• UTSS</li> <li>• CONNECT</li> <li>• UTICA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documenter l'analyse de situation</li> <li>• Adapter les interventions en appui au développement du préscolaire en Tunisie.</li> </ul>
Organisations de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documenter l'analyse de situation</li> <li>• Adapter les interventions en appui au développement du préscolaire en Tunisie</li> <li>• Utiliser les résultats comme outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.</li> </ul>
Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les résultats comme outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.</li> </ul>
Enfants d'âge préscolaire et communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaires des services, et de l'amélioration de la qualité de l'offre des services.</li> </ul>

<sup>77</sup> Ministère de l'Éducation. Projet Annuel de Performance Mission Education Année 2022. Unité de gestion du budget par objectifs. Tunis, Tunisie : ME ; 2022.

<sup>78</sup> Pas spécifique au préscolaire, plutôt global

## 3. Cadre de l'évaluation et méthodes

### 3.1. Cadre de l'évaluation

#### 3.1.1. Critères et questions d'évaluation

Les critères et les questions d'évaluation ont été mis à la disposition de l'équipe des consultants par le bureau-pays de l'UNICEF à travers les TdR. Des reformulations, ainsi que des questions additionnelles, ont été proposées à partir de la revue documentaire et des entretiens préliminaires. L'évaluation s'est basée sur les critères révisés du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (CAD/OCDE)<sup>79</sup> et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE)<sup>80</sup> : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience ont été retenus. Le critère de durabilité n'a pas été retenu, après les discussions avec les commanditaires. Le critère additionnel « Genre, équité et droits humains » a été aussi pris en compte, ainsi que le recommandent les normes et standards d'évaluation de l'UNICEF<sup>81</sup> et conformément aux TdR, quoique la question du genre et de l'équité ait été évaluée de manière transversale aux critères. Le critère de coordination a été ajouté par l'équipe d'évaluation. Les questions ont été adaptées selon le niveau d'utilisation. Elles sont détaillées en annexe 2, et rappelées par critère dans la section 4.

#### 3.1.2. Matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation présentant les questions, les sous-questions, les indicateurs et les sources d'information a été développée à partir de ces critères et questions. Elle est disponible en annexe 5.

## 3.2. Méthodes

### 3.2.1. Approches d'évaluation

L'évaluation s'est conformée aux normes et différents codes relatifs aux évaluations et dictés par le système des Nations Unies, en général, et par l'UNICEF, en particulier : il s'agit principalement des directives et standards en matière d'évaluation du Groupe d'Évaluation des Nations unies<sup>82,83</sup>, et des normes éthiques et de conduite en matière de recherche de l'UNICEF<sup>84,85</sup>, avec une attention particulière pour les recommandations relatives aux normes pour les recherches impliquant les enfants<sup>86,87</sup>.

Plusieurs approches ont été combinées à toutes les étapes, compte-tenu de la diversité et de la complexité des informations à collecter. Des données secondaires et des données primaires ont été exploitées à travers une démarche mixte : une enquête quantitative et une enquête qualitative. La collecte a été transversale. Lors de l'analyse, l'enquête quantitative s'est concentrée sur les critères d'efficacité et d'efficience, tandis que l'enquête qualitative a été transversale et a couvert tous les critères. Dans une analyse globale, sur la base de la théorie de changement, le contexte et les évidences ont été examinés pour déterminer les changements, ainsi que les facteurs d'influence<sup>88</sup>, afin de proposer des recommandations appropriées pour la mise en place d'une politique du préscolaire plus adaptée.

<sup>79</sup> Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation. Des meilleurs critères pour des meilleures évaluations : Définitions adaptées et principes d'utilisation. 2019.

<sup>80</sup> United Nations Evaluation Group. Normes et règles d'évaluation. 2016.

<sup>81</sup> Peersman G. Notes méthodologiques. Évaluation d'impact n°3 : Critères d'évaluation. Florence: Centre de recherche Innocenti; 2014.

<sup>82</sup> United Nations Evaluation Group. UNEG Code of Conduct for Evaluation in the UN System. 2008.

<sup>83</sup> United Nations Evaluation Group. Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation - Towards UNEG Guidance. 2011. Report No.: UNEG/G(2011)2.

<sup>84</sup> United Nations Children's Fund. Politiques de l'UNICEF en matière d'évaluation. New York, USA: UNICEF; 2007. Report No.: E/ICEF/2008/4.

<sup>85</sup> United Nations Children's Fund. UNICEF procedure for ethical standards in research, evaluation, data collection and analysis. New York, USA: UNICEF; 2015. Report No.: CF/PD/DRP/2015-001.

<sup>86</sup> Powell MA, Taylor N, Fitzgerald R. Recherche éthique impliquant des enfants. Florence: UNICEF Innocenti Research Centre; 2015. (Innocenti Publications).

<sup>87</sup> Thompson S, Cannon M, Wickenden M. Exploring Critical Issues in the Ethical Involvement of Children with Disabilities in Evidence Generation. Innocenti Florence: UNICEF Office of Research; 2020. (Innocenti Working Papers).

<sup>88</sup> Contandriopoulos AP, Avargues MC, Champagne F, Denis JL. L'évaluation dans le domaine de la santé : concepts et méthodes. Revue d'épidémiologie et de santé publique. 2000;48(6):517-39.

Pour que les résultats soient plus aisément utilisables par les parties prenantes, l'évaluation, tout au long des différentes phases, s'est déroulée dans un modèle d'apprentissage mutuel en facilitant la pleine participation des parties prenantes et l'inclusion de tous acteurs. L'approche participative a été privilégiée à toutes les étapes (aussi bien en phase préparatoire pour l'élaboration et la validation des outils que lors de la collecte des données) pour faciliter, d'une part, le recueil des opinions, la diversité, la triangulation des informations et, d'autre part, l'appropriation des résultats et l'adhésion des parties prenantes aux recommandations consensuelles issues de l'évaluation. Des informations plus détaillées relatives à cette approche sont disponibles dans le rapport de démarrage.

### **3.2.2. Méthodes, techniques et outils de collecte de données**

La revue documentaire et la collecte de données secondaires ont été associées à une collecte de données primaires quantitatives et qualitatives sur le terrain. Les techniques utilisées ont été i) les entretiens semi-structurés avec les informateurs clés et ii) les discussions de groupe avec les bénéficiaires.

#### **3.2.2.1. Revue documentaire**

Elle a été réalisée lors de la phase préparatoire et lors de la collecte de données: Elle s'est intéressée i) aux documents normatifs de cadrage globaux (politiques et stratégies internationales ou nationales en matière de développement de l'éducation, du DPE et du préscolaire), ii) aux documents de cadrage stratégiques sectoriels et documents opérationnels sectoriels du DPE et du préscolaire, iii) aux documents de cadrage des interventions des partenaires, notamment ceux de l'UNICEF, iv) aux annuaires statistiques, et v) aux rapports d'études et d'enquête pertinents. La liste des documents consultés est disponible en annexe 6.

#### **3.2.2.2. Entretiens individuels avec les informateurs clés (EIC)**

La cartographie sommaire des parties prenantes élaborée par l'équipe a permis d'identifier les informateurs clés les plus pertinents, parties prenantes des différentes offres de préscolaire au niveau national (annexe 3). Au nombre des personnes rencontrées, il s'agit principalement des acteurs des ministères impliqués ainsi que leurs représentants déconcentrés, des acteurs du bureau-pays de l'UNICEF, et des acteurs de la mise en œuvre au niveau opérationnel (directeurs des structures préscolaires). Ainsi, dans le volet qualitatif, 26 entretiens (sur 28 prévus) ont été conduits avec des informateurs clés grâce à un guide d'entretien, tandis que dans le volet quantitatif, 155 (sur 160 prévus) directeurs d'école ont été enquêtés grâce à un questionnaire. La liste détaillée des personnes rencontrées dans le volet qualitatif est en annexe 7.

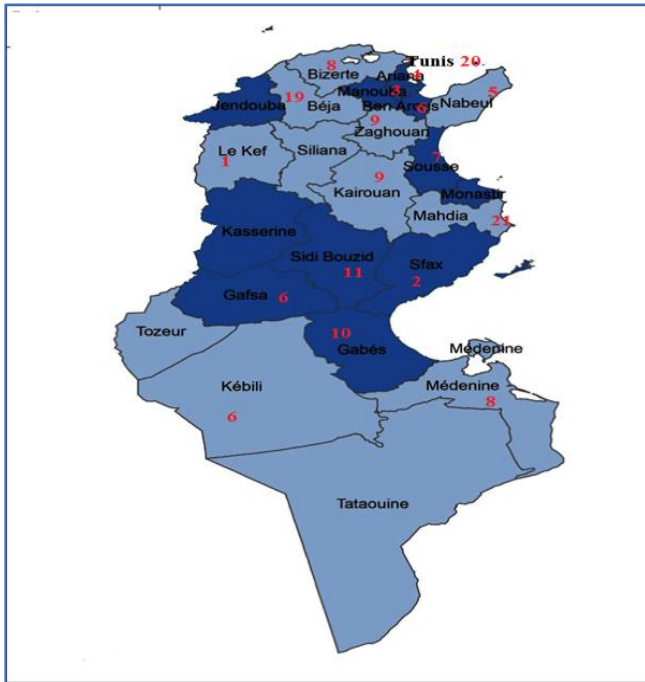
#### **3.2.2.3. Discussions de groupe**

Elles ont été conduites en premier lieu avec les bénéficiaires : d'une part, les parents d'enfants qui ont bénéficié du préscolaire, et d'autre part, des mères d'enfants qui n'ont pas bénéficié du préscolaire. Il n'a cependant pas été possible de mobiliser un groupe entier de parents ayant des besoins spécifiques, tels que ceux d'enfants porteurs de handicaps. Toutefois, à travers les parents d'enfants scolarisés rencontrés, les particularités des enfants ayant des besoins spécifiques ont été évoqués.

Les discussions de groupe ont été également réalisées avec des éducateurs pour recueillir leurs perspectives de clients internes. Au total, 07 discussions de groupe (sur 08 initialement prévus) ont été réalisées, dont 03 avec des parents d'enfants préscolarisés, 01 avec des parents d'enfants non préscolarisés, et 03 avec des éducatrices aussi bien en milieu urbain que rural. La liste des cibles et sites des discussions de groupe réalisée est en annexe 7.



### 3.2.2.4. Entretiens avec les élèves et bilan de compétences



Les entretiens<sup>89</sup> avec les élèves s’inscrivent dans l’enquête quantitative qui vise la détermination du degré d’acquisition de compétences (bilan de compétences) au regard des prérequis nécessaires aux enfants lors de leur entrée au cycle primaire. Ils ont été basés sur un questionnaire. Ainsi, 1 613 élèves ont pris en compte pour ce bilan (sur un effectif minimal envisagé de 1 600) dans 155 structures réparties sur l’ensemble du territoire national (

Figure 4). De plus amples informations sur la sélection des cibles sont disponibles dans le rapport de démarrage, et résumées dans une synthèse de la stratégie d’échantillonnage en annexe 8.

Figure 5. Répartition des structures échantillonnées (primaires/précolaires) sur le territoire national – Bilan des compétences des enfants à l’entrée du primaire, Tunisie 2023

### 3.2.2.5. Outils de collecte des données de terrain

Les outils de collecte (cf. annexe 9) ont été développés sur la base de la matrice d’évaluation et de la revue de littérature. Ainsi, pour la collecte des données primaires, ont été élaborés i) un questionnaire pour les élèves, ii) un questionnaire pour les directeurs des structures préscolaires, iii) un guide d’entretien pour les entretiens individuels avec les informateurs clés (autres que les directeurs des structures préscolaires), et iv) un guide d’entretien pour les discussions de groupe. Les questions ont été adaptées pour chaque catégorie de cibles dans les guides d’entretien. Les outils ont fait l’objet d’un prétest avant leur exploitation sur le terrain.

- Le questionnaire « élève » est organisé en référence à ce qui a été validé comme représentant les compétences prérequis pour aborder efficacement les apprentissages formels au cycle primaire<sup>90</sup>. Les domaines considérés sont la *motricité*, le *développement cognitif*, le *langage* et le *développement social*.
- Le questionnaire « structure préscolaire » renseigne sur divers aspects caractéristiques du fonctionnement du jardin (taille des groupes pédagogiques, taux d’encadrement, type et niveau académique des éducateurs ...), de ses ressources financières, du temps d’apprentissage dispensé aux enfants, ainsi que la nature des contenus pédagogiques.
- Le guide d’entretien pour les informateurs clés et le guide d’entretien pour les discussions de groupe ont été dérivés des questions d’évaluation et des autres éléments de la matrice.

Les questionnaires « élève » et « structures préscolaires » (à destination des directeurs) ont été administrés par des enquêteurs formés sous la supervision des consultants, tandis que les entretiens et les discussions de groupe ont été conduits par les consultants. Les enquêteurs sont des inspecteurs du cycle primaire, les

<sup>89</sup> Il s’agit en réalité d’épreuves d’évaluation avec des exercices collectifs et individuels. L’ensemble a été structuré sous la forme d’un instrument proche d’un questionnaire. Nous entendrons dans la suite du document sous le vocable ‘questionnaire élève », cet instrument compilant les épreuves d’évaluation avec des exercices collectifs et individuels pour le test de compétences des enfants. Il est disponible en annexe 9.

<sup>90</sup> Fernald LCH, Kariger P, Engle P, Raikes A. Examining Early Child Development in Low-Income Countries: A Toolkit for the Assessment of Children in the First Five Years of Life. Washington, D.C: World Bank; 2009.

seuls habilités à avoir accès aux écoles et à interroger le directeur, les enseignants et les élèves. Leur désignation a été faite par les autorités du ME.

### 3.2.3. Stratégies d'échantillonnage des structures et des cibles

Pour intégrer les contraintes pratiques de disponibilité de ressources et de temps, et dans une logique d'efficacité, l'échantillonnage par choix raisonné a été le principe de base, aussi bien pour l'enquête quantitative dans l'identification des structures que pour l'enquête qualitative. L'échantillon retenu pour la collecte des données est basé sur les strates géographiques et les critères de disparités urbain/rural ; la logique d'échantillonnage représentatif des interventions et des différentes offres a été considérée en premier lieu. Les critères d'accessibilité ont été intégrés, et ont déterminé le choix définitif des structures et des cibles avec les équipes locales. La stratégie d'échantillonnage a été bien détaillée dans le rapport de démarrage ; une synthèse des points saillants, ainsi que les structures et informateurs clés-retenus, est disponible en annexe 8.

### 3.2.4. Analyse et assurance qualité des données

Les analyses ont été développées dans une démarche combinée intégrant des techniques quantitatives ou qualitatives d'analyse des données. Les logiciels Microsoft Excel et SPSS ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des données quantitatives. Les données qualitatives ont été enregistrées sur supports magnétiques (pour les répondants consentants), résumées, transcrites et compilées, puis soumises à une analyse thématique de contenu. L'analyse des données quantitatives relatives au bilan de compétences s'est fondée sur la construction des scores globaux (additif et factoriel synthétique) et des scores thématiques pour la description, ainsi que pour les comparaisons<sup>91</sup>.

La triangulation des informations par le croisement des données issues de différentes sources et collectées par différentes approches a été réalisée pour assurer l'objectivité, la cohérence et la fiabilité des données collectées. Le détail de la démarche d'analyse utilisée est disponible dans le rapport de démarrage.

L'assurance qualité du processus est faite en interne par l'UNICEF, grâce au contrôle du respect des normes éthiques en matière de recherche, et par le comité de pilotage, qui veille à la qualité et valide les différents livrables.

### 3.2.5. Considérations éthiques et principes d'évaluation

La mission d'évaluation a été gérée conformément aux normes et standards d'évaluation (2016) de UNEG<sup>92,93,94</sup>, et aux normes établies par le réseau *Development Assistance Committee* (DAC) de l'OCDE<sup>95</sup>. L'équipe d'évaluation s'est attachée à respecter les standards de qualité du « *Global Evaluation Reports Oversight System* (GEROS) » de l'UNICEF<sup>96</sup>. Les recommandations issues de la Politique révisée d'évaluation de l'UNICEF (annexe 10)<sup>97</sup>, les principes éthiques définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et les éléments de la procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en recherche, évaluation, collecte et analyse de données<sup>98</sup> ont été pris en compte.

Le consentement éclairé des répondants éligibles a été sollicité avant de démarrer les entretiens, avec à l'appui une note d'information et une fiche de consentement. Toutes les démarches administratives

---

<sup>91</sup> Les informations détaillées sont disponibles dans le rapport complet de l'enquête quantitative dédiée au bilan de compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie.

<sup>92</sup> United Nations Evaluation Group. UNEG Code of Conduct for Evaluation in the UN System. 2008.

<sup>93</sup> United Nations Evaluation Group. Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation - Towards UNEG Guidance. 2011. Report No.: UNEG/G(2011)2.

<sup>94</sup> United Nations Evaluation Group. Normes et règles d'évaluation. 2016.

<sup>95</sup> Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation. Des meilleurs critères pour des meilleures évaluations : Définitions adaptées et principes d'utilisation. 2019.

<sup>96</sup> Barnes J, Vaca S. Global Evaluation Report Oversight System. New York, USA: UNICEF; 2017.

<sup>97</sup> United Nations Children's Fund. Revised Evaluation Policy of UNICEF. New York, USA: UNICEF; 2018.

<sup>98</sup> United Nations Children's Fund. UNICEF procedure for ethical standards in research, evaluation, data collection and analysis. New York, USA: UNICEF; 2015. Report No.: CF/PD/DRP/2015-001.

nécessaires ont été effectuées avant le début de la collecte, avec l'aval des partenaires gouvernementaux et l'appui du bureau-pays de l'UNICEF. Les mesures barrières, désormais inscrites dans les habitudes, ont été respectées aussi bien pour les entretiens individuels que pour les discussions de groupe. L'évaluation a reçu l'approbation éthique du bureau régional avant le démarrage de la collecte de données. Le détail de toutes les aspects éthiques et principes considérés, ainsi que leur application, est disponible dans le rapport de démarrage, et synthétisé en annexe 11.

### 3.2.6. Limites et stratégies d'atténuation idoines

Les limites de cette évaluation pouvant avoir un impact négatif sur la qualité des données étaient relatives à la non-disponibilité de certains acteurs (discussions de groupe) et à la non-disponibilité de certaines données à l'origine d'une évaluabilité peu satisfaisante (cf. rapport de démarrage). Les mesures mises en place pour atténuer leurs effets peuvent se résumer comme suit :

- Non disponibilité de données de planification et de suivi-évaluation mutualisées pour le préscolaire au niveau national, liée à la fragmentation du système : la collecte de données de différentes sources et la triangulation pourront aider à en limiter les conséquences. Mentionnons toutefois que l'analyse d'évaluabilité réalisée lors de la phase de démarrage avait conclu à une évaluabilité peu satisfaisante ;
- Non disponibilité de bénéficiaires pour la conduite des discussions de groupe : certaines cibles ont été difficiles à mobiliser (à trouver tout simplement car peu fréquents : les parents d'enfants non préscolarisés et les parents d'enfants à besoins spécifiques). Les spécificités les concernant ont été abordées dans les autres discussions de groupe et au cours des entretiens avec les informateurs clés.

### 3.3. Déroulement de l'évaluation

L'évaluation a été structurée en trois phases, ainsi que représentées par la figure ci-après.

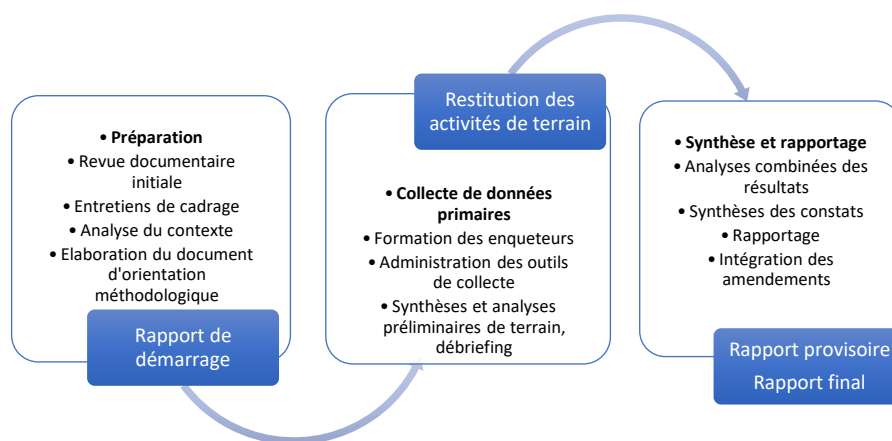


Figure 6. Phases de l'évaluation résultats et livrables

La phase de démarrage s'est ainsi déroulée entre juillet et octobre 2022. La phase de collecte a eu lieu en octobre-novembre 2022 et mars 2023, avec une phase présentielle sur le terrain dans le pays et des entretiens en lignes. L'analyse et la synthèse des résultats, conclusions et recommandations et la rédaction ont été faites de janvier à juin 2023.

## 4. Constats et conclusions préliminaires

Les constats et conclusions préliminaires seront présentés par critère. Les questions sont rappelées, et il est à mentionner que certaines informations peuvent être répétées à cause de leur transversalité.

## 4.1. Pertinence et cohérence

Il s'agit, dans cette partie, d'analyser dans quelle mesure les stratégies des formules du préscolaire sont en lien avec les besoins des enfants, la diversité des profils et les contextes.

L'inexistence d'un cadre unifié propre intégrant toutes les formules ne facilite pas ce type d'analyse. Nous l'aborderons en nous référant aux interventions sectorielles en elles-mêmes et, si cela est possible, au volet préscolaire de la Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance (SNM-DPE). Cette analyse intègre les réflexions sur la pertinence des stratégies en lien avec les priorités au niveau national et au niveau global, et leur cohérence avec les autres interventions au plan national.

- PEC1. Les services qui sont fournis aux enfants sont-ils appropriés aux besoins et au contexte des enfants des différents parcours, milieux sociaux et zones géographiques, *i.e.* les garçons, les filles, les enfants des groupes vulnérables, ainsi que les enfants aux besoins spécifiques ?
- PEC2. Quelle est la cohérence de l'offre ?\*\* (Dans l'efficacité, selon les TdR)

### 4.1.1. Alignement avec les besoins de toutes les cibles dans le contexte national

S'agissant de l'alignement des services offerts aux besoins des enfants, besoins intégrant leurs contextes, 2 aspects sont à considérer : i) l'alignement des interventions aux standards pour répondre aux besoins de tout enfant d'âge préscolaire) et ii) l'alignement des interventions développées en vue de répondre les besoins spécifiques de tout ordre, pour toutes les cibles, quel que soit leur profil.

*De l'alignement aux besoins de développement de tout enfant d'âge préscolaire*

L'analyse du contexte national présentée à la sous-section 1.2 du document esquisse les différents enjeux relatifs au préscolaire en Tunisie, et montre qu'il s'agit du maillon faible du système éducatif tunisien. La proportion moyenne d'enfants préscolarisés était estimée à 7% en 1990, 15,9% en l'an 2000, 37% en 2015<sup>99</sup>, 44,4% en 2017<sup>100</sup> et 50,6% en 2018. En dépit de l'évolution positive, des efforts restent à faire pour atteindre l'objectif spécifique 7, qui est d'« Assurer le développement des petits enfants de 37 à 72 mois à travers le soutien des familles et *la garantie de l'accès équitable à des services de qualité dans les établissements préscolaires*, les structures de santé, les services de protection et les centres de culture et de sports » visé par la Stratégie Nationale Multisectorielle de la DPE à l'horizon 2025<sup>101</sup> : la mise en œuvre des interventions au sein des différentes formules s'articule autour de ce cadre multisectoriel commun, et s'aligne sur les besoins quantitatifs identifiés au niveau sectoriel.

Couvrir les besoins fondamentaux de développement harmonieux chez les enfants requiert une offre des services qui allie des interventions qui permettent i) son développement psychomoteur, mental, affectif, l'évolution de ses pouvoirs d'expression, la stimulation et l'enrichissement de son imagination, l'évolution de ses pouvoirs de création et de créativité, et ii) sa socialisation avec ses pairs et les animateurs, son intégration sociale (en se basant sur les valeurs religieuses patriotiques, culturelles et sociales), et son adaptation au milieu scolaire (en le préparant à recevoir les apprentissages de base)<sup>102</sup>. Combiner ces résultats d'acquisition suppose donc une qualité de l'offre qui réponde à un certain nombre de standards.

S'intéressant à la qualité de l'offre du préscolaire, toutes les analyses réalisées s'accordent à constater une disparité certaine, qui

*Citation*

« Bien sûr que les offres sont pertinentes en général parce qu'elles permettent au moins d'offrir la préscolarisation, mais la plupart ne permettent pas de répondre à tous les besoins pour un développement optimal de l'enfant. »

*Cadre UNICEF, Tunis*

<sup>99</sup> Institut National de la Statistique de la Tunisie, United Nations Children's Fund. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2011-2012. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2013.

<sup>100</sup> République Tunisienne, UNICEF Tunisie. Rapport d'analyse de situation des enfants en Tunisie 2020. Tunis, Tunisie : UNICEF Tunisie ; 2021.

<sup>101</sup> Résultat attendu 3 de l'objectif 7 : « En 2021, plus de 95% des filles et des garçons ont bénéficié d'au moins une année d'enseignement préscolaire gratuit et obligatoire avant l'accès au premier cycle primaire ».

<sup>102</sup> Ladjili-Mouchette J. Le kuttâb et le jardin d'enfants en Tunisie. In: Bleuchot H, éditeur. Les institutions traditionnelles dans le monde arabe [Internet]. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans; 2013 [cité 17 juin 2023]. p. 125-49. (Hommes et sociétés).

Disponible sur : <http://books.openedition.org/iremam/271>

couvre plusieurs éléments, parmi lesquels, la durée totale (1 à 3 ans selon l'offre), la durée moyenne annuelle des enseignements, la qualification des éducateurs, le contenu, les approches pédagogiques utilisées, ainsi que la disponibilité du matériel pédagogique. Ainsi, la durée moyenne annuelle de l'enseignement en CP est de 459 heures sur l'année, tandis que les JE oscillent selon le secteur entre 764 et 1 202 heures et que les kouttebs offrent une moyenne de 619 heures d'enseignement annuel. Bien qu'il n'y ait pas de normes internationales rigides établies, le consensus des spécialistes est fait autour d'un volume optimal situé en 700 et 750, voire 800 heures annuelles (en présumant d'un contenu adéquat). Dans le même sens, les différentes analyses montrent que la qualification des éducateurs est moins bonne dans les jardins privés et les kouttebs que dans les CP, et que les approches pédagogiques utilisées s'alignent sur les capacités des éducateurs<sup>103</sup>.

S'agissant de la durée de l'éducation préscolaire, la Politique de Développement de la Petite Enfance SABER-DPE de la banque mondiale recommande une « école préscolaire gratuite (de préférence deux ans, avec un programme d'étude, des salles de classes appropriées et des mécanismes d'assurance de la qualité bien établis) »<sup>104</sup>. Sur cette base, le modèle actuel de la CP ne saurait être pertinent pour répondre de manière optimale aux besoins des enfants. Quant aux contenus attendus, comme spécifié dans le descriptif des offres, ils sont assez variables selon les formules, et dépendent aussi finalement des capacités des éducateurs. Lorsque, dans les kouttebs, l'enseignement est centré sur la lecture et l'apprentissage de la langue arabe et du coran, dans les CP, il est par exemple plus centré sur les acquisitions en prélude à l'enseignement primaire.

#### Citation

« Un an c'est trop court, ça ne peut pas permettre à l'enfant d'apprendre tout ce qu'il faut. »

*Parent d'enfant préscolarisé, Haffouz*

Citation  
« On doit pouvoir commencer à apprendre à l'enfant très tôt l'anglais et l'informatique, parce que dans le monde actuel, on ne peut plus évoluer sans ça. »  
*Parent d'enfant préscolarisé, Tunis*

Il s'établit ainsi, sur ces critères pris en exemple, qu'aucune des formules n'a le potentiel de remplir tous les standards attendus pour répondre de façon optimale aux besoins des enfants. Cela est confirmé par les échanges avec les acteurs du secteur et les bénéficiaires, qui expliquent aussi ses différences par les disparités de ressources qui existent entre les différentes formules.

Il est important de notifier qu'il ressort des entretiens avec les bénéficiaires que la notion de « besoin » prend aussi une dimension au-delà de celles classiquement identifiées pour le développement harmonieux des enfants d'âge préscolaire. En effet, les besoins exprimés, dans le monde contemporain, s'alignent désormais sur l'acquisition d'autres compétences jugées essentielles par de nombreux parents : l'initiation à la langue anglaise, l'initiation à l'informatique, le développement des activités sportives à une plus grande intensité, etc. L'expression de ces besoins devient si forte que, bien souvent, leur satisfaction se fait au détriment des interventions réellement pertinentes pour le développement harmonieux de l'enfant.

#### Constat 1

Bien qu'il y ait globalement un alignement sur les orientations stratégiques internationales, les interventions telles que proposées par les différentes formules sont extrêmement différentes, et, prises par formule, elles n'ont pas le potentiel de répondre de façon optimale aux besoins de tous les enfants.

#### De l'alignement aux besoins spécifiques et contextuels des enfants

Le principe de l'inclusivité et la recherche de la prise en compte des besoins spécifiques et des cibles vulnérables sont inscrits à l'agenda de tous les acteurs, afin de respecter le principe de « ne laisser personne de côté », et en vue d'atteindre les objectifs spécifiques 7 et 8 de l'objectif stratégique 1 de la SNM-DPE<sup>105</sup>. Rappelons que cette stratégie a été développée avec toutes les parties prenantes du secteur du préscolaire dans le pays, que la vision en elle-même est centrée autour de l'égalité des chances pour tous et que

<sup>103</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF; 2022.

<sup>104</sup> Banque Mondiale. Rapport SABER Développement de la Petite Enfance DPE Tunisie 2015. Disponible sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/fr/986461492508159495/pdf/114297-WP-PUBLIC-FRENCH-SABER-ECD-Tunisia.pdf>.

<sup>105</sup> Objectif spécifique 8 de l'Objectif stratégique 1 : Améliorer les performances du système éducatif à travers la révision des programmes, la garantie d'un environnement d'apprentissage inclusif, la formation et la réhabilitation des enseignants et des formateurs.

l'Objectif stratégique 1, « Prestations et services de développement de la petite enfance adaptés à ses besoins selon les cycles de vie et apportant une réponse appropriée aux situations de vulnérabilité », met l'accent sur la réponse aux situations de vulnérabilité. Ainsi, dans la logique de ces orientations, les interventions déployées par les acteurs visent l'inclusivité.

Le ME décline son plan stratégique 2016-2020 autour de 4 piliers, dont les 3 que sont : i) Equité et égalité des chances, ii) discrimination positive, et iii) qualité de l'enseignement et qualité des acquis<sup>106</sup>, concourent directement à l'alignement pour la réponse aux besoins spécifiques des cibles.

Ainsi, à travers la généralisation de la CP, une de ses priorités majeures, il contribue à une plus grande inclusivité de l'offre par la réduction des disparités régionales. Par ailleurs, les programmes de subvention aux enfants les plus défavorisés<sup>107</sup>, de même que les programmes spéciaux pour les enfants à besoins spécifiques tels que les handicapés<sup>108</sup>, le développement de standards<sup>109</sup><sup>110</sup><sup>111</sup><sup>112</sup> pour le préscolaire et la formation des éducateurs, quelle que soit leur institution de tutelle, contribuent également à cette inclusivité<sup>113</sup>.

*Citation*

« Concernant le ministère de l'éducation, toutes les écoles primaires sont inclusives, et notamment pour les classes préparatoires. La création des espaces éducatifs tient compte des besoins spécifiques quant à l'infrastructure, sauf que les programmes et les contenus d'apprentissage ne sont pas adaptés aux groupes vulnérables et enfants aux besoins particuliers. »

*Cadre Ministère de l'Education, Tunis*

Le MFFEPA, pour sa part, confirme son adhésion à la vision nationale de développement de la petite enfance en mettant un accent particulier sur les programmes et projets d'inclusion des services à la petite enfance à travers des initiatives, au nombre desquels la création de JE publics modèles et la revitalisation des JE communautaires, le soutien aux enfants des familles nécessiteuses et le soutien aux enfants ayant des besoins spéciaux, dont ceux touchés par le spectre de l'autisme<sup>114</sup>.

#### *Citations*

« Le ministère des affaires religieuses assure la gratuité de l'éducation préscolaire pour les enfants orphelins et les enfants issus de familles nécessiteuses, ce qui représente 20% des enfants des kouttebs. »

*Cadre MAR, Tunis*

Les kouttebs, par essence, se dédient aux populations les plus vulnérables et les pauvres, avec une disponibilité géographique plus étendue, mais surtout une tarification plus faible qui permet aux enfants les plus démunis d'accéder au service.

En dépit de ces efforts, il persiste un gap certain, reconnu, lors des entretiens, aussi bien par les acteurs de l'offre que par les bénéficiaires, tant sur le plan de la disponibilité des services pour certaines couches de population particulièrement vulnérables que sur le plan de l'offre pour les enfants ayant des besoins spécifiques.

*Citations*

« Les stratégies proposées par les différentes formules ont contribué à la réduction des disparités et l'égalité des chances, cependant pour les enfants à besoins spécifiques (handicaps, autisme, autres limitations) et malgré la réglementation qui précise que les établissements préscolaires sont tous inclusifs, les efforts déployés sont très limités et ne répondent pas aux besoins. »

*Cadre UNICEF, Tunis*

« Il n'y a pas de structure préscolaire dans la région, l'école est loin de chez nous et il n'y a pas de transport, on ne peut pas payer la contribution. »

*Parent d'enfant non préscolarisé, zone rurale Jendouba*

<sup>106</sup> République Tunisienne. Plan du Secteur Education 2016-2020-Pour une école publique équitable et performante qui construit le citoyen et fait avancer la nation. Tunis, Tunisie : ME ; 2016.

<sup>107</sup> Faïçal BEN SALAH, Analyse de la Situation pour le Développement de la Petite Enfance en Tunisie, Septembre 2016.

<sup>108</sup> UNICEF Tunisie. Rapport national sur les enfants non scolarisés. Tunis, Tunisie : UNICEF ; 2014.

<sup>109</sup> République Tunisienne. Guide pédagogique du jardin d'enfants à la classe préparatoire-Standards pédagogiques. UNICEF, SOFRECO.

<sup>110</sup> République Tunisienne. Référentiel de l'équipement et du matériel pédagogique des jardins d'enfants et des classes préparatoires. UNICEF, SOFRECO ; 2018.

<sup>111</sup> République Tunisienne. Référentiel architecture et aménagement des structures préscolaires (jardins d'enfants et classes préparatoires). UNICEF, SOFRECO ; 2018.

<sup>112</sup> République Tunisienne. Guide pour la gestion d'un établissement préscolaire. UNICEF, SOFRECO ; 2018.

<sup>113</sup> UNICEF Tunisie. Etat des lieux du préscolaire en Tunisie 2018-2023.

<sup>114</sup> MFFEPA. Vers des services d'éducation préscolaire universels, 3, 4, 5 ans. Présentation, Travaux du comité interministériel pour la généralisation de la classe préparatoire (ME, MFFES et MAR), Mars 2023.

L'inclusivité de l'offre est inscrite au rang des priorités, et les stratégies intègrent certes la nécessité qu'elle soit prise en compte ; toutefois, les interventions proposées en elles-mêmes restent insuffisantes pour couvrir les besoins des populations vulnérables en général, et ceux des enfants à besoins spécifiques en particulier.

#### 4.1.2. Alignement avec les priorités nationales et les priorités globales

En ce qui concerne les priorités sectorielles de l'Education, se basant sur les documents d'orientation du secteur de l'éducation (loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002<sup>115</sup>, plan national de développement de l'éducation 2016-2020), on retrace la position de l'éducation préscolaire comme étant une priorité sectorielle. Ainsi, ne serait-ce que du fait de leur existence, les différentes formules d'offres préscolaires sont alignées aux priorités sectorielles.

Mais d'un autre point de vue, proposent-elles des stratégies qui sont en droite ligne avec celles des documents normatifs et stratégiques précédemment cités ?

Les offres s'insèrent dans le cadre de différentes interventions développées par les institutions de tutelle que constituent le MEN, le MFFEPA et le MAR. Cependant, la faible disponibilité de documents stratégiques unifiés et la parcellarité de l'existant rendent difficilement objective cette analyse. Les éléments ici synthétisés résultent de la combinaison de la revue documentaire et d'éléments extraits des différents entretiens pour illustrer à travers des exemples la pertinence d'interventions planifiées (Figure 7). Du point de vue des lignes stratégiques d'intervention, il ressort un alignement de la plupart des interventions dans les trois formules, avec les priorités sectorielles de l'Education. Etant donné que les interventions déployées sont du même type, et qu'elles le sont indépendamment les unes des autres au sein des secteurs ministériels, il est évident que des problèmes d'efficacité (voire de duplication) vont se poser ; et, ce d'autant plus que la question de la complémentarité entre le public et les autres secteurs (privés et associatifs), bien qu'elle soit un principe établi, ne semble ni encadrée, ni suivie.

Au regard de l'agenda international, comme illustré au point précédent à travers l'alignement sur les orientations sectorielles, les différentes formules s'alignent également sur les orientations internationales.

En 2018, selon la revue nationale volontaire du processus de l'Agenda 2030 pour le développement durable en Tunisie portant sur les ODD 4 pour l'Education de qualité, le Plan stratégique du secteur de l'éducation 2016-2020, à travers ses axes stratégiques 1 « Equité et égalité des chances » et 6 « Restructuration de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement secondaire » contribue à l'atteinte de la cible 3 de l'ODD 4, qui est relative à l'éducation préscolaire<sup>116</sup>. Spécifiquement, les interventions délivrées par les 3 institutions répondent directement à l'axe stratégique d'équité et d'égalité, axe central à toutes les politiques et stratégies de l'éducation tunisienne (figure 7). Par ailleurs, toutes les interventions contribuant à l'inclusivité (prise en compte des populations à risque de vulnérabilité) et à l'extension de l'offre (création de classes/infrastructures supplémentaires) proposées par les 3 formules sont alignées sur les cibles 5 et l'ODD 4 à travers l'orientation 1, pour l'atteinte de l'ODD 4.3 proposée par le cadre d'action 2030 de la déclaration d'Incheon, qui est de « *Mettre en place des politiques et une législation intégrées et inclusives garantissant une éducation pré-primaire gratuite et obligatoire pendant au moins un an, en s'attachant particulièrement à ce que les enfants les plus pauvres et les plus défavorisés bénéficient des services d'EPPE* »<sup>117</sup>.

<sup>115</sup> République Tunisienne. Loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002, relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire. 2002.

<sup>116</sup> République Tunisienne. Revue nationale volontaire du processus de l'Agenda 2030 pour le développement durable en Tunisie. Tunis, Tunisie : ME ; 2018.

<sup>117</sup> Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Éducation 2030 Déclaration d'Incheon : Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous [Internet]. Disponible sur : <http://uis.unesco.org/fr/file/1559>.

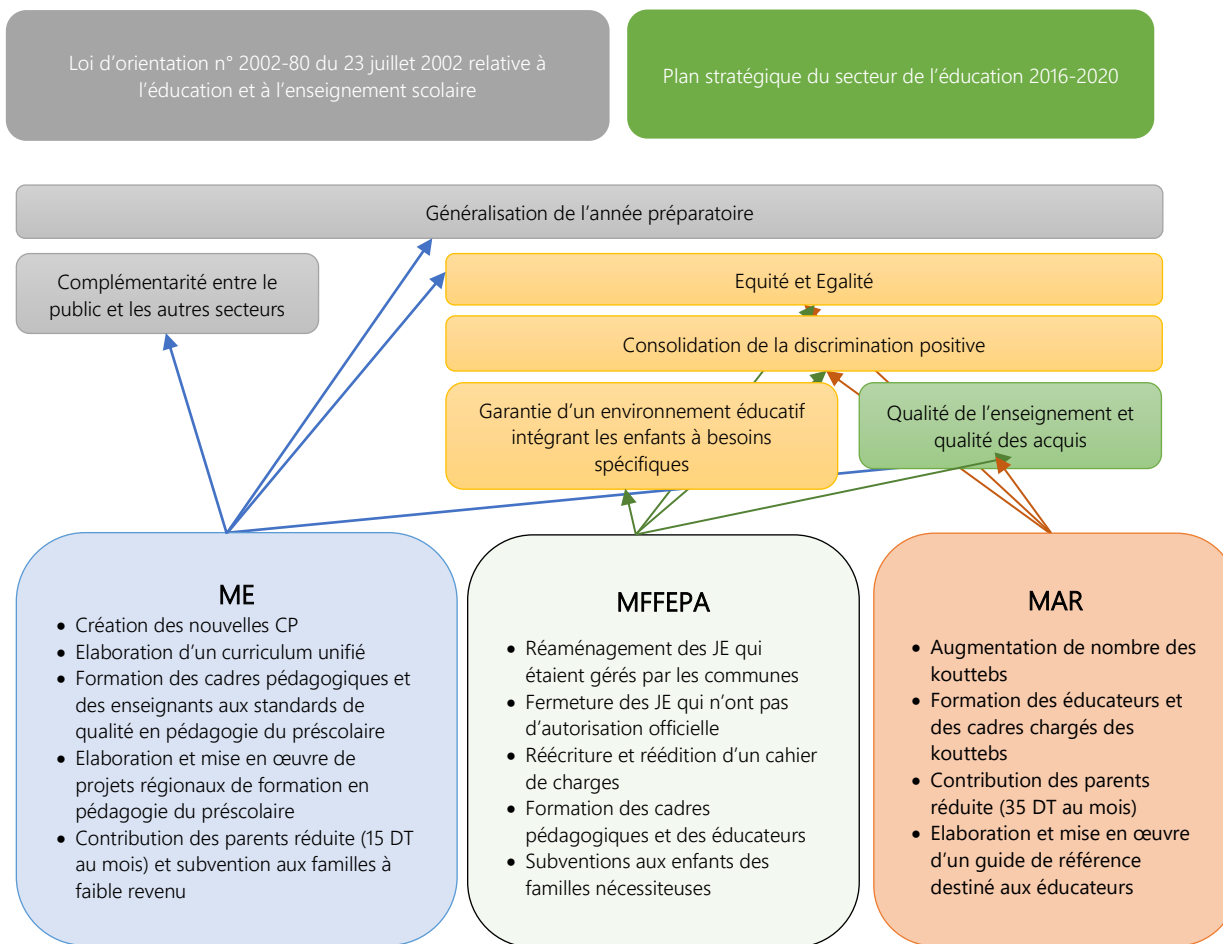


Figure 7. Illustrations de l'alignement entre les priorités sectorielles de l'Éducation et quelques interventions du préscolaire proposées par les institutions de tutelle<sup>118119</sup>

En ce qui concerne les stratégies gouvernementales nationales, les offres du préscolaire sont conformes aux grandes orientations nationales et au plan de développement à long terme du pays matérialisé par le document Vision de la Tunisie 2035 et ses plans de développement. Ils s'articulent d'une part dans le segment du développement de la petite enfance et sont pertinents directement sur le pilier du développement du capital humain. Par ailleurs, ils sont alignés sur les axes du Plan Stratégique de Développement Economique et Social pour la période 2016-2020 ». En effet, le pilier du développement humain et de l'inclusion fait du développement de la petite enfance, un axe essentiel pour construire une nouvelle vision et un nouveau modèle de développement durable et d'inclusion socio-économique. A travers les autres piliers spécialement celui de « *la conjugaison du développement et de la justice sociale notamment dans les régions intérieures* », les offres du préscolaires telles que développées œuvrent également à la justice sociale en utilisant des approches inclusives et en respectant le principe de ne laisser personne de côté<sup>120</sup>.

A côté de ces orientations gouvernementales, était signé en 2020, avec le Gouvernement de la République de Tunisie, le document stratégique de pilotage de l'appui des Nations Unies : le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (PNUAD) Tunisie 2021-2025 <sup>121</sup>. Les agences du Système des Nations

<sup>118</sup> Citation : « Pour assurer la formation continue des éducateurs et éducatrices des kottebs, un guide numérique comprenant 26 unités de formations a été conçu », Cadre MAR, Tunis, Tunisie.

<sup>119</sup> Citation : « Elaboration et mise en œuvre de projets régionaux de formation en pédagogie du préscolaire au profit des éducateurs et des éducatrices de kottebs », Cadre MAR, Tunis, Tunisie.

<sup>120</sup> UNICEF Tunisie. Investing in Quality Early Childhood Development in Poor Disadvantaged Communities for Social and Economic Development. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2017. (ECD Note).

<sup>121</sup> Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021-2025. Tunis, Tunisie : Nations Unies en Tunisie ; 2020.



unies (SNU) présentes sur le territoire, s'engagent à travers ce document à une logique commune d'intervention matérialisée par le PNUAD en vue de l'appui au pays pour l'atteinte des objectifs globaux que sont les ODD. L'élaboration du PNUAD, issu d'un processus participatif, s'inscrit dans un cycle programmatique commun afin de faciliter l'alignement des programmes des agences. L'accent a été mis sur son alignement avec le document de vision nationale et le Plan Stratégique de Développement Economique et Social pour la période 2016-2020. Pour parvenir à mettre en œuvre ces actions et atteindre l'effet 3<sup>122</sup> lié, entre autres, à l'éducation<sup>123</sup>, le SNU mise sur la logique du partenariat entre les acteurs des secteurs sociaux, notamment les différents Ministères en charge de l'éducation, des affaires sociales, de la famille, des affaires religieuses. La logique d'intervention reste celle du renforcement des capacités des acteurs des différents systèmes, notamment par la modernisation des infrastructures et le renforcement de la qualité des services fournis. De fait, les interventions mises en œuvre pour le développement des 3 formules du préscolaires par leurs institutions s'inscrivent dans cette dynamique.

Au sein du SNU, l'UNICEF est l'agence de référence qui formule les orientations relatives au bien-être des enfants. Ainsi, le développement de l'offre préscolaire, quelle que soit la formule, est pertinent dans le sens de la compliance aux orientations du plan stratégique Education de l'UNICEF dont la 1<sup>ère</sup>, axée sur le respect des droits des enfants, fait un focus sur l'éducation préscolaire, et la 2<sup>e</sup> est centrée sur l'équité et l'égalité<sup>124</sup>. Par ailleurs, dans sa récente mise à jour sur les orientations stratégiques en matière de Développement de la Petite Enfance<sup>125</sup>, l'UNICEF insiste sur le fait que : « *Chaque enfant a le droit de prendre le meilleur départ dans la vie. Cela inclut le droit à une bonne nutrition et à la stimulation, à des soins adaptés et à un apprentissage précoce, à la santé et à un environnement sûr.* ». Ces orientations amènent l'UNICEF dans le développement de ces programmes, et dans ces appuis aux programmes externes à mettre un accent sur le développement de politiques/législations, de programmes et services pour la promotion de la DPE. Les services préscolaires font partie intégrante de ce modèle, et à ce titre, le panel des offres préscolaires en contexte tunisien est aligné avec ces orientations.

### Constat 3

Bien que la gratuité des interventions et leur caractère obligatoire ne soient pas encore effectifs dans les cadres réglementaires, l'alignement sur les priorités sectorielles, nationales et internationales est globalement satisfaisant.

#### 4.1.3. Cohérence de l'offre avec les autres interventions au niveau national

Les offres du préscolaires s'insèrent dans un ensemble plus large d'interventions visant le DPE et matérialisées dans le document de la SNM-DPE qui, de façon remarquable, a fédéré tous les secteurs dans un contexte particulièrement fragmenté<sup>126</sup>. Selon le document directeur, la SNM-DPE est « *formulée pour être en conformité avec les objectifs nationaux de développement énoncés dans le plan national 2016-2020 de développement social et économique de la Tunisie, les ODD 2030 et d'autres plans sectoriels* ». Sa vision est : « *Assurer, avant 2025 et de manière équitable, à tous les petits enfants en Tunisie, et en particulier les petits enfants vulnérables et défavorisés, des services intégrés de développement physique et psychomoteur, cognitif, social et émotionnel à travers un cadre d'action commun, harmonisé et fonctionnel* »

Les offres du préscolaire sont pertinentes pour contribuer à cette vision à travers les orientations stratégiques identifiées, notamment la 1<sup>ère</sup>, relative aux « *prestations et services de développement de la petite enfance adaptés à ses besoins selon les cycles de vie et apportant une réponse appropriée aux situations de vulnérabilité : Améliorer le développement moteur, sensoriel, socio émotionnel, cognitif et langagier de la petite enfance en Tunisie grâce à l'expansion équitable et à grande échelle des services intégrés et de qualité de santé, de nutrition, d'éducation inclusive, de protection, de culture et loisirs et de sport, ainsi qu'à des programmes visant la réduction des facteurs qui nuisent à son développement et son bien-être* ». Elles sont

<sup>122</sup> Effet 3 du PNUAD : « Assurer que les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les populations vulnérables, tout en veillant à garantir un engagement effectif de la population. »

<sup>123</sup> Effet 3, *ibid.*

<sup>124</sup> United Nations Children's Fund. Chaque enfant apprend - Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation 2019-2030. New York, USA : UNICEF ; 2019.

<sup>125</sup> United Nations Children's Fund (UNICEF). Early Childhood Development. UNICEF Vision for Every Child. UNICEF, New York, 2023

<sup>126</sup> République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

également cohérentes avec les interventions des autres secteurs tels que celui de la santé, celui de la protection sociale, ou encore celui de la culture et des loisirs, qui vont, en synergie, contribuer à l'atteinte de la vision. Par ailleurs, la 2<sup>e</sup> orientation stratégique de la SNM-DPE met l'accent, par un renforcement à travers l'éducation parentale, l'accompagnement et le soutien aux familles, sur le milieu familial, favorable pour le repositionnement de la place des parents dans le projet de développement des petits enfants et le développement de leurs capacités, afin que la famille soit le premier lieu de bien-être, d'éducation et de socialisation de la petite enfance. Dans cette logique, l'UNICEF Tunisie appuie le développement d'un programme de parentalité positive en appui au secteur du préscolaire, dont les interventions rentrent en parfaite cohérence avec les prestations préscolaires<sup>127</sup>. Les sites pilotes du programme sont positionnés au cœur de certains centres de référence d'éducation préscolaire mis en place et soutenus par l'UNICEF : le centre de référence d'éducation préscolaire de Haffouz (Kairouan), le Koutteb de référence de Médenine<sup>128</sup>. Les sites ont été choisis pour l'érection des centres de référence d'éducation préscolaire afin de représenter, d'une part la diversité géographique, culturelle et socio-économique de la Tunisie, et d'autre part la diversité des formules de l'éducation préscolaire du pays.

#### Constat 4

L'offre du préscolaire s'inscrit en parfaite cohérence au cœur des interventions de la stratégie nationale de développement de la petite enfance, et contribue à l'ambition nationale d'un développement plus harmonieux et plus durable de l'être humain pour le renforcement du capital humain national.

## 4.2. Efficacité

L'évaluation s'est intéressée à l'atteinte des résultats et s'est attelée à répondre aux questions évoquées dans les TdR, de sorte à pouvoir répondre à la préoccupation majeure que constitue l'efficacité de chaque formule pour l'acquisition de compétences des enfants, à travers un bilan en entrée du primaire. Ce volet a aussi porté son attention sur les autres facteurs d'influence et sur les opportunités contextuelles.

### 4.2.1. Atteinte des résultats attendus : disponibilité des services, bilan de compétences et variations selon les formules

- EFA1. Quelle est la disponibilité des services préscolaires ?
- EFA2. Dans le groupe des enfants ayant bénéficié des services préscolaires, quels sont résultats obtenus ?
- EFA3. Est-ce qu'il existe des différences entre les différentes formules (publique, privé, société civile et autres déclinaisons) de prestation de services de préscolaire sur les acquis des enfants ?

#### 4.2.1.1. De la disponibilité des services préscolaires

Selon les rapports du ME, le nombre d'établissements disposant d'une classe préparatoire a évolué de 2 386 (2018-2019) à 2426 (2022-23), avec 54 325 enfants inscrits en classe préparatoire en 2022-23 (dont 49,2% de filles)<sup>129</sup>. Le nombre de JE recensés par le MFFEPA est de 5 850 institutions légales en 2023, avec 247 816 enfants âgés de 3 à 5 ans inscrits<sup>130</sup>. Les figures 8 et 9 montrent une certaine complémentarité dans les territoires (sauf dans certains gouvernorats du nord-est).

#### Citation

« Avec plus de 6 500 JE, 2 200 classes préparatoires et 2 000 Kouttebs, les services préscolaires sont disponibles dans la majorité des régions et localités, à l'exception des régions à faibles concentration et certaines régions défavorisées. »

<sup>127</sup> UNICEF Tunisie. Fiche du programme de parentalité positive. Disponible sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/3231/file/fiche-programme-parentalit%C3%A9-positive-compressed.pdf>.

<sup>128</sup> Les autres centres de référence mis en place par l'UNICEF sont : le centre de référence d'éducation préscolaire de Omrane (Tunis avec le Ministère de la Femme), Haffouz (avec UTSS), Jendouba (avec le Ministère de l'Education et Mednine (Ministère des Affaires religieuses)

<sup>129</sup> ME. L'état des lieux de l'année préparatoire en Tunisie, Travaux du comité interministériel pour la généralisation de la classe préparatoire (ME, MFFES et MAR), Mars 2023

<sup>130</sup> MFFEPA. Vers des services d'éducation préscolaire universels, 3, 4, 5 ans. Présentation, Travaux du comité interministériel pour la généralisation de la classe préparatoire (ME, MFFES et MAR), Mars 2023

« On trouve des kouttebs très facilement parce qu'il y a des mosquées partout, dans tous les quartiers, dans tous les villages... »

Educatrice Jardin d'Enfant, Tunis

Le 3<sup>e</sup> acteur principal de l'offre du préscolaire que constitue le MAR, avec les kouttebs, a un potentiel de couverture largement établi (basé sur plus de 4 833 mosquées en 2020), puisque les kouttebs sont arrimés aux mosquées<sup>131</sup>. Selon les échanges avec les acteurs, le nombre kouttebs est estimé à environ 2 000 en 2022, répartis sur le territoire national, mais avec une concentration dans les zones de grande vulnérabilité, qu'elles soient rurales ou urbaines.

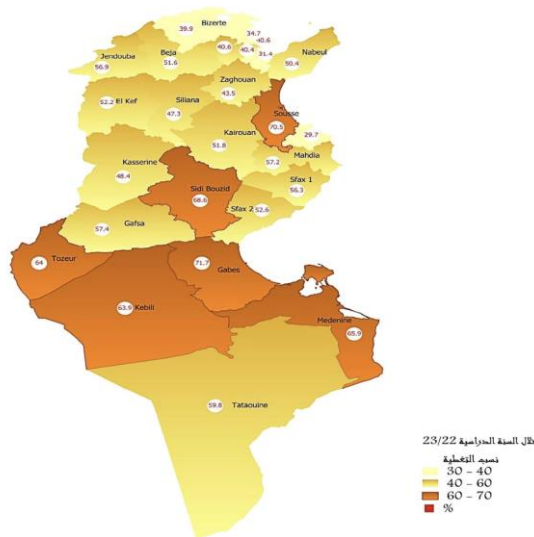


Figure 8. Disponibilité de la classe préparatoire dans les écoles primaires par région<sup>132</sup>

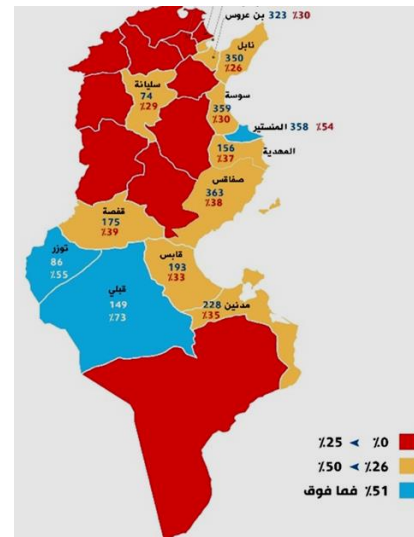


Figure 9. Disponibilité des jardins d'enfants par région

Vu la densité de l'offre des JE dans certaines régions et le contraste net avec d'autres qui en sont totalement dépourvues, ce schéma de la disponibilité de l'offre confirme l'option initiale prise par le gouvernement de principalement confier le préscolaire au secteur privé et au secteur associatif, en gardant un rôle normatif et de régulation<sup>133</sup>. Dans cette réflexion, le ME a concentré son intervention dans les milieux ruraux, là où tant le secteur privé que l'associatif sont peu présents, tandis que ces derniers sont plus présents en milieu urbain et dans des contextes plus favorisés<sup>134</sup>.

Citation

« Les services préscolaires ne sont pas disponibles dans toutes les régions, ni pour toutes les catégories sociales, ni pour tous les groupes d'enfants. Dans les zones rurales éloignées, parfois on trouve une des deux formules : la classe préparatoire des écoles primaires ou les kouttebs ; parfois, on ne trouve rien. A défaut de structures et de moyens de transport, des enfants sont privés d'éducation avant l'école... »

Cadre ME, Kairouan

La généralisation de la CP, également recommandée par la loi 2002, s'est imposée au ME face aux disparités de disponibilité de l'offre du préscolaire issue de cette prédominance du secteur privé et associatif. Malgré les efforts réalisés avec

<sup>131</sup> Boukhayatia R. Les Transes Ramadanesques du Ministère des Affaires Religieuses. Article de presse. Disponible sur : <https://nawaat.org/2022/05/09/les-transes-ramadanesques-du-ministere-des-affaires-religieuses/>.

<sup>132</sup> ME. L'état des lieux de l'année préparatoire en Tunisie, Travaux du comité interministériel pour la généralisation de la classe préparatoire (ME, MFFES et MAR), Mars 2023.

<sup>133</sup> République Tunisienne. Loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002, relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire. Tunis, Tunisie ; 2002.

<sup>134</sup> UNICEF MENA. Tunisie-Rapport national sur les enfants non scolarisés, Rapport d'enquête de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI), UNICEF Bureau régional, Moyen-Orient et Afrique du Nord 2015. Disponible sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/576/file/rapport-national-enfants-non-scholaris%C3%A9s-fr-2014.pdf>.

une augmentation substantielle d'écoles primaires disposant d'une CP (de 246 en 2002 à 362 en 2023)<sup>135</sup>, il ressort clairement des entretiens aussi bien avec les acteurs du secteur qu'avec les bénéficiaires qu'il persiste un problème important de disponibilité de l'offre dans certaines zones et pour certaines populations défavorisées. Une analyse cartographique intégrée de la couverture nationale aiderait à mieux identifier les gaps pour répondre concrètement aux besoins résiduels. Des réflexions dans ce sens seraient déjà en cours au niveau gouvernemental.

#### Constat 5

La politique de mutualisation des secteurs établie par l'État a contribué à améliorer la disponibilité de l'offre au niveau national. Toutefois, il persiste des gaps sur des régions défavorisées et à faible densité populationnelle, pour lesquels le potentiel étendu de couverture des kouttebs, à travers les mosquées, constitue une opportunité à considérer.

#### 4.2.1.2. Du bilan des compétences et des variations selon les caractéristiques socio démographiques

Le bilan de compétences a été fait sur l'échantillon de 1 613 enfants, bénéficiaires des tests répartis dans les 7 régions sur l'ensemble du territoire national. Ces élèves se répartissent ainsi que suit.

Tableau 5. Caractéristiques socio-démographiques des enfants enquêtés

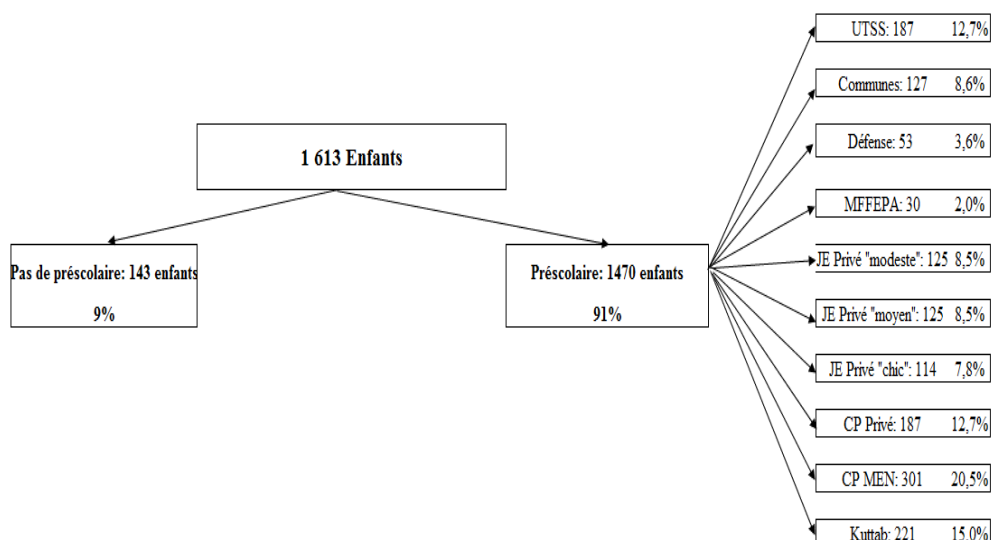
	Genre		Milieu		Ensemble
	Garçon	Fille	Urbain	Rural	
Age moyen (années)	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2
Région <sup>136</sup>					
Grand Tunis	21,4 %	20,8 %	24,8 %	8,3 %	21,1 %
Nord-est	13,6 %	14,7 %	13,1 %	17,7 %	14,1 %
Nord-ouest	12,6 %	13,2 %	12,0 %	16,1 %	12,9 %
Centre-est	21,3 %	18,3 %	18,5 %	24,1 %	19,8 %
Centre-ouest	12,1 %	13,3 %	13,7 %	9,4 %	12,7 %
Sud-est	11,3 %	12,1 %	13,3 %	6,4 %	11,7 %
Sud-ouest	7,8 %	7,6 %	4,7 %	18,0 %	7,7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Cadre familial (vit avec)					
Les deux parents	75,1 %	73,8 %	71,9 %	83,4 %	74,5 %
Un parent	23,7 %	25,6 %	26,9 %	16,6 %	24,6 %
Des tuteurs	1,3 %	0,6 %	1,2 %	0,0 %	0,9 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>49,3 %</b>	<b>50,7 %</b>	<b>77,6 %</b>	<b>22,4 %</b>	<b>100 %</b>
Nombre d'observations	1 613				

Source : Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, avril 2023

Sur cet échantillon, 143 enfants (soit 9%) n'ont bénéficié d'aucune forme de préscolarisation. Parmi les 1 470 élèves ayant bénéficié d'activités préscolaires, [301+187] enfants (soit 33,2%) proviennent d'une classe préparatoire, 221 (soit 15%) viennent d'un koutteb et [125+125+114+30+127] (soit 35,4%) viennent d'un jardin d'enfants sous la tutelle du MFFEPA (Figure 10) ; enfin, 187 élèves (soit 12,7 %) représentent les JE de l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS, association financée par le Ministère des affaires sociales), et 53 élèves (soit 3,6%) représentent les JE du ministère de la Défense.

<sup>135</sup> République Tunisienne. Plan du Secteur Education 2016-2020-Pour une école publique équitable et performante qui construit le citoyen et fait avancer la nation. Tunis, Tunisie : ME ; 2016.

<sup>136</sup>. Les gouvernorats concernés par l'enquête selon la région : i) Grand Tunis, Tunisie : Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba ; ii) nord-est : Bizerte, Nabeul, Zaghouan ; iii) nord-ouest : Béja, Kef ; iv) centre-est : Mahdia, Sfax, Sousse ; v) centre-ouest : Kairouan, Sidi-Bouزيد ; vi) sud-est : Gabès, Mednine ; vii) sud-ouest : Gafsa, Kibili.



Source : Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, Avril 2023

Figure 10. Distribution globale des élèves de l'échantillon selon leur parcours préscolaire<sup>137</sup>

Le bilan des compétences résumé en score global et par score thématique s'établit comme suit :

Tableau 6. Distribution brute des compétences individuelles selon quelques variables sociales

	Score global		Score synthétique par dimension								
	Factoriel	Additif	Espace/ Temps	Association	Graphisme	Nombres	Rythme	Mémorisation	Compréhension	Expression	Social
<b>Echantillon global</b>											
Moyenne	100	55,6	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Ecart-type	15	9,0	15	15	15	15	15	15	15	15	15
<b>Genre</b>											
Fille	100,6	56,0	100,9	99,9	100,5	100,1	100,4	100,7	99,9	100,1	100,5
Garçon	99,4	55,2	99,0	100,2	99,5	99,9	99,6	99,3	100,1	99,9	99,4
<b>Milieu</b>											
Rural	<b>98,4</b>	53,7	97,3	97,1	94,9	97,4	98,5	97,6	99,7	100,2	100,1
Urbain	<b>100,4</b>	56,2	100,8	100,8	101,5	100,7	100,4	100,7	100,1	99,9	100,0
<b>Région</b>											
Grand Tunis	<b>106,8</b>	60,4	105,7	102,6	109,0	102,4	101,0	103,7	101,7	102,2	105,4
Nord-Est	100,6	55,9	98,4	102,1	101,5	99,8	95,4	99,6	101,2	101,7	100,0
Nord-Ouest	106,4	59,4	99,7	93,9	106,4	98,9	103,2	103,7	99,0	105,5	107,1
Centre-Est	<b>88,7</b>	48,7	99,3	99,8	89,4	98,9	98,4	95,4	95,5	89,5	89,9
Centre-Ouest	100,3	54,9	96,6	98,3	96,3	98,1	95,3	97,3	102,1	105,3	101,7
Sud-Est	98,6	55,5	96,5	100,1	102,4	99,7	105,4	99,8	98,2	99,8	97,7
Sud-Ouest	100,4	54,7	100,9	102,3	91,5	101,8	104,1	101,1	105,7	100,4	100,2
<b>Cadre familial</b>											
Les deux parents	99,7	55,5	100,5	100,0	100,0	100,2	100,4	100,2	99,3	99,8	99,6
Monoparental	101,0	55,9	98,5	100,1	100,0	99,2	98,7	99,4	102,0	100,7	101,5
Deux tuteurs	96,3	54,9	99,3	99,8	103,3	106,1	102,3	101,4	100,9	96,2	92,5
<b>Situation socio-culturelle<sup>138</sup></b>											
20 % + Défavorisés	<b>94,3</b>	52,0	95,0	95,5	97,3	97,5	95,5	95,2	95,4	97,0	96,1
20 % Défavorisés	99,0	54,9	99,4	98,4	98,8	100,4	99,6	98,8	100,1	98,5	99,5
20 % Moyens	101,3	56,4	100,0	100,8	100,2	100,4	102,7	100,8	99,8	101,4	101,5
20 % Favorisés	100,2	55,9	101,3	101,2	100,9	99,8	100,2	101,2	100,8	99,0	99,5
20 % + Favorisés	<b>105,1</b>	58,8	104,3	104,0	102,8	101,8	102,1	103,9	103,9	104,0	103,3

<sup>137</sup> L'année précédant l'entrée en primaire.

<sup>138</sup> Variable résumant les conditions de vie et le niveau de revenu.

Préscolarisation												
Non	90,7	49,5	92,6	94,3	94,3	95,5	93,0	89,7	94,0	94,6	93,5	
Oui	100,9	56,2	100,7	100,6	100,6	100,4	100,7	101,0	100,6	100,5	100,6	

Source : Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, avril 2023

Abordons la question en précisant qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais score, et qu'on saurait non plus établir des groupes d'enfants ayant acquis les compétences et certains non. Il s'agit d'une analyse basée sur le niveau de compétences avec une comparaison sur les variabilités individuelles.

En ce qui concerne les scores globaux de compétences, le score global additif varie entre 20 à un peu plus de 66 points, tandis que le score factoriel standardisé (moyenne 100 ; écart-type 15) varie entre moins de 70 à un peu plus de 120.

On note d'abord une différence nette entre les préscolarisés et les non préscolarisés (100,9 vs 90,7 pour le score global factoriel). Il n'apparaît pas de différence majeure selon sexe. Elle apparaît plutôt nettement dans les comparaisons faites sur la région (« Centre-est » est le plus faible) et la situation socio-économique (en défaveur des enfants provenant des milieux socio-économiques les plus défavorisés ; l'ampleur de variations brutes observées sur les scores globaux est assez similaire aux différences constatées sur les scores thématiques. En comparaison avec la situation d'autres pays<sup>139</sup>, d'une part, les écarts entre les scores des élèves préscolarisés et non-préscolarisés ont tendance à être plus élevés que la moyenne observée, laissant faire l'hypothèse d'un impact plus fort de la préscolarisation sur les acquis en Tunisie ; d'autre part, ces écarts sont de la même envergure dans les différentes dimensions de compétences. Cependant, les écarts entre les pays diffèrent d'une thématique à une autre, donnant ainsi une idée sur l'accent mis dans les programmes pédagogiques dans chacun des pays. Quant à ceux qui n'ont pas été préscolarisés, le score global est très proche du score moyen des 12 autres pays (94 pour le score factoriel), mais reste inférieur au score correspondant constaté au Niger (96), en RDC (97), au Sénégal ou en Gambie (99), au Congo (102) ou à Cap Vert (106)<sup>140</sup>. Il est donc possible qu'il existe des gaps en Tunisie, au plan des pratiques et comportements des familles pour les populations concernées. L'identification des facteurs de variabilité par modélisation linéaire multivariée confirme que la situation socio-culturelle de la famille est une variable importante agissant sur le score des élèves à leur entrée en primaire. Elle montre aussi que, tandis que l'âge a également une certaine influence, le genre et le milieu de résidence n'expliquent pas ou que très peu la variabilité des acquisitions.

#### Constat 6

Tandis que les résultats montrent l'impact significatif de la préscolarisation (et par extension de la non-préscolarisation) sur les acquis des enfants à l'entrée du primaire, ainsi que l'influence de la situation socio-économique de la famille et celle de l'âge de l'enfant, ils mettent également en exergue l'influence potentielle des pratiques et comportements familiaux sur l'acquisition des compétences.

#### 4.2.1.3. Du bilan des compétences et des variations selon la préscolarisation globale et le type de formule de préscolarisation

##### Citation

« C'est difficile de juger si une formule est plus performante que les autres à cause d'autres variables qui agissent sur l'une ou l'autre tels que le temps passé à l'établissement (16 heures pour la classe préparatoire dans les écoles publiques, 15 heures aux kouttebs, 25 heures et plus pour les jardins d'enfants privés...), la formation, diplômes et compétence des éducateurs, la gestion administrative et des ressources humaines, les espaces et matériels utilisés, et le milieu socio-culturel. »

Cadre UNICEF, Tunis

En ce qui concerne les variations en lien avec le type de structure préscolaire fréquenté, mentionnons bien que la formule fréquentée lors de l'année précédant l'entrée en primaire n'est pas équivalente au parcours

<sup>139</sup> Niger, Mali, Sao Tomé-et-Principe, RDC, Togo, Sénégal, Gambie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Cap Vert, Guinée, Congo : études similaires conduites dans plus d'une dizaine de pays africains.

<sup>140</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Plaidoyer pour le développement du préscolaire dans les pays d'Afrique de l'ouest et du centre. UNESCO, CONFEMEN & UNICEF ; 2022. Report No.: SN/ED/2022/RP/H/2 & Enquête bilan des enfants entrant en primaire en Tunisie, 2022-23.

préscolaire de l'enfant. Bien souvent, l'enfant est le produit de plusieurs formules combinées dans des modèles divers portant sur la durée de la préscolarisation, le volume horaire quotidien des activités et les aspects pédagogiques<sup>141</sup>. Il est alors difficile d'établir une relation entre les compétences et acquis de l'élève et une formule unique spécifique. Par ailleurs, il faut constater que le choix de la formule de préscolarisation est influencé en elle-même par d'autres facteurs tels que la facilité d'accès géographique au type de structure ou le niveau socio-économique des parents<sup>142</sup>. Ces aspects doivent être pris en compte dans l'analyse puisqu'il se dégage des profils marqués dans la fréquentation des structures, profils liés à : i) la diversité sociale du public des différentes structures, ii) celle de leur implantation géographique, et iii) la durée moyenne passée dans ces différents types de structure par les élèves au moment de leur entrée en primaire (tableau 7). L'analyse ici intégrera tous ces aspects plutôt que seulement le type de formule.

Tableau 7. Composition sociale des types de structures préscolaires et durée moyenne de préscolarisation des élèves de ces structures

Type de structures préscolaires	% d'enfants de milieux favorisés	% d'enfants résidant en milieu urbain	Nombre moyen d'années de préscolarisation
UTSS	7,5 %	74,9 %	1,78
JE Communal	20,5 %	100 %	1,70
JE Min. Défense	11,3 %	100 %	1,77
JE MFFEPA	30,0 %	100 %	2,03
CP ME	7,9 %	48,2 %	1,26
CP Privée	55,6 %	100 %	1,41
Kuttab	13,1 %	59,7 %	1,74
JE Privé "modeste"	4,8 %	70,4 %	1,70
JE Privé "standard"	23,2 %	100 %	2,10
JE Privé "chic"	57,9 %	100 %	2,23

Source : Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, Avril 2023

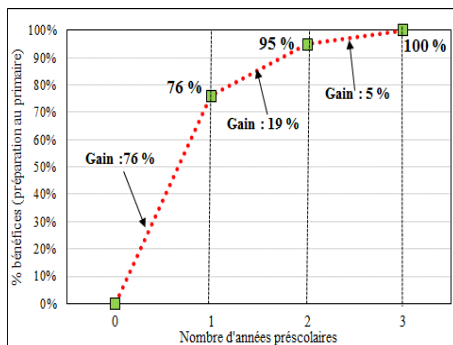
#### Constat 7

Les acquis des élèves devraient vraisemblablement être plus influencés par l'ensemble de leur parcours préscolaire (durée et pratiques) que par la fréquentation d'une formule particulière au cours de l'année précédant l'entrée en primaire, justifiant les nuances à porter sur les résultats des comparaisons des acquis selon les formules fréquentées.

<sup>141</sup> Les CP recrutent des enfants qui n'ont pas antérieurement préscolarisés, mais aussi des enfants qui l'ont été. La CP précédant le primaire a été scindée en deux catégories pour en tenir compte.

<sup>142</sup> Si je suis en milieu rural, même si j'ai les moyens financiers d'inscrire mon enfant dans un JE privé chic, il n'est pas évident que l'offre soit disponible.

En analysant l'impact de la durée de préscolarisation sur les acquis, on constate, qu'au-delà de la 2<sup>e</sup> année, un schéma classique de bénéfice marginal décroissant, permettant de confirmer que la durée optimale



pour une préscolarisation efficace est de deux années. Cela ne sous-entend pas en soi qu'il faille réduire les modèles actuels de 3 ans à 2 ans, sachant que la préscolarisation de l'enfant est aussi un outil d'efficacité puisqu'elle permet aux parents de vaquer à leurs occupations et, surtout, à la femme de travailler, garantissant une meilleure productivité mais contribuant aussi à l'équité et l'égalité des chances en milieu professionnel.

Figure 11. Impact de la durée de préscolarisation sur le score de compétence à l'entrée au primaire<sup>143</sup>

### Constat 8

L'impact marginal de la durée de préscolarisation sur le score de compétence à l'entrée au primaire au-delà de 2 ans, où le niveau d'acquisition atteint déjà 95%, est une confirmation des recommandations internationales qui incite à un arbitrage entre la généralisation de la CP d'un an pour tous, garantissant l'accès pour tous, et d'autres schémas alternatifs, garantissant la qualité pour tous.

Le score global selon le type de formule, quand il est exploré de façon brute (Tableau 1Tableau 8),<sup>144</sup>montre que i) toutes les formules présentent des scores plus élevés que l'absence de préscolarisation ; ii) que les formules avec les scores les plus élevés sont la CP privée avec 2 ou 3 ans de préscolarisation) la CP privée avec 1 an de préscolarisation, et les JE privés « chic » et « standard » ; et que iii) les formules avec les scores les plus bas (ce qui ne veut pas dire mauvaises performances) sont les JE de l'UTSS, les JE du MFFEPA, les JE privés modestes et les CP ME. Les kouttebs restent classés 7<sup>e</sup> sur 12. En intégrant les profils sociaux de fréquentation dans l'analyse, il en ressort que les formules les plus efficaces pour les acquis sont les JE pilotés directement par le MFFEPA (+14 points<sup>145</sup>)<sup>146</sup>, puis les JE chics (+12 points) et la CP privée (+11 points). Celles qui sont le moins efficaces sont, dans l'ordre, les JE de l'UTSS (+7,4 points), les JE modestes (8,4 points), les JE du MDN (8,7 points) et les kouttebs (+8,8 points), qui se positionnent ainsi parmi les structures qui ont des performances moyennes (9<sup>e</sup>/12), aux côtés des CP du ME (+10 points) et des JE « standards » (+10 points).

Tableau 8. Score global moyen selon le type de préscolaire fréquenté l'année précédente

Type formule	Score global moyen		Espace/Temps	Association	Graphisme	Nombres	Rythme	Mémorisation	Langage		Comportement
	Factoriel	Additif							Compréhension	Expression	
UTSS	97,13	53,31	98,21	99,52	93,56	100,88	98,77	98,56	98,95	99,06	98,82
JE Communal	100,82	56,58	104,04	100,98	101,44	101,50	102,51	102,01	101,04	100,49	99,21
JE M.Défense	99,32	55,32	97,78	99,90	99,62	100,33	102,62	101,56	94,27	101,48	100,29
JE MFFEPA	97,50	52,93	100,73	100,54	88,32	102,53	99,16	99,35	99,80	98,63	100,83
CP MEN (1an)	101,06	55,77	98,13	97,19	101,10	96,32	98,61	99,40	99,24	101,15	101,89
CP Privée (1an)	103,69	58,08	101,85	103,57	103,05	102,50	98,27	104,77	105,20	103,55	101,23
Kouttab	100,90	56,82	100,87	100,99	103,65	101,23	102,14	100,72	100,94	100,44	99,34
JE Privé "modeste"	97,89	54,39	99,27	101,17	97,51	100,41	100,20	98,94	100,85	99,46	97,42
JE Privé "standard"	103,39	57,96	103,01	98,83	103,34	99,42	104,70	102,19	99,82	100,38	104,09
JE Privé "chic"	103,53	58,32	107,07	105,27	104,43	103,18	102,88	105,04	102,71	95,86	101,62
CP MEN (2 ou 3 ans de préscolaire)	97,47	53,25	91,75	99,33	93,93	99,62	98,08	98,59	96,89	100,42	100,84
CP privée (2 ou 3 ans de préscolaire)	108,67	61,08	106,27	103,67	107,73	103,05	100,82	102,93	106,16	108,13	105,29
Pas de Préscolaire	90,69	49,49	92,58	94,33	94,32	95,53	93,02	89,67	93,99	94,57	93,46

Source : Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, avril 2023

<sup>143</sup> Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, avril 2023.

<sup>144</sup> Détail des méthodes utilisées dans le rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, avril 2023.

<sup>145</sup> La référence est la non-préscolarisation.

<sup>146</sup> Les résultats peuvent avoir été influencés par la petite taille de certains effectifs (exemple des 30 JE du MFFEPA).



S'il fallait absolument considérer une performance liée aux acquis selon les formules, les éléments marquants à considérer sont que le peloton de tête inclut les CP privées, les JE privés chics et les JE du MFFEPA, et que les kouttebs se positionnent dans les performances moyennes, évoquant une certaine efficacité de cette dernière formule.

## 4.2.2. Adéquation des prestations délivrées et déterminants des acquisitions

- EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires tels que délivrés sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?\*\*\*
- EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?
- EFA7. Quels sont les principaux facteurs qui influencent l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ?
- EFA8. Quels sont les facteurs déterminants pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires ?\*\* (Dans l'efficacité selon les TdR)

Au-delà des formules, la qualité de la prestation fournie dans les différentes structures doit être envisagée car il s'agit d'un déterminant des acquisitions. Elle sera abordée sous l'angle de la conformité aux standards des différents éléments organisationnels et de la tonalité des contenus, en gardant en perspective la qualité perçue par les bénéficiaires.

### 4.2.2.1. Adéquation des prestations délivrées

Du point de vue organisationnel et de l'adéquation des prestations délivrées, la durée des enseignements apparaît comme le 1<sup>er</sup> élément de disparité entre les différentes formules.

Tableau 9. Volume horaire de fonctionnement des services préscolaires selon la formule

2020-21	Semaines <sup>147</sup> / Année	Jours / Semaine	Heures / Jour	Heures / Année
Cadre MFFEPA				
Structures Privées	36,5	5,7	6	<b>1 202</b>
Structures Publiques				
Communes	31	4,5	5,5	764
Ministères	31	4,5	5,5	764
Structures MFFEPA	33	5,0	5	825
Associations/Organisations	33	5,0	5	825
Classe Préparatoire Privée	33	5,0	5	825
Classe Préparatoire Publique	29	4,0	4	<b>459</b>
Koutteb	33	5,0	3,75	<b>619</b>

Source : Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie, mars 2022

Il est à noter que l'estimation de la durée moyenne des enseignements est très variable, entre 459 et 1 202 heures selon les formules, pour un volume optimal estimé entre 700 et 750 heures. On constate que la CP publique et le koutteb ont les disponibilités de fonctionnement les plus basses.

De façon pratique, il s'agit d'une part, pour les enfants, de bénéficier de maximum 4 heures d'activités par jour, et ce pendant 5 jours maximum, et d'autre part, pour les parents, d'avoir des schémas alternatifs pour compléter la charge horaire manquante. En effet, deux problèmes se posent : i) celui de permettre à l'enfant de bénéficier du temps effectivement nécessaire à l'acquisition des compétences, et ii)

#### Citation

« Mon fils aîné était dans une classe préparatoire, mais il fallait trouver comment l'occuper les après-midis et je ne pouvais pas travailler ; c'est pour ça que j'ai préféré mettre ma fille au jardin d'enfant. »

*Parent d'enfant préscolarisé, Tunis*

<sup>147</sup> Le nombre des semaines sur l'année a été défini en tenant compte i) des dates de début et de fin de l'année scolaire (les ouvertures de certaines structures sur les mois de juillet d'août n'ont pas été comptabilisées), ii) des congés scolaires (dont la durée sur l'année peut varier selon les formules) et iii) des fêtes officielles.

celui, plus pragmatique pour les parents, de comment occuper les enfants pendant qu'eux-mêmes travaillent.

Abordant l'*encadrement des élèves* du point de vue quantitatif, celui-ci ne semble pas poser de problème aux acteurs rencontrés. Cela est confirmé par la revue documentaire qui pointe que, globalement, le ratio élèves/éducateur est plutôt satisfaisant en contexte tunisien, oscillant autour de 17 élèves pour 1 éducateur<sup>148,149,150</sup>, avec des tailles de groupe pédagogiques raisonnables n'excédant pas 20 élèves. Les chiffres rapportés par le volet quantitatif de ce travail oscillent entre 12 et 40 élèves par éducateur, pour des groupes pédagogiques stables autour de 20 élèves ; ils ressortent aussi des spécificités d'intérêt : le cumul de 2 groupes pédagogiques pour un enseignant, ce qui a été rapporté dans 86% des cas (kouttebs+++), et aussi les situations où le nombre d'éducatrices dépasse celui des groupes pédagogiques (environ 30 % des jardins sont concernés).

Quand on touche à la *question de la qualification des éducatrices*, les opinions s'accordent aussi bien chez les prestataires que chez les bénéficiaires sur le fait qu'il s'agit d'un des problèmes majeurs de l'éducation préscolaire en Tunisie.

#### Citation

« Les éducatrices n'ont pas une formation de base spécialisée, et la formation continue est peu adaptée à leurs besoins pour le préscolaire. »

*Cadre UNICEF, Tunis*

« Nous faisons l'effort parce que la gestion des kouttebs est désormais confiée à des diplômés, mais nous avons effectivement un problème avec la formation de nos éducatrices. »

*Cadre MAR, Kairouan*

Cela s'explique par le profil de base et la formation continue des éducatrices. Deux profils sont majoritaires : il s'agit i) des professeur(e)s et des éducatrices, avec un niveau d'études de niveau licence ou maîtrise (bac +3/4), et ii) des animateur(trices), avec un niveau Bac ou un peu supérieur au baccalauréat. Ces 2 profils de qualification de base sont différemment représentés dans les formules. Quand 100% des enseignants des CP publiques sont des professeurs/éducatrices, cette catégorie ne représente que 40% dans les kouttebs, voire moins dans les formules privées où les animatrices prédominent<sup>151</sup>. Outre ces 2 profils, on trouve des agents d'animation, profil en extinction qu'on rencontre encore dans certains JE communaux, et les imams éducatrices, essentiellement retrouvés dans les kouttebs. Leur durée moyenne d'étude varie de 13,4 à 15,1 ans.

#### Citation

« Le plus important est la formation des éducatrices, qui ne maîtrisent pas toujours comment faire avec les besoins de ces enfants, surtout les enfants qui ont des problèmes particuliers comme les autistes. »

*Parent d'enfant préscolarisé, Tunis*

« Les enseignants du cycle primaire ne sont pas formés pour les spécificités du DPE et du préscolaire. »

*Cadre spécialiste préscolaire ONG, Tunis*

Selon les résultats de l'enquête quantitative, 25% des éducatrices n'ont eu aucune formation initiale, alors que 42% en ont eu une d'une durée de plus d'une année et 9% une d'une année. Au sein des formules, les kouttebs sont ceux qui ont la plus grande proportion d'éducatrices sans formation initiale (6/10), suivis des CP privés et de JE privés modestes, avec environ 40% d'éducatrices sans formation initiale. Au cours des 3 dernières années, de 2019 à 2022, 84% des éducatrices ont reçu au moins une formation pédagogique continue ciblée sur le préscolaire.

*Au regard des conditions générales d'accueil, des infrastructures et de la disponibilité du matériel*, les analyses issues de l'enquête

quantitative montrent que, globalement, les structures préscolaires sont bien équipées, bien qu'il ait des gaps dans certaines structures. On note ainsi que les items caractérisant les conditions générales d'accueil<sup>152</sup> des enfants, d'une part, ont tendance à être moins disponibles en milieu rural qu'en milieu urbain et, d'autre

<sup>148</sup> République Tunisienne. Rapport d'analyse de situation des enfants en Tunisie 2020. Tunis, Tunisie : UNICEF Tunisie ; 2021.

<sup>149</sup> République Tunisienne. Mission d'appui au Ministère de l'Éducation pour l'approfondissement de l'analyse sectorielle et l'élaboration du plan stratégique. Tunis, Tunisie : ME ; 2022.

<sup>150</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF ; 2022.

<sup>151</sup> Rapport de l'enquête sur le bilan des compétences des élèves à l'entrée du primaire en Tunisie 2022-2023, avril 2023.

<sup>152</sup> Matériel de rangement, nattes, bacs à sables, latrines et point d'eau pour l'hygiène des mains, aménagement modulaire de l'espace, produits d'entretien.

part, sont moindres dans les classes préparatoires publiques, les jardins d'enfants communaux et les kouttebs ; les structures les moins bien pourvues sont généralement ces derniers. La cantine, service spécifique qui a tout son intérêt pour certains enfants particulièrement démunis, est disponible dans 14% des structures visitées (essentiellement JE privés chics et CP), et entre 20 et 95% des enfants y ont recours en moyenne selon le cas.

S'agissant des matériel pédagogique, la disponibilité est meilleure dans les structures relevant du ministère de la Défense Nationale, la CP privée, et les JE privés « standards » ou « chics » (avec un score proche de 31) que dans les kouttebs, les JE communaux et ceux de l'UTSS, et les JE « modestes » (scores entre 23 et 26).

#### *Citation*

« Dans les kouttebs, le réel problème est que les enfants n'ont pas de place pour jouer, et il leur manque les matériels aussi. »

*Parent d'enfant préscolarisé, Tunis*

En ce qui concerne les contenus et approches utilisées, on retient les points suivants :

- A propos de la répartition jeux/socialisation/cognitif : la moitié (49%) des structures préscolaires allouent de 30 à 50% du temps scolaire global (lui-même variable entre structures) aux jeux et à la socialisation, une proportion de 37% leur consacrant d'ailleurs une proportion supérieure à la moitié du temps total ; seulement 13% des structures allouent moins de 30% du temps global au jeu. De façon symétrique, plus d'un tiers (40%) des structures déclarent consacrer plus de 60% du temps global aux activités cognitives. Mais, dans 5% des écoles, les activités ciblant la construction de compétences cognitives comptent pour moins d'un tiers du temps des enfants ;
- Sur le sujet de l'apprentissage de la discipline : cette dernière constitue une valeur très importante dans le préscolaire tunisien (72% des responsables considèrent la discipline comme un aspect très important) ;
- Sur l'importance des interactions éducateurs – élèves en langue arabe : quand on considère toutes les formules préscolaires, le constat est que leur fréquence d'utilisation est supérieure à 50% en moyenne.

#### *Constat 10*

Les disparités sont certes nombreuses, et elles concernent tous les aspects qui ont été décrits allant de l'organisation des services préscolaires aux aspects qualitatifs des prestations. Néanmoins, elles constituent une réelle opportunité de capitalisation et de pratique par l'exemple dans la mise en place des modèles unifiés les plus pertinents et les plus efficaces.

### **4.2.2.2. Facteurs d'influence et déterminants des acquisitions**

Du point de vue de la relation de ces facteurs organisationnels et des contenus avec les compétences des enfants à l'entrée du primaire, sont issus de l'analyse quantitative les points suivants :

- A propos du temps des activités préscolaires, le score de compétences des élèves a tendance à être, toutes choses étant égales par ailleurs, d'autant meilleur que le nombre d'heures sur l'année qui précède l'accès au primaire est plus important.
- La taille des groupes impacte négativement et de manière substantielle le score des compétences au-delà de 20 élèves.
- Lorsque le nombre d'éducateurs excède la taille du groupe, le score de compétences en est affecté négativement.
- La formation continue des éducateurs impacte positivement le score de compétence, tandis que la formation initiale ne semble pas avoir d'effet.
- A propos de la supervision et des appuis extérieurs, les visites de l'inspecteur, qui concernent sans doute des aspects généraux du fonctionnement de la structure, n'ont pas d'incidence statistique significative positive sur le score d'apprentissage des enfants à leur entrée en primaire (elle est

même négative), alors que ii) celles du conseiller pédagogique (qui concerne sans doute davantage le travail concret de l'éducatrice) en ont une, positive et statistiquement bien significative.

- Il n'y a pas d'effets positifs sur les apprentissages à avoir davantage de personnels non-enseignants dans une structure préscolaire. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'y a pas d'effets positifs sur d'autres aspects.
- L'existence d'une cantine dans une structure préscolaire est associée à un bénéfice spécifique très notable (5,9 points dans l'échelle retenue) en matière d'apprentissage et de préparation des élèves à leur entrée au primaire.
- Il n'y a pas de bénéfices additionnels à pousser la pratique des interactions en arabe pour plus de deux-tiers du temps d'interaction dans la classe, pas plus que l'insistance sur la discipline ou le civisme ne semble avoir un impact notable sur les compétences.
- L'identification (hypothèse) d'une structure optimale du temps, en moyenne pour l'ensemble du cycle préscolaire, est possible et se situerait autour de 40% pour le jeu et la socialisation, 50% pour le développement cognitif et 10% pour les acquis formels du début de primaire.

La question des facteurs déterminant la non-acquisition des compétences chez des enfants préscolarisés est directement liée aux points précédents, et ne saurait être abordée en sus que de façon empirique, puisque i) l'on ne saurait classer des enfants qui ont été préscolarisés et qui n'ont pas acquis des compétences, et ii) que même les enfants non préscolarisés de l'échantillon ont un niveau de compétence qui reste acceptable globalement quand on le compare à la situation des pays similaires. Par contre, il est d'intérêt de se pencher sur quelques autres facteurs qui peuvent avoir un impact négatif marqué sur l'acquisition des compétences chez des enfants préscolarisés. Certains ont été évoqués lors des entretiens et des discussions de groupe :

- La santé, d'un point de vue global, et l'identification (diagnostic) d'autres problèmes non évidents chez l'enfant : enfants à besoins spécifiques tels que les troubles de l'attention... ;
- Les troubles familiaux divers : conflits, et violences ;
- L'alimentation et l'insécurité alimentaire.

#### Constat 11

Les facteurs qui influencent de manière significative les acquis sont plus d'ordre organisationnel et dynamique que de nature institutionnelle, où ils seraient figés dans une posture liée à un type de formule. Ils sont de plusieurs ordres, incluant la durée de la préscolarisation, les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'encadrement, et les services additionnels tels que la cantine. Ils donnent les orientations pour les choix stratégiques et opérationnels à faire pour la mise en place de la politique du préscolaire en Tunisie.

### 4.2.3. Analyse contextuelle : autres facteurs limitants l'accès aux services préscolaires de qualité et opportunités

- EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie

#### 4.2.3.1. Autres facteurs limitants

Outre les facteurs qui impactent directement les compétences des enfants, on peut comprendre que l'accès à l'offre du préscolaire conditionne les acquis des enfants à l'entrée au primaire. Ils peuvent être envisagés sous les analyses classiques des problèmes d'accessibilité aux services. On distingue :

- Les problèmes d'accessibilité géographique. En dépit des efforts faits par le gouvernement, il persiste des zones qui ne disposent pas d'écoles en général, ni d'aucun type de structure préscolaire, de sorte qu'accéder à la structure la plus proche impose un long trajet, trajet qui lui-même implique des coûts supplémentaires. Par ailleurs la question même de l'existence de moyens de transport est aussi un problème dans certaines zones rurales.

#### Citation

« Je dépose ma fille le matin en venant au travail le matin ; nous habitons loin. Je suis obligé de repartir avec elle à la maison quand j'ai fini parce qu'il n'y a pas de moyen pour la ramener. Les jours où je n'ai pas de travail par ici, elle reste à la maison. Il y a beaucoup d'enfants qui ne vont pas au JE autour de nous parce c'est trop loin, et les parents n'ont pas les moyens de transport pour amener et ramener les enfants en fin de journée. »

*Parent d'enfant, Haffouz*

- Les problèmes d'accessibilité financière. Ils sont bien réels pour de nombreuses familles aussi bien en milieu rural que dans les zones défavorisées en milieu urbain, familles qui n'arrivent pas à payer les frais d'inscription et de scolarité. La situation socio-économique de nombreuses familles a été impactée par les crises successives de ces dernières années. Par ailleurs, les coûts incluent bien plus que les frais d'inscription ou les frais de scolarité. Il faut y entrevoir aussi les coûts de transport, les coûts indirects pour les parents de la fréquentation de l'école par l'enfant (réorganisation du travail au sein du couple), les autres coûts tels que les frais de cantine au JE, les frais de loisirs/sorties, ou encore plus basiquement le coût de devoir faire un déjeuner pour l'enfant pour sa journée. Bien souvent, plus que les coûts directs qui peuvent s'avérer bien supérieurs aux possibilités des familles, les coûts indirects déterminent la fréquentation des services préscolaires malgré qu'ils soient disponibles.

#### Citation

« Il nous arrive, des fois, d'avoir des enfants inscrits qui ne viennent pas à l'école parce que les parents n'ont pas les moyens ces jours-là de leur faire le déjeuner ou le petit goûter que nous demandons d'envoyer avec l'enfant pour manger. Les parents préfèrent encore mieux que les enfants restent à la maison dans ces conditions. »

*Educatrice, Tunis*

- La disponibilité des ressources humaines qualifiées. Pendant qu'il ne semble pas avoir de problème de disponibilité d'éducatrices/animatrices, il y a clairement une indisponibilité des ressources humaines spécialisées pour l'accompagnement des éducateurs : spécialistes tels que les psychologues (SNM-DPE). Ces profils sont nécessaires et recommandés pour le développement harmonieux des enfants, et pour l'appui aux éducateurs dans l'identification, la prise en charge et l'orientation des problèmes connexes tels que les troubles d'apprentissage ou ceux liés aux contextes familiaux par exemple. Cette insuffisance de ressources humaines spécialisées, reconnue aussi bien par les prestataires que par les bénéficiaires, n'est pas propre au secteur du préscolaire, et relève de la pénurie récurrente des ressources humaines en santé spécialisées dans bon nombre de pays. Elle justifie aussi sans doute une certaine faiblesse de la qualité de l'offre du préscolaire de façon générale, en relation avec le volet des enfants à besoins spécifiques.

#### Citation

« J'apprécie beaucoup les services qui sont proposés par le JE, le cadre, les activités et aussi le professionnalisme des éducatrices, mais elles ne sont pas des spécialistes et ne sont pas capables de s'occuper des enfants qui ont des problèmes particuliers, comme les enfants autistes par exemple. »

*Parent d'enfant préscolarisé, Tunis*

- La demande. Elle contribue également à l'accès à l'offre de qualité. En effet, il a été établi que la préscolarisation est influencée par le niveau de scolarisation de la mère, qui est initiatrice ou contribue à la demande. Il ressort des entretiens que, même si la situation s'est beaucoup améliorée ces dernières années, certains parents ne perçoivent toujours pas le bénéfice et la nécessité de la préscolarisation. Ceci est certainement dû pour une part à un manque d'information, mais également à la *dichotomie existante en Tunisie où l'enseignement de base est obligatoire et gratuit tandis que le préscolaire n'est ni gratuit, ni obligatoire*. Il ne serait pas absurde devant cette situation, en tant que parent, d'une part, de l'interpréter par une importance moindre du préscolaire du fait que l'Etat ne l'ait pas rendue obligatoire et, d'autre part, de ne pas prioriser cette préscolarisation d'autant plus qu'elle n'est pas gratuite.

- Les facteurs familiaux et communautaires. Les facteurs tels que le travail des 2 parents, la disponibilité d'une aide familiale, les conflits familiaux ou les maltraitances/violences peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans l'accès au préscolaire. La mise en place du programme de parentalité positive<sup>153</sup> est une expérience largement positive, de l'opinion des différentes parties prenantes, pour renforcer les parents dans leur rôle d'accompagnement à l'éducation préscolaire. Ce programme offre l'opportunité d'informer les parents sur toutes les questions de parentalité, mais aussi d'être à l'écoute et d'accompagner dans l'identification, l'appui à la résolution des conflits ou l'incitation aux recours quand cela s'avère nécessaire.

*Citation*

« Avec le programme de parentalité positive, nous en avons appris beaucoup sur les besoins de nos enfants et nous essayons aussi de l'expliquer aux autres parents. »

*Parent d'enfant préscolarisé, Tunis*

« Depuis que le programme de parentalité positive a été mis en place, il nous offre la possibilité de discuter plus avec les parents de leurs enfants, ils s'adressent aussi plus spontanément à nous lorsqu'il y a des problèmes avec les enfants ou lorsqu'ils ont des questions »

*Educatrice, Haffouz*

« Les centres de références et des espaces dédiés à la parentalité positive sont importants pour sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation préscolaire. Une expérience modèle d'éducation parentale a été mise en œuvre au centre de référence de Médenine en partenariat avec l'Unicef. Nous espérons que cette expérience sera reproduite dans toutes les autres régions de la Tunisie »

*Cadre MAR, Tunis*

- Le contexte législatif et la gouvernance du sous-secteur du préscolaire. Les prescriptions de la loi d'orientation de 2002 relatives à la non-gratuité et au caractère non obligatoire de l'éducation préscolaire restent de mise, tandis qu'une réforme du secteur de l'éducation, qui date de 2016, préconise de rendre l'éducation préscolaire obligatoire au même titre que l'enseignement de base. Force étant à la loi, le maintien des prescriptions de 2002 constitue une entrave majeure dans le contexte où, en l'absence de régulation, les tarifs pour accéder aux structures préscolaires sont définies selon le secteur (voire à la tête du client). Cette situation est favorisée pour la segmentation du sous-secteur à l'intérieur de plusieurs entités ministérielles, ce qui en rend la gouvernance difficile, avec des problèmes de leadership et une insuffisance marquée de coordination des interventions.

#### 4.3.2.2. Opportunités

L'Etat acquis à la cause du préscolaire pour l'échéance 2030 des ODD et au financement du sous-secteur Tous les documents nationaux, qu'ils soient globaux ou sectoriels montrent l'importance établie de l'éducation pour le gouvernement tunisien. Mieux, le préscolaire y apparaît toujours comme étant une priorité. Cependant, l'étude des coûts réalisée en 2022 montre que la dépense publique globale pour le préscolaire ne compte que pour 1,6% des dépenses publiques du secteur de l'éducation, une proportion (très) faible en référence aux 7% en moyenne estimés pour les pays de même niveau de développement économique que la Tunisie. Par ailleurs, la réforme de l'éducation proposée depuis 2016 (incluant entre autres la gratuité et le caractère obligatoire du préscolaire) n'est toujours pas vraiment appliquée. La Tunisie fait partie des pays qui ont pu atteindre les OMD en matière d'éducation, et elle s'investit particulièrement pour les ODD (dont l'échéance se rapproche) dans le secteur de l'Education. Pour cela, elle s'engage pour la mise en place d'une nouvelle politique du sous-secteur préscolaire et tous les efforts sont actuellement mis dans des interventions qui pourraient soutenir cette politique comme la généralisation de la CP. L'élaboration de la nouvelle politique du préscolaire constitue une réelle opportunité pour mieux s'aligner sur les recommandations internationales, en mettant un focus sur le relèvement du niveau de financement du sous-secteur, et en priorisant les interventions et l'encadrement normatif qui vont garantir au minimum l'accès à tous les enfants sans exception.

<sup>153</sup> UNICEF Tunisie. Fiche du programme de parentalité positive. Disponible sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/3231/file/fiche-programme-parentalit%C3%A9-positive-compressed.pdf>.

La position de l'UNICEF et son leadership dans le secteur du développement de la petite enfance

L'UNICEF œuvre aux côtés du gouvernement et soutient fortement les interventions dans le domaine de la DPE. L'agence a ainsi accompagné les ministères clés pour le développement de la SNM-DPE, et a financé la mise en œuvre de plusieurs interventions, au nombre desquelles :

- Le renforcement du cadre stratégique et normatif : Stratégie multisectorielle DPE, et son plan opérationnel ;
- Le développement de références pays : élaboration des standards de qualité pour le préscolaire, mise en place et opérationnalisation de centres modèles de référence, développement d'un curriculum unifié de la CP et de référentiels unifiés pour toutes les formules ;
- Le développement d'outils de formation : manuel de formation continue, plateforme de formation continue à distance ;
- La formation des cadres pédagogiques sur les nouveaux curricula et standards de qualité, et le développement de plans régionaux de formation pour chaque ministère ;
- Le développement de formations initiales spécialisées pour le préscolaire (licence appliquée-ISCE et BTP/BTS-ATFP) ;
- La production, à travers les différentes études, d'évidences pour disposer de bases factuelles à la prise de décision (études de coûts, MICS, etc.) ;
- Les interventions pour le renforcement de la demande et l'appui au préscolaire : mise en place du programme de parentalité positive.

L'implication de l'UNICEF dans le sous-secteur fait certes partie de son mandat, mais montre surtout l'investissement du bureau-pays pour l'atteinte des objectifs de l'éducation préscolaire de qualité pour tous les enfants tunisiens. Cette posture lui permet, à travers le plaidoyer, d'influencer, susciter le partenariat et mobiliser les ressources, toutes choses en faveur de l'atteinte des objectifs fixés.

#### Constat 12

Il existe, outre les facteurs organisationnels identifiés, des facteurs systémiques contextuels qu'il faut intégrer dans l'analyse globale, car ils influencent de manière significative, que ce soit positivement ou négativement, la disponibilité, l'accès et l'efficacité des interventions du préscolaire.

### 4.3. Efficience

Cette section s'est intéressée à la disponibilité des ressources pour la mise en œuvre optimale des activités et à l'existence d'opportunités pour une meilleure efficience.

- EFE1. Quel est le coût moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ?
- EFE.2.1. Quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles ou avec des formules moins coûteuses ?\*

#### 4.3.1. Coût moyen pour les services du préscolaire pour un enfant

Une estimation du coût unitaire global moyen de production par enfant (par an) a été réalisée en 2022 dans le cadre de l'étude des coûts<sup>154</sup>. Il en ressort que les coûts sont extrêmement variables selon les formules, allant de 436 DT dans les kouttebs à 4 761 DT dans les JE privés chics. On peut classer ces structures préscolaires en 4 groupes :

- Les JE communaux et les JE du MDN, de l'ordre respectivement de 2 449 DT et 4 761 DT (les chiffres les plus élevés), soit 26% et 51% du PIB/habitant du pays<sup>155</sup> ;

<sup>154</sup> Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF ; 2022.

<sup>155</sup> Estimation moyenne pour les pays MENA à 17% du PIB/habitant- Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie : UNICEF ; 2022

- Les JE MFFEPA, CP publiques et 1/3 JE privés accueillant des publics socialement défavorisés : de l'ordre de 1 200 DT (12% du PIB par habitant du pays) ;
- Les JE gérés par des associations et 1/3 JE des jardins privés, qui accueillent des publics socialement défavorisés : de l'ordre de 790 DT (8,5% du PIB par habitant) ;
- Les kouttebs, de l'ordre de 436 DT, et les JE des jardins privés, avec un niveau moyen de coût unitaire de 574 DT, qui accueillent aussi des publics socialement défavorisés.

En s'intéressant à la structure des coûts, il ressort que i) les postes de coûts les plus élevés sont également variables selon les formules, et que ii) le niveau d'investissement dans les postes de coûts semble relativement homogène à l'intérieur des formules. Trois points d'attention sont aussi à soulever : i) les kouttebs semblent être la formule où les coûts sont les faibles ; ii) les dépenses non salariales globales constituent un poste de coûts élevés dans le privé et les autres ministères (matériel pédagogique+++ ) ; et iii) la rémunération du personnel d'encadrement a une incidence très élevée dans toutes les formules du secteur public. Ce dernier point est confirmé par le rapport d'analyse de situation sur l'éducation en Tunisie de 2020, qui l'explique : « Dans le secteur de l'éducation, le coût unitaire par élève a augmenté fortement en termes réels et est plus élevé que dans la plupart des pays comparateurs à revenu intermédiaire de la région MENA. Ce coût unitaire est déterminé principalement par la masse salariale, qui compte pour la majorité écrasante des dépenses du secteur de l'éducation, laissant peu de ressources pour les autres dépenses courantes ou pour les investissements. L'efficacité interne du système d'enseignement est faible, augmentant le coût total de l'enseignement, en particulier dans le cycle préparatoire<sup>156</sup> et l'enseignement secondaire... »<sup>157</sup>

Tableau 10. Poids des facteurs affectant le coût unitaire des différentes formules préscolaires

	Jardins d'enfants								Classe préparatoire		Kuttabs
	Privé selon caractéristiques du public				Associations	Communes	Autres ministères	MFFEPA	Public	Privé	
	"modeste"	"moyen"	"favorisé"	Ensemble							
Nombre d'enfants / éducateur											
Qualification Éducateurs											
Rémunération Éducateurs											
Nombre enfants / non-enseignant											
Qualification non-enseignants											
Rémunération non-enseignants											
Dépenses non-salariales globales											
Loyers											
Consommables enfants											
Coût unitaire global											

Légende

Coût ou incidence sur le coût	Très élevé	Assez élevé	Peu élevé	Faible
Couleur				

Source : Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie, mars 2022

#### 4.3.2. Financement et mobilisation des ressources pour les prestations préscolaires

L'étude de coût précédemment mentionnée s'est par ailleurs penchée sur la question de la mobilisation des ressources au sein des structures aux services préscolaires. Il en ressort que :

- Les coûts de production des services sur l'ensemble des formules sont estimés 338 millions de DT en 2020-21, qui se répartissent entre 224,4 millions de DT pour les structures privées (les deux tiers du total) et 113,2 millions de DT (un tiers du total) pour les structures qui reçoivent principalement un financement public ;

<sup>156</sup> Rappelons que le ratio élèves/maitres est faible par rapport à la moyenne dans les pays MENA relativement faibles dans un contexte de stagnation, voire de réduction des effectifs d'élèves due aux tendances démographiques.

<sup>157</sup> République Tunisienne. Rapport d'analyse de situation des enfants en Tunisie 2020. Tunis, Tunisie : UNICEF Tunisie ; 2021.



- Les contributions familiales comptent pour environ 18% en moyenne, avec une variabilité importante qui peut aller de moins de 5% dans le JE du MDN à 50% dans les kouttebs ;
- La classe préparatoire publique compte pour 65% de la dépense publique du préscolaire ;
- La dépense publique globale pour le préscolaire ne compte que pour 1,6% des dépenses publiques du secteur de l'éducation, une proportion (très) faible en référence aux 7% estimés en moyenne pour les pays de même niveau de développement économique que la Tunisie.

Du point des bénéficiaires, ces chiffres reviennent pour les parents à payer des frais annuels d'inscription et de scolarité allant de 90 DT à 5 000 DT dans le secteur privé (Tableau 11), sachant qu'un certain nombre d'enfants (5-50%) en seront exemptés dans le secteur public (et même dans le secteur privé)<sup>158</sup> grâce à une subvention de l'Etat.

Tableau 11. Situation des frais de scolarité dans les différentes formules préscolaires, 2020-21

Types de formules	Frais de scolarité de base par année (DT)	Exemptions	Frais de scolarité moyen/an	
			Montant (DT)	% coût des services
Kouttebs	270	19%	219	50,2%
Jardins d'enfants				
Ministère Défense	90 pour enfants de « soldat », 135 pour ceux d'officiers 360 pour les enfants de civils (17% des effectifs)	57%	111	2,3%
Communes	360	5%	270	11,0%
Ministère de la Famille	225	10%	203	19,8%
Privé	(300 - 5 000)	(4,1%)		
UTSS	180	30%	126	16,0%
Classe Préparatoire ME	135	50%	87	7,2%

Source : Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie, mars 2022

### Constat 13

Dans un contexte où la contribution du secteur étatique est encore bien en deçà des recommandations internationales, le système reste globalement peu efficient, avec un déséquilibre marqué de la balance fonctionnement/investissements essentiellement dû au poids des coûts de rémunération du personnel d'encadrement.

#### 4.3.2. Existence d'alternatives pour une meilleure efficacité

De l'analyse jusqu'ici conduite il est judicieux de s'interroger sur l'existence de stratégies pour une meilleure efficacité. L'existence en elle-même de cette multiplicité d'acteurs, qui œuvrent chacun pour leur part selon leurs propres règles dans le sous-secteur, prouve qu'il y a certainement des pistes pour mieux faire en rationalisant et en mutualisant les moyens déployés, et en capitalisant sur les acquis des uns et des autres.

Des entretiens, il ressort une certaine communauté d'opinion sur la question. Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de modèles identifiés comme étant les plus efficaces, ni d'exemple reproductible, les acteurs identifient des pistes telle que la mutualisation basée sur la cartographie des services disponibles, notamment dans les zones les plus défavorisées, les stratégies de planification commune des interventions, une meilleure coordination de toutes les actions entre les secteurs concernés et une répartition plus équitable des ressources humaines, qui devraient être mieux formées pour répondre aux besoins du préscolaire.

#### Citation

« Chacun travaille pour son compte. Malgré que nous ayons une stratégie multisectorielle du DPE, nous n'arrivons pas à travailler ensemble. »

*Cadre spécialiste préscolaire ONG, Tunis*

<sup>158</sup> Cela peut aussi prendre la forme d'enfants de milieux défavorisés envoyés par le Gouvernement dans un établissement privé en contrepartie d'une subvention de 450 DT/enfant à la structure d'accueil.

## 4.4. Équité, égalité de genre et droits humains

La présente section porte sur la prise en compte des considérations relatives à l'équité, l'égalité de genre et les droits humains dans le développement du préscolaire en Tunisie. Il faut reconnaître que ce critère a été largement traité en transversal dans les questions précédentes. Une systématisation des réponses sera présentée en lien avec les différentes étapes d'un processus de gestion : Planification, Mise en œuvre et Suivi-Evaluation.

- EGD1. Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend-elle systématiquement en compte les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?

### 4.4.1. L'équité et l'égalité de genre dans les offres du préscolaire tunisien

L'équité, dans le cadre du développement de l'offre préscolaire tunisien, signifie que « tous les enfants ont la possibilité de survivre, de se développer et d'atteindre leur plein potentiel, sans discrimination, partialité ou favoritisme »<sup>159</sup>, en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), qui garantit les droits fondamentaux de chaque enfant indépendamment du sexe, de la race, des croyances religieuses, du revenu, des attributs physiques, de la situation géographique, ou de tout autre statut. La priorité devrait être donnée aux groupes les plus défavorisés et vulnérables lors de l'élaboration, la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions. L'égalité des genres est, quant à elle, une composante essentielle du mandat de l'UNICEF, opérationnalisée dans les plans d'actions genre 2018-2021 et 2022-2025 de l'UNICEF, et qui promeut la promotion et l'autonomisation des filles pour la réduction des inégalités entre les filles et les garçons et, de manière plus générale, les inégalités liées aux différences de genre.<sup>160,161</sup>

#### *Lors de la planification des activités*

Dans le cadre des interventions du préscolaire en Tunisie, le seul modèle de planification unifiée entre les multiples intervenants est la SNM-DPE. Elle met bien évidemment l'accent dans sa vision et ses orientations stratégiques, tout comme les documents de planification spécifiques des secteurs d'ailleurs, sur l'équité et l'égalité des chances. Elle insiste à ce propos sur l'inclusivité des services du préscolaire dans tous les secteurs. Tandis qu'elle prône « des prestations et services de développement de la petite enfance adaptés à ses besoins selon les cycles de vie et apportant une réponse appropriée aux situations de vulnérabilité », elle met beaucoup l'accent, en ce qui concerne le préscolaire, sur les situations de vulnérabilités liées à la résidence en zone rurale ou au faible revenu économique, et identifie par endroits les troubles de l'apprentissage, ainsi que les handicaps. Néanmoins, il ne s'agit pas là des seules situations de vulnérabilités qui pourraient s'appliquer au préscolaire dans le contexte tunisien

Le PNUAD revient de façon plus générale en Tunisie sur le manque de données officielles sur certains groupes victimes d'exclusion, notamment « *les nomades, les migrant.e.s en situation vulnérable, tel.le.s que les travailleur.euse.s migrant.e.s irrégulier.ère.s, les victimes de la traite des personnes, les réfugié.e.s, les demandeur.euse.s d'asile, les migrant.e.s de retour et les sans-abris, les minorités...* », et sur les progrès nécessaires à faire en la matière du côté gouvernemental afin de disposer de données factuelles pour mieux informer les politiques publiques et, surtout, mieux cibler les interventions en faveur des populations vulnérables<sup>162</sup>. Le rapport sur la situation des enfants non scolarisés en Tunisie de 2015<sup>163</sup>, élaboré avec l'appui de l'UNICEF par le gouvernement dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI), est un bon point à exploiter pour démarrer. Ce type d'étude gagnerait à être reproduit, avec des analyses plus approfondies sur les profils de la dimension 1.

#### *Lors de la mise en œuvre*

---

#### *Citation*

<sup>159</sup> Bamberger M, Segone M. Comment concevoir et gérer des évaluations axées sur l'équité. New York, USA: UNICEF; 2012.

<sup>160</sup> United Nations Children's Fund. UNICEF Gender Action Plan, 2018–2021. New York, USA: UNICEF; 2017.

<sup>161</sup> United Nations Children's Fund. UNICEF Gender Action Plan, 2022–2025. New York, USA: UNICEF; 2021.

<sup>162</sup> Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021-2025. Tunis, Tunisie : Nations Unies en Tunisie ; 2020.

<sup>163</sup> UNICEF Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord. Rapport national sur les enfants non scolarisés [Internet]. 2014. Disponible sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/576/file/rapport-national-enfants-non-scolaris%C3%A9s-fr-2014.pdf>.

En cours de mise en œuvre, des efforts certains sont faits pour les différentes structures pour respecter les principes d'équité et d'égalité de genre, de sorte qu'il n'y pratiquement pas de disparités entre les garçons et les filles dans le contexte. En ce qui concerne les problèmes d'équité liés au milieu et au niveau socio-économique, des initiatives sont prises également ; elles portent sur l'amélioration de la disponibilité des services et les subventions aux plus démunis, sous différents modèles par tous les ministères.

« Le MFFEPA a mis en place un cahier de charges pour les JE, pour garantir que la structure soit inclusive. Pour les normes en infrastructures par exemple, les critères sont extrêmement exigeants et juste impossibles pour nous à respecter, nous n'en avons pas les moyens. »

*Responsable JE, Tunis*

Quant à la mise en œuvre effective des interventions pour garantir l'inclusivité des cibles ayant des besoins spécifiques, elle est beaucoup plus difficile à appliquer pour la plupart des structures, qui soit ne disposent pas des infrastructures adaptées et ne peuvent respecter les cahiers de charges en la matière, soit ne disposent pas des ressources humaines outillées pour aborder ces problèmes particuliers (ni en termes de matériel, ni en termes d'approche pédagogique spécifique).

#### *Citation*

« En général, les éducateurs proposent les mêmes activités et suivent les mêmes démarches pédagogiques pour tout le groupe/classe. Il n'existe pas de programme ou d'activités spécifiques à ces enfants, ni une personne qui aide l'éducateur dans la prise en charge de ces enfants. Le même matériel est utilisé par tous. Les compétences professionnelles des éducateurs ne favorisent pas l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. »

*Cadre UNICEF, Tunis*

#### *Dans le suivi et le rapportage*

Le système de suivi et de rapportage du préscolaire est à l'image du sous-secteur fragmenté entre les intervenants. Cependant, l'UNICEF a appuyé la mise en place d'un système d'information du préscolaire qui s'opérationnalise lentement.

Se référant au cadre de suivi de la SNM-DPE, on note que les indicateurs de suivi du préscolaire restent plutôt globaux (exemples : « Rapport enfants-éducateur préscolaire qualifié » et « Taux brut de scolarisation »)<sup>164</sup>, et ne se déclinent pas vraiment sur les groupes spécifiques. Par ailleurs, une question est de prévoir ces déclinaisons dans les cadres de suivi, une autre est d'avoir un système d'information qui intègre la collecte de ces informations et qui soit effectivement opérationnel et intégrateur des multiples acteurs du préscolaire au plan national pour garantir l'exhaustivité et la qualité de l'information recueillie.

#### *Constat 14*

Malgré que les principes d'équité et d'égalité du genre soient suffisamment intégrés dans les différents documents lors de la conception, il y a un manque de données qui ne facilite pas l'identification des cibles pour une bonne planification. La mise en œuvre est, par ailleurs, impactée par la disponibilité insuffisante de ressources dans un contexte de système de rapportage fragmenté.

### **4.4.2. La programmation basée sur les droits humains**

Mentionnons d'emblée que l'équipe n'a pu eu de rapport sur le déroulement des processus de planification des sectoriels impliqués dans le DPE. Pour ce critère, elle s'est exclusivement basée sur des éléments de planification en lien avec l'élaboration de la SNM-DPE, éléments extraits de la revue documentaire, notamment du document lui-même et de la note conceptuelle ECD de l'UNICEF, qui retrace en partie le processus. Les informations utilisées ici sont issues des entretiens et confortées par quelques éléments de revue documentaire.

Cinq critères ont été examinés par l'équipe : la participation, la redevabilité, la non-discrimination, l'autonomisation et la légalité.

<sup>164</sup> République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

Tableau 12. Alignement de la SNM-DPE sur les critères de programmation basée sur les droits de l'homme<sup>165/166</sup>

Critère	Observations	Appréciation de l'équipe
Participation	Les entretiens avec les informateurs clés confirment la pleine participation des parties prenantes de tous les secteurs concernés et des autres partenaires au processus de consultation pour l'élaboration de la SNM-DPE. Des concertations régionales et locales impliquant toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires (parents d'enfants), ont été effectivement réalisés, avec près de 2 000 personnes provenant de différents horizons. Cela a fourni une première plateforme de coordination pour une responsabilité et une participation partagées dans la conception et la mise en œuvre du préscolaire, surtout avec la mise en place en amont de comités intersectoriels DPE.	Oui
Redevabilité	Les mécanismes de redevabilité sont connus et partagés par les parties prenantes. Même s'ils ne sont tous toujours fonctionnels, il existe de comités intersectoriels qui devraient assurer la redevabilité pour leur secteur. Par ailleurs, il existe un plan opérationnel de la SNM-DPE, budgétisé et doté d'un cadre minimal de suivi évaluation qui devrait être plus diffusé auprès des parties prenantes.	Partiellement
Non-discrimination	L'intervention est conforme aux principes de non-discrimination lors de la planification, car elle intègre toutes les spécificités populationnelles et respecte les principes d'équité et d'égalité de genre. Le focus est mis sur les populations particulièrement vulnérables	Oui, partiellement dans la mise en œuvre
Autonomisation	L'autonomisation des bénéficiaires à tous les niveaux est accentuée grâce au renforcement des capacités (à travers les programmes comme le programme de parentalité positive).	Partiellement
Légalité	L'intervention est conforme à la convention relative aux droits de l'enfant et à la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, et s'aligne sur les cadres politiques nationaux les plus importants : Vision 2035 de la Tunisie <sup>167</sup> et Plan Stratégique de Développement Economique et Social 2016-2020 <sup>168</sup> .	Oui

#### Constat 15

Il existe, certes, des améliorations à envisager sur certains critères ; mais il faut quand même noter que l'élaboration de la SNM-DPE a veillé à intégrer le respect des principes de droits humains. L'élaboration de cette stratégie constitue aussi un bon exemple d'approche participative dans un secteur particulièrement morcelé, exemple qui devrait être capitalisé pour l'amélioration de la gouvernance dans le secteur.

## 4.5. Coordination

Dans cette section, l'évaluation s'est penchée sur la coordination des interventions entre les multiples acteurs du secteur, sur son impact sur la mise en œuvre des activités.

- COO1. Dans quelle mesure les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales ?\*

<sup>165</sup> République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

<sup>166</sup> UNICEF Tunisie. Investing in Quality Early Childhood Development in Poor Disadvantaged Communities for Social and Economic Development. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2017. (ECD Note).

<sup>167</sup> République Tunisienne. Document de vision et d'orientation du gouvernement. Tunisie Vision 2035.

<sup>168</sup> République Tunisienne. Plan Stratégique de Développement Economique et Social 2016-2020. Disponible sur : <http://www.itceq.tn/files/investissement-et-croissance/planification-developpement.pdf>.

- COO2. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des offres du préscolaire ?\*

La fragmentation du sous-secteur préscolaire tunisien est identifiée dans toutes les analyses comme étant un facteur limitant les performances du secteur. Entre les acteurs sectoriels, il n'y pratiquement pas de coordination formellement établie. En cas de nécessité pour une activité ou une autre, chaque entité dégage un représentant pour participer, et cela reste valable à toutes les étapes des interventions, allant de la planification au suivi en passant par la mise en œuvre. Cependant, l'élaboration de la SNM-DPE a été fédératrice, et montre qu'il est possible de faire fonctionner des cadres de coordination intersectorielle. Elle propose à ce titre, dans le volet « Gouvernance », la mise en place *d'un système multisectoriel de coordination pour assurer la mise en œuvre effective de la SNM-DPE. Ce système appuierait les programmes et services sectoriels, multisectoriels et intégrés pour le DPE, et serait articulé du niveau national au niveau local* ». L'initiative est louable, sa faisabilité ne dépendant que de l'adhésion effective des parties prenantes qui, de l'opinion des enquêtés, restent encore quelque peu centrés sur l'objectif de la visibilité de leurs propres interventions, *le sous-secteur manquant d'un leadership uniformément reconnu et accepté*.

Face à la fragmentation du système, les acteurs non gouvernementaux travaillent avec tous les ministères avec un leadership différent selon les interventions. A titre d'exemple, l'élaboration des standards de qualité et des référentiels a été réalisée sous le leadership du MEN, avec l'appui de l'UNICEF, tandis que le développement de la SNM-DPE a été conduite sous le leadership du MFFEPA, toujours avec l'appui de l'UNICEF. Cette situation perturbe la mobilisation des ressources pour chacun des multiples partenaires, duplique les interventions, limite leur efficacité/efficience et perturbe leur suivi.

#### Citation

« Chacun travaille pour son compte, malgré que nous avons une stratégie multisectorielle du DPE, nous n'arrivons pas à travailler ensemble., nous devons encore développer l'esprit de *-je travaille pour l'enfant tunisien et la Tunisie- et non je travaille pour mon secteur ou mon ministère.* »

*Cadre spécialiste préscolaire ONG, Tunis*

#### Citation

« Le leadership devrait être laissé à un ministère pour tout coordonner et harmoniser en matière de régulation : pédagogie, inspections, prestations... »

*Cadre UNICEF, Tunis*

#### Constat 16

La coordination reste le maillon faible le plus important de l'offre du préscolaire. Toutefois, l'extrême fragmentation du système et la multiplicité des acteurs devraient être plutôt considérées comme un atout que comme un défaut, atout dont l'unique moyen de tirer parti est une meilleure coordination et un renforcement de la gouvernance et du leadership du secteur du préscolaire.

## 5. Conclusions, leçons apprises et recommandations

### 5.1. Conclusions

#### Pertinence et cohérence

Qu'elles soient considérées en elles-mêmes au niveau sectoriel ou qu'elles soient fédérées sous le cadre de la Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2021, la structuration des interventions du préscolaire tunisien permet de conclure à un alignement de ces interventions avec les priorités sectorielles nationales de l'Education, les enjeux nationaux et l'agenda international, corrélé à une réponse partielle aux besoins des populations.

Les gaps identifiés relèvent de la prise en compte insuffisante des spécificités de certaines populations et groupes vulnérables.

L'inexistence d'un cadre unifié pour le sous-secteur est un point à améliorer ; cela contribuerait à relever la pertinence et la cohérence des interventions.

Les services du préscolaire tunisien sont donc partiellement pertinents pour le contexte national et cohérents avec les actions des partenaires : ils répondent, certes, aux besoins des populations, mais certains contextes et parcours sont encore insuffisamment pris en compte.

### **Efficacité**

La disponibilité des services a très positivement évolué, mais il persiste des poches dans les régions à faible densité populationnelle et dans les régions rurales éloignées et défavorisées.

Sur la base de l'évaluation des compétences des élèves à l'entrée du primaire, on peut conclure à un impact positif significatif de la préscolarisation, influencé par la situation socio-économique familiale et l'âge des enfants.

Les variations des scores de compétences tiennent plus des facteurs organisationnels que d'un type particulier de formule de préscolaire, bien qu'on constate de meilleures performances dans les CP privées, JE privés chics et les JE du MFFEPA, et que, malgré les ressources limitées, les performances des kouttebs se positionnent dans la moyenne. Ces facteurs organisationnels font montre d'une très grande variabilité entre les formules, et ceux qui impactent significativement les acquis incluent la durée de la préscolarisation, les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'encadrement, et les services additionnels tels que la cantine ; ils devraient être pris en compte pour dessiner le nouveau modèle du « préscolaire tunisien idéal ».

Les facteurs contextuels tels que les problèmes d'accessibilité géographique, les problèmes d'accessibilité financière, l'indisponibilité des ressources humaines spécialisées, la qualité de la demande, les facteurs familiaux et communautaires, ainsi que le contexte législatif et la gouvernance inexistante du sous-secteur, peuvent impacter la disponibilité, l'accès et l'efficacité des services. La perspective du futur proche des échéances de 2030 pour l'agenda des ODD constitue une réelle opportunité de cadrage du sous-secteur et de mobilisation de financements qui peut impacter l'efficacité pour le maintien des performances de la Tunisie en matière d'éducation.

Ainsi, les services du préscolaire ne sont que partiellement efficaces car leur disponibilité est encore insuffisante, mais cette efficacité peut être nettement améliorée par la prise en compte des facteurs internes ou externes identifiés.

### **Efficiences**

L'estimation du coût unitaire moyen de production (annuel) est très variable, allant de 436 DT dans les kouttebs à 4 761 DT dans les JE privés chics.

L'analyse de la structure des coûts montre une incidence conséquente des coûts de rémunération des personnels d'encadrement, incidence qui, d'une part, s'explique dans un contexte où le ratio élèves/enseignant est l'un de plus faibles de la région et, d'autre part, justifie la faible efficacité du système.

Bien que l'Etat garantisse les subventions aux structures publics et à certaines structures du secteur privé ; ce qui permet aux contributions familiales d'osciller en moyenne autour de 18% (5-50% selon les structures), la part des dépenses publiques pour le sous-secteur est de moins de 2%, bien en deçà des 10% désormais recommandés à l'international.

La multiplicité des acteurs dans le sous-secteur et l'insuffisante coordination pour la mise en œuvre des interventions déterminent l'existence de réelles opportunités de mutualisation et d'efficacité des interventions dans le sous-secteur.

Ainsi, l'efficacité du système est faible, du fait des coûts élevés de production (surtout dus aux ressources humaines) et de l'intégration mutualisation insuffisante des interventions.

### **Prise en compte de l'équité, de l'égalité de genre et des droits humains**

Les aspects d'équité, d'égalité de genre et de droits humains sont assez bien pris en compte dans la conception des interventions, partiellement dans la planification et dans la mise en œuvre, et pratiquement pas dans le suivi-évaluation. La disponibilité d'informations pertinentes relatives aux cibles

reste insuffisante pour une bonne planification, tout comme les ressources nécessaires à la prise en compte effective des besoins des groupes spécifiques dans de nombreuses structures. Des dispositions devraient être prises afin de renforcer la disponibilité des données factuelles pour informer la prise de décision sur les interventions genre spécifique. Par ailleurs, la fonctionnalité effective du système de d'information unifié du préscolaire contribuera à une meilleure prise en compte des questions de genre dans le rapportage.

Au total, la prise en compte de l'équité, de l'égalité de genre et des droits humains est partielle.

### Coordination

La coordination, maillon faible du préscolaire en Tunisie est un résultat de la multiplicité des acteurs dans le sous-secteur. Son insuffisance contribue aux contre-performances et constitue un goulot d'étranglement dans la dynamique avec les partenaires. Elle concerne toutes les étapes, allant de la planification au suivi, avec un impact non négligeable sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions. Les mécanismes et plateformes pouvant servir à une meilleure collaboration, coordination, mutualisation en matière de prises de décision, de programmes, de formation des ressources humaines, et de capitalisation des expériences/bonnes pratiques dans le domaine du préscolaire sont rares.

Des initiatives sont issues de l'exercice d'élaboration multisectorielle de la Stratégie nationale de Développement de la Petite Enfance. Elles sont à capitaliser ; toutefois, l'inexistence d'un leadership unique, uniformément reconnu dans le sous-secteur peut limiter l'opérationnalisation de ces initiatives.

En somme, la coordination est très faible, dans un secteur où la multiplicité des partenaires peut à la fois constituer un élément de contre-performance ou un atout.

## 5.2. Leçons apprises

L'équipe d'évaluation propose ici trois leçons apprises qui, à son sens, constituent des bonnes pratiques essentielles à capitaliser et à reproduire.

- Collaborer et agir en synergie pour des intérêts communs

*L'élaboration de la SNM-DPE a démontré que c'est faisable et qu'il est possible de fédérer le sous-secteur du préscolaire et plus en Tunisie. Il est essentiel que le sous-secteur dispose de son modèle de gouvernance afin d'établir des pistes formelles et fonctionnelles de concertation et de collaboration pour plus d'efficacité et d'efficience.*

- Les centres de référence d'éducation préscolaire ?

*C'est un exemple réussi de collaboration entre les différentes structures d'éducation préscolaire et de travail commun sur les standards de qualité : Référentiel architecture et équipements, Référentiel gestion administrative, financière et ressources humaines, Référentiel pédagogique, Référentiel santé et nutrition des enfants. Les centres de référence ont été pour servir de modèle expérimental et montrer qu'il est possible de proposer une offre pertinente et de qualité en matière de préscolaire dans un modèle totalement inclusif et intégrateur de la famille et des communautés. Quatre centres ont été mis en place en appui à une structure sous la tutelle de chacun des 3 ministères clés et une structure de l'UTSS. Il serait intéressant d'évaluer ces structures pour déterminer leurs performances afin de proposer des modèles expérimentaux documentés pour la mise en place de la future politique du préscolaire. Une attention particulière devrait être accordée aux kouttebs qui d'après les résultats de cette évaluation semblent disposer à la fois d'un bon potentiel de couverture, d'efficacité et d'efficience.*

- Le programme de parentalité positive

Le programme de parentalité positive semble réussir à améliorer les interactions parents-structures en amenant plus les parents vers les structures préscolaires. Il peut jouer un rôle avant-gardiste pour apporter aux familles les principes d'éducation positive, une éducation basée sur le respect des droits et besoins de l'enfant. Ce programme pourrait ainsi contribuer auprès des structures préscolaires à une meilleure préparation des enfants à la vie scolaire ainsi qu'à la vie active.

## 5.3. Recommandations

Les recommandations sont issues de la synthèse des échanges avec les différentes parties prenantes. Elles seront examinées par le bureau-pays et amendées par le comité de pilotage. Leur version validée sera prise en compte dans la version finale du rapport. Elles sont présentées par niveau et classées par ordre de priorité, en spécifiant les constats qui y sont relatifs.

### 5.3.1. Au niveau stratégique

#### ⊙ **Recommandation 1**

Disposant désormais de données probantes sur le bilan des compétences des enfants à l'entrée du primaire et ses relations avec les différentes formules, de même que des éléments de coûts, la définition de la nouvelle politique du préscolaire devrait intégrer les résultats des études, mais également une analyse du contexte, abordée du point de vue de la faisabilité des futures options et issue d'un consensus avec les acteurs du préscolaire. La généralisation de la CP devrait être poursuivie en attendant les nouvelles orientations stratégiques.

Priorité : Moyenne à Élevée	Constats : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13	Acteurs à impliquer : Ministères impliqués, UNICEF et autres partenaires
-----------------------------	--	--

#### ⊙ **Recommandation 2**

Dans le contexte de l'extrême disparité de l'offre du préscolaire, de l'influence des facteurs socio-économiques et d'autres facteurs de vulnérabilité sur les acquis des enfants à l'entrée du primaire, le gouvernement devrait renforcer le cadre législatif et réglementaire de l'éducation préscolaire en lui octroyant les mêmes caractéristiques et le même accompagnement qu'à l'enseignement de base en Tunisie, afin de garantir l'équité au même titre que dans l'enseignement de base.

Priorité : élevée	Constats : 1, 2, 3, 5, 11, 12, 13, 14	Acteurs à impliquer : Ministères impliqués dans les interventions du préscolaire, UNICEF
-------------------	---------------------------------------	--

#### ⊙ **Recommandation 3**

Le préscolaire étant désormais clairement positionné comme un sous-secteur à part entière de l'Éducation, avec des objectifs précis et prioritaires dans l'agenda international, le gouvernement devrait s'atteler à restructurer le sous-secteur au même titre que les autres sous-secteurs de l'Éducation, particulièrement en définissant dans un cadre bien établi et plus fonctionnel de gouvernance, les rôles et les responsabilités des ministères impliqués.

Priorité : Moyenne	Constats : 1, 2, 3, 5, 13, 15,16	Acteurs à impliquer : Ministères impliqués dans les interventions du préscolaire
--------------------	----------------------------------	--

### 5.3.2. Au niveau opérationnel

#### ⊙ **Recommandation 4**

L'UNICEF devrait continuer de soutenir les efforts du gouvernement dans la standardisation des approches et pratiques à partir de la diffusion des matériels et standards de qualité développés par le ME et la formation des éducateurs, afin de réduire la variabilité des facteurs organisationnels au sein des formules pour une efficacité plus partagée et plus d'efficience.

Priorité : élevée	Constats : 7, 10, 11, 13	Acteurs à impliquer : Ministères impliqués, UNICEF et autres partenaires
-------------------	--------------------------	--

#### ⊙ **Recommandation 5**

Avec ses partenaires, l'UNICEF devrait continuer à soutenir le développement et l'évaluation de modèles innovants de mise en œuvre des interventions tels que les centres d'excellence de référence, afin de



documenter l'intérêt de ces modèles sous la forme d'évidences, et de capitaliser les leçons apprises pour une meilleure efficacité et efficacité des interventions. Dans ce cadre, l'option de tester les kouttebs en centres de référence pourrait être envisagée, vus leur potentiel de disponibilité, leur efficacité (certes moyenne) et leur efficacité.

Priorité : moyenne	Constats : 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11,13, 14	Acteurs à impliquer : UNICEF, ministères impliqués et autres partenaires.
--------------------	---	---

⊙ **Recommandation 6**

L'UNICEF devrait renforcer son appui pour la production des évidences en vue d'informer la décision politique, et devrait accompagner, dans ce sens, l'analyse cartographique intégrée de la disponibilité de l'offre préscolaire, l'identification de toutes les formes de vulnérabilités en contexte tunisien, ainsi que l'opérationnalisation et la fonctionnalité d'un système d'information intégré du préscolaire.

Priorité : Moyenne	Constats : 1, 2, 5, 14	Acteurs à impliquer : UNICEF, ministères impliqués et autres partenaires
--------------------	------------------------	--

## **6. Annexes**

**Annexe 1 : Carte administrative de la République de Tunisie**



Figure 12. Carte administrative de la République de Tunisie<sup>169</sup>

<sup>169</sup> <https://www.universalis.fr/atlas/afrique/tunisie/#AT019503>. Dernier accès le 23/01/23.

## **Annexe 2 : Termes de référence et critères avec questions d'évaluations**

## TERMES DE REFERENCE POUR UNE EVALUATION DES COMPETENCES DES ENFANTS A L'ENTREE AU PRIMAIRE

<b>Objectif:</b>	Recrutement d'une équipe de quatre consultants pour <b>l'évaluation des compétences des enfants à l'entrée au primaire</b>
<b>Type de contrat:</b>	Contrats Individuel <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Type de Consultation</b>	<input checked="" type="checkbox"/> International (3) et <input checked="" type="checkbox"/> National (1)
<b>Programme</b>	SDG focused policies and strategies (evaluations)
<b>Lieu de travail:</b>	Tunisie et à distance
<b>Durée de l'appui:</b>	Juin 2022- Février 2023

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. **La petite enfance**, la période allant de 0-8 ans, est essentielle pour le développement de l'enfant et constitue également une opportunité rentable pour améliorer l'impact des investissements sur le développement du capital humain. L'UNICEF estime que près de 250 millions d'enfants des pays à revenu faible et intermédiaire risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel de développement. Les évidences montrent que l'éducation préscolaire de qualité est un des facteurs clefs contribuant à la réussite des enfants dans leurs scolarité et leur vie future. Dans le secteur de l'éducation, par exemple, les analyses des données de plusieurs pays révèlent que les investissements dans l'apprentissage précoce contribuent largement à la persévérance scolaire, à l'augmentation du pourcentage des enfants entrant à l'école à temps et aux résultats scolaires en général. Une analyse menée par la Banque Mondiale sur les bénéfices à long terme de l'éducation de la petite enfance dans 12 pays a révélé que les enfants qui fréquentent des institutions d'éducation préscolaires restent à l'école pendant près d'un an de plus, en moyenne, et sont plus susceptibles d'occuper des emplois hautement qualifiés.
2. **En Tunisie**, 18% des enfants risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel de développement et les disparités régionales et socioéconomiques sont encore très significatives : 4 enfants sur 10 parmi les enfants issus des familles les plus pauvres n'atteindront pas leur plein potentiel, contre 1 sur 10 pour les enfants issus des familles plus riches. Le taux de couverture préscolaire a évolué de 7% en 1990, à 15% en l'an 2000 et 51% en 2018. Malgré les efforts du gouvernement pour assurer l'accès aux services essentiels d'éducation préscolaire, **les niveaux de couverture restent faibles, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées. Aujourd'hui 49% des enfants de moins de 5 ans en Tunisie ne bénéficient pas de l'éducation préscolaire** et 10% des enfants n'ont pas d'accès à la classe préparatoire (un an avant l'âge d'entrée en primaire). Les données du MICS6<sup>170</sup> montrent que l'iniquité d'accès s'est traduite par une large disparité du taux d'accès aux programmes d'éducation de la petite enfance pour les enfants les plus pauvres<sup>171</sup> et pour ceux qui habitent dans le milieu rural.<sup>172</sup>
3. **La Loi n° 2002-8**,<sup>173</sup> défini la tranche d'âge 3-5 ans pour l'éducation préscolaire, sachant que la dernière année, 5 ans, constitue l'année préparatoire au cycle primaire et établi que l'état «

<sup>170</sup> UNICEF, 2018

<sup>171</sup> Seulement 17% contre 71% pour les plus riches

<sup>172</sup> 63% urbain contre 28% rural

<sup>173</sup> Du 23 juillet 2002

veille à la promotion du préscolaire », mais **ne définit pas l'éducation préscolaire comme un des sous-systèmes du système éducatif tunisien**. Le niveau de financement est inadéquat.<sup>174</sup>

4. En ce qui concerne l'offre des services du préscolaire, **plus de 80% de l'offre des services du préscolaire est délivré par le secteur privé**. Dans le secteur public, les services sont offerts par plusieurs ministères : a) Ministère de la Femme, Famille, Enfance et Personnes Agées, b) Ministère des Affaires Religieuses (à travers les kouttebs), c) Ministère de l'Education et le d) Ministère de la Défense.
5. Dans l'optique d'atteindre, à moyen terme, l'universalisation de l'éducation préscolaire de qualité, **l'UNICEF Tunisie est en train d'appuyer le Gouvernement dans la création d'un environnement favorable pour délivrer des services préscolaires équitables et de qualité**. Au cours des dernières années, des outils et des mécanismes de renforcement de la qualité et d'amélioration de l'accès à la classe préparatoire et à l'éducation préscolaire (3-4 ans) ont été mis en œuvre, y compris a) la modélisation des services de qualité dans les zones défavorables, b) la définition des curriculums et des référentiels de qualité, et c) la formation des éducateurs. Dans ce cadre, sous tutelle du Ministère de la Femme, de la Famille, Enfance et Séniors, du Ministère de l'Education et de l'UTSS trois centres de référence pour le développement de la petite enfance ont été opérationnalisés sur la base des nouveaux référentiels de qualité approuvés et serviront de modèles répliquables pour la prestation de services d'éducation préscolaire de qualité et équitable. Ils ont la capacité d'accueillir chacun, 120 enfants de 3 à 5 ans encadrés par 8 cadres pédagogiques et administratifs.
6. Pour définir la politique la plus appropriée pour le préscolaire, la connaissance factuelle de l'effet des différentes formules préscolaires existantes constitue une base référentielle incontournable et suppose de réaliser une évaluation des services en relation avec leur qualité pour la préparation des enfants à l'école primaire. **Dans ce contexte, le bureau de l'UNICEF Tunisie envisage de mener une évaluation par quatre experts pour conduire l'évaluation des compétences de l'enfant à l'entrée au primaire afin de déterminer les mesures à prendre pour réduire l'écart par rapport aux standards internationaux. Il est prévu que l'évaluation soit utilisée pour renforcer les programmes et politiques de l'éducation préscolaire en Tunisie et pour informer sur l'expansion et amélioration de la qualité des services du préscolaire.**

#### **OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION, ETENDUE, UTILISATION D'ÉVALUATION**

7. L'objectif global est d'évaluer les interventions et politiques du préscolaire en Tunisie à travers le bilan des acquis des enfants à l'entrée du primaire dans la perspective de déterminer les carences/lacunes, que devra combler le préscolaire en Tunisie.
8. Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont : a) d'Analyser l'impact des différentes formules (publique, privé, société civile) de prestation de services de préscolaire sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire et b) d'évaluer l'impact de la non-préscolarisation sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire.
9. L'objet de l'évaluation : définition des résultats des différentes politiques, programmes et interventions d'éducation préscolaire en Tunisie sur les compétences des enfants à l'entrée de l'éducation primaire

---

<sup>174</sup> Selon l'Analyse de la Situation des Enfants en Tunisie (UNICEF 2020) les dépenses seulement 0,9% du budget du Ministère de l'éducation sont dédiées à l'enseignement préscolaire. En incluant les dépenses d'investissement les dépenses totales seraient légèrement plus élevées.

10. Etendue d'évaluation : Temporelle : sur la base des enfants qui ont fréquenté le préscolaire ces trois dernières années (de l'année scolaire 2019-2020 à l'année scolaire 2021-2022). Géographique : Nationale
11. Utilisation : UNICEF et les partenaires nationaux du Gouvernement Tunisien seront les détenteurs de cette évaluation. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec les partenaires du Gouvernement Tunisien ainsi qu'avec les partenaires au développement intervenants dans le secteur du développement de la petite enfance. Les principaux destinataires de cette évaluation sont les institutions dans le domaine du développement des enfants : le ministère de l'éducation, le ministère des affaires sociales, le ministère de la femme, famille, enfants et Personnes Agées, le ministère des affaires religieuses, et les partenaires du développement, le secteur privé, l'UNICEF, autres agences des Nations Unies, la Banque Mondiale, l'UE, les partenaires bilatéraux. Les utilisateurs secondaires comprennent d'autres organismes impliqués directement ou indirectement dans des programmes d'éducation préscolaire en Tunisie et des organisations de la société civile.

#### **EVALUABILITE**

12. L'évaluation sera basée sur la littérature annexée aux TdR. Les consultants se chargeront de conduire l'évaluabilité du programme notamment ce qui a trait à la disponibilité du cadre logique avec des indicateurs comportant les données de référence et les cibles désagrégées, la disponibilité des données désagrégées à travers un système de suivi et évaluation ainsi que leurs qualités.

#### **METHODOLOGIE**

13. L'évaluation du programme est formative.
14. L'évaluation utilisera des méthodologies variées, elle s'attèlera à la collecte des données secondaires<sup>175</sup> et des données primaires,<sup>176</sup> et utilisera les méthodes quantitatives et qualitatives. Le consultant principal, le chef de l'équipe, élaborera la matrice d'évaluation dans laquelle il proposera les méthodes de collecte et d'analyse pour chaque question d'évaluation. Les méthodes utilisées pour la collecte des données doivent mener à la recherche de réponses aux questions d'évaluation listées ci-dessus. Les méthodes de collecte des données, de l'échantillonnage et les tests d'aptitudes seront développés par les consultants sélectionnés en étroite consultation avec le Ministère de l'Education et le Ministère de la Femme, de la Famille, Enfance et Personnes Agées, le Ministère des Affaires Religieuses, représentants de l'UTICA et CONECT, de l'UTSS et de l'UNICEF et l'équipe du bureau de l'UNICEF en Tunisie.
15. Dans le cadre de l'évaluation, les TdR présents suggèrent a) un test d'aptitudes auprès des enfants pour déterminer les résultats des acquis au préscolaire sur la base des compétences requises ; b) un questionnaire auprès des structures/jardins d'enfants pour collecter les informations sur l'environnement de l'apprentissage des enfants, etc. ; c) un questionnaire auprès des enfants pour établir le profile socio-démographique des enfants. Le développement du protocole d'enquête doit bénéficier d'une forte approche participative,

---

<sup>175</sup> Les données secondaires peuvent inclure les études et les évaluations menées par l'UNICEF et les partenaires de mise en œuvre ou de développement ainsi que d'autres documents identifiés par l'équipe pendant la phase de démarrage

<sup>176</sup> L'évaluation collectera les données de base directement sur le terrain par l'équipe de l'évaluation et auprès des parties prenantes.



impliquant les acteurs travaillant dans le domaine du préscolaire de manière opérationnelle. L'échantillon doit prendre en compte : i) la variabilité en termes des différentes formules de provision des services préscolaires ; ii) les enfants ayant bénéficié du préscolaire et ceux n'ayant pas eu cette opportunité ; iii) le genre et le milieu de résidence de l'enfant, et iv) autres critères considérés importants pendant la phase de définition de la méthodologie. Le consultant principal proposera la méthodologie appropriée pour les enquêtes mentionnées. De la même manière, le chef d'équipe distribuera les rôles dans l'équipe ainsi que les tâches quotidiennes, en incluant dans l'offre technique la distribution des tâches parmi les trois spécialistes cherchés pour cette évaluation. La collecte des données (application des tests d'aptitudes et des questionnaires) sera conduite par les inspecteurs du préscolaire du Ministère de l'Education et le Ministère de la Femme, de la Famille, Enfance et Personnes Âgées, le Ministère des Affaires Religieuses. Le nombre d'inspecteurs à engager dans la collecte de données sera défini après le calcul de l'échantillon et la sélection des écoles à enquêter. Les outils de collecte d'informations doivent prendre en compte les effets possibles de la pandémie de la COVID-19 sur les acquis des enfants. En effet, depuis mars 2020 la fréquentation du préscolaire a été largement affectée par la COVID-19 en raison des fermetures répétées ainsi que de la disposition ou non des parents à continuer la scolarisation des enfants dans un contexte de pandémie, considérant que le préscolaire n'est ni obligatoire ni gratuit.

16. La langue utilisée pour la collecte des données auprès des enfants et certaines personnes à interviewer tels que le personnel éducatif entre autres sera l'arabe (dialecte tunisien). L'équipe des évaluateurs assurera la traduction des outils de collecte des données du français vers l'arabe (dialecte tunisien) pour les catégories des personnes à interviewer dans ces langues.
17. L'évaluation aura lieu en Tunisie et la sélection des structures éducatives pour la collecte des données pendant le période de l'entrée au primaire<sup>177</sup> se fera en collaboration avec le MFFES, ME, MAR, UTICA, CONECT, UTSS et avec l'appui de l'UNICEF.
18. La méthodologie décrite ci-dessus est indicative ; dans la proposition technique, le consultant principal pourrait introduire les ajustements/compléments qui lui paraissent pertinents par rapport à la méthodologie de l'évaluation afin d'atteindre les objectifs attendus. Il est par conséquent demandé au consultant principal de soumettre une proposition technique décrivant la méthodologie de l'évaluation qui inclura les indicateurs pour mesurer les critères énumérés ci-dessus.
19. L'évaluation suivra les normes standards pour les évaluations de l'UNEG ainsi que la ligne directrice concernant l'éthique des évaluations.

### CONDUITE ETHIQUE DE L'ÉVALUATION

20. L'évaluation des interventions de développement appuyées par les Nations Unies en général et l'UNICEF en particulier, doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la redevabilité. Ainsi, l'équipe des évaluateurs doit être intègre personnellement et professionnellement et être guidée par les principes de rigueur dans le cadre de la conduite de cet exercice.<sup>178</sup>

---

<sup>177</sup> Septembre 2022

<sup>178</sup> Voir les principes éthiques de l'UNEG en Annex 2.

## **CONFORMITE A LA PROCEDURE DE L'UNICEF POUR LES NORMES ETHIQUES EN MATIERE DE RECHERCHE, D'EVALUATION, DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNEES**

21. Les évaluateurs adopteront un ensemble de mesures pour se conformer à la procédure de l'UNICEF en matière de normes éthiques en matière de recherche, d'évaluation, de collecte de données et d'analyse.<sup>179</sup>

## **EGALITE DE GENRE**

22. Les évaluateurs devraient proposer une approche pour voir l'aspect du genre dans le programme évalué, ainsi que faire une analyse pour voir s'il existe des disparités en termes de genre entre les garçons et les filles.

## **PROMOTION DE L'EQUITE**

23. Les évaluateurs devront proposer une approche de l'évaluation permettant de voir si le programme de la petite enfance a été équitable en ce qui concerne l'accès aux services préscolaires.

## **PROGRAMMATION BASEE SUR LES DROITS DE L'HOMME**

24. L'évaluation va examiner le degré auquel la programmation basée sur les droits de l'homme a été appliqué.

## **LIMITES**

25. Il existe plusieurs limites potentielles à l'évaluation : a) la théorie de changement du programme avec un cadre des résultats spécifiques n'a pas été développée ; b) la pandémie COVID 19 peut restreindre la mobilité des membres de l'équipe. L'équipe d'évaluation atténuera les limites mentionnées en élaborant une théorie de changement ainsi qu'un cadre de résultats rétroactif pour le programme. L'équipe mentionnera aussi, dans le rapport du démarrage, les façons à contourner toute autre limite y inclus un possible décalage des déplacements prévus. En ce qui concerne le biais de sélection pour la collecte des données, il serait relatif tant aux zones d'intervention à couvrir qu'aux personnes choisies pour les entretiens semi-structurés. L'évaluation fera en sorte que les zones urbaines et rurales ainsi que les différentes catégories des parties prenantes, y compris les bénéficiaires, soient représentées.

## **PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE**

26. Le client principal est le bureau du pays UNICEF et les ministères clés. Le bureau régional de l'UNICEF MENARO ainsi que le siège seront les clients secondaires. Sous la supervision de la Représentante de l'UNICEF en Tunisie, la chargée de l'Evaluation Multi-Pays, avec l'appui technique de la spécialiste en suivi et évaluation et de la spécialiste chargée du développement du jeune enfant, va gérer cette évaluation. L'accompagnement sera assuré par un comité de pilotage constitué des Ministères clés et de l'UNICEF. Tous les livrables devront être validés par le comité de pilotage. Le comité de pilotage peut décider de la nécessité d'établir un comité technique qui se réunira pour des questions pratiques de l'évaluation.

---

<sup>179</sup> Voir Annex 3.

## LES QUESTIONS DE L'ÉVALUATION<sup>180</sup>

L'évaluation analysera la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des différentes formules de préscolaire existantes en Tunisie dans le but de fournir des recommandations pour guider la prise de décisions au niveau politique pour l'expansion de la provision des services préscolaires équitables et de qualité

### **Pertinence**

- Les services qui sont fournis aux enfants, sont-ils appropriés aux besoins et au contexte des enfants des différents parcours, milieux sociaux et zones géographiques, i.e., les garçons, les filles, les enfants des groupes vulnérables, ainsi que les enfants aux besoins spécifiques ?

### **Efficacité**

- Dans le groupe des enfants ayant bénéficiés des services préscolaires, quels sont résultats obtenus ?
- Est-ce qu'il existe des différences entre les différentes formules (publique, privé, société civile) de prestation de services de préscolaire sur les acquis des enfants ?
- Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?
- Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?
- Quels sont les principaux facteurs qui influencent l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficiés des services préscolaires à l'entrée du primaire ?
- Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?
- Quelle est la disponibilité des services préscolaires ?
- Quelle est la cohérence de l'offre

### **Efficience**

- Quel est le cout moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ?
- Quelle sont les facteurs déterminants pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires ?

## PERIODE ET DUREE

Juin 2022 à Février 2023.

## QUALIFICATIONS REQUISES

28. L'évaluation sera menée par quatre consultants internationaux (deux experts thématique, un expert en évaluation) et un consultant national (expert en statistiques et méthodes quantitatives).

29. Qualifications pour **l'expert thématique 1 (international) = Consultant Principal** :

- ✓ Un Doctorat en Sciences de l'Éducation, Economie, Science Sociales, Statistiques ou discipline similaire ;
- ✓ Au moins 10 années d'expériences professionnelles dans la recherche en développement de la petite enfance, éducation et éducation préscolaire ;
- ✓ Expérience avérée dans l'évaluation des acquis d'apprentissages des enfants à l'entrée du primaire, en particulier la définition des tests d'aptitudes (au moins deux études similaires mise en œuvre) ;
- ✓ Connaissance des systèmes éducatifs similaires à celui de la Tunisie ;
- ✓ Expérience de la réalisation d'un travail similaire avec l'UNICEF sera un atout ;
- ✓ Solides compétences en matière d'analyse et de rédaction de rapports ;
- ✓ Familiarité de travail avec le gouvernement et l'environnement des pays en développement ;

<sup>180</sup>Les consultants doivent présenter l'approche expliquant la représentativité des données pour les questions d'évaluation, y inclus comment les tests d'acquis auprès des enfants seront triangulés avec d'autres sources de données telles que d'autres questionnaires et la littérature complémentaire

- ✓ Compréhension des critères de l'évaluation ;
- ✓ Excellente compétence orale et écrite en arabe et en français

30. Qualifications pour **l'expert thématique 2 (international)** :

- ✓ Un Doctorat en Sciences de l'Éducation, Économie, Science Sociales, Statistiques ou discipline similaire
- ✓ Au moins 10 années d'expériences professionnelles dans la recherche en développement de la petite enfance, éducation et éducation préscolaire ;
- ✓ Expérience avérée dans l'évaluation des acquis d'apprentissages des enfants à l'entrée du primaire, en particulier la définition des tests d'aptitudes (au moins deux études similaires mise en œuvre) ;
- ✓ Excellente maîtrise du français ;
- ✓ Expérience de la réalisation d'un travail similaire avec l'UNICEF sera un atout ;
- ✓ Familiarité de travail avec le gouvernement et l'environnement des pays en développement ;

30. Qualifications pour **l'expert en évaluation (international)** :

- ✓ Spécialiste en éducation, économie, sociologie ou autres domaines similaires avec un diplôme universitaire de 3<sup>ème</sup> cycle au minimum dans l'une de ces branches ;
- ✓ Au moins 5 années d'expériences confirmées dans les évaluations des programmes/projets ;
- ✓ Une bonne maîtrise dans le traitement et l'analyse des données qualitatives et quantitatives (à soumettre 3 exemples des évaluations conduites) ;
- ✓ Une bonne maîtrise du français (écrit et oral) ;
- ✓ Une connaissance du pays ainsi que de travail pour l'UNICEF serait un avantage ;
- ✓ Connaissance approfondie du domaine de développement du jeune enfant ;

31. Qualifications pour **l'expert en statistiques et méthodes quantitatives (national)**

- ✓ Diplôme universitaire supérieur (BAC + 5 ou plus) en statistiques, économie, ou similaire ;
- ✓ Expérience prouvée de la mise en œuvre de recherche, analyse de données, suivi de la collecte et systématisation des données statistiques ;
- ✓ Excellente compétence orale et écrite en arabe et en français ;
- ✓ Familiarité de travail avec le gouvernement.

**L'expert thématique 1 assurera le rôle du chef d'équipe et distribuera les rôles dans l'équipe ainsi que les tâches quotidiennes.**

## TACHES ET LIVRABLES DE L'EQUIPE

Tache	Livrables	Durée indicative	Paiement
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des questionnaires et des items de test</li> <li>- Elaboration des questionnaires pour la collecte de données complémentaires sur les structures préscolaires et les ménages</li> <li>- Elaboration du guide de l'enquête</li> <li>- Elaboration de l'échantillon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Rapport de démarrage</b> de l'évaluation avec toutes les annexes<sup>181</sup> - <b>15 juillet 2022</b></li> <li>✓ Un plan de formation sur la collecte des données - <b>1 aout 2022</b></li> <li>✓ Une structure de la base de données</li> </ul> <p>Formation des agents de saisie des données - <b>1 aout 2022</b></p>	<p>10 jours expert en évaluation</p> <p>10 jours expert thématique 1</p> <p>10 jours expert thématique 2</p> <p>5 jours expert en statistique</p>	20 pour cent
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré test des outils de mesure</li> <li>- Correction et finalisation de l'outil de mesure des compétences (test d'aptitudes)</li> <li>- Formation des superviseurs et enquêteurs</li> <li>- Formation pour les agents de saisie des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Versión intermédiaire</b> du rapport - <b>1 novembre 2022</b></li> <li>- Formation des enquêteurs et agents de saisie - <b>1 novembre 2022</b></li> <li>- <b>Versión finale</b> des tests et questionnaires - <b>1 novembre 2022</b></li> </ul>	<p>15 jours expert thématique 1</p> <p>10 jours expert thématique 2</p> <p>5 jours expert en évaluation</p> <p>10 jours expert en statistique</p>	30 pour cent
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la collecte des données sur les écoles/élèves de l'échantillon et de saisie des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de suivi des activités de collecte de données et données saisies dans la base de données - <b>1 novembre 2022</b></li> </ul>	<p>20 jours expert en statistique</p> <p>10 jours expert thématique 1</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des données et rédaction du rapport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Rapport final</b> <b>30 janvier</b></li> <li>✓ Une présentation des principaux résultats pour le comité de pilotage - <b>30 janvier 2023</b></li> <li>✓ Base de données finale en version compatibles avec EXCEL - <b>30 janvier 2023</b></li> </ul>	<p>15 jours expert thématique 1</p> <p>10 jours expert thématique 2</p> <p>10 jours expert en évaluation</p> <p>5 jours expert statistiques</p>	50 pour cent

Le paiement sera fait après la validation des livrables selon les tranches définies. Le taux d'efforts en jours par chaque expert est estimé à :

- Expert thématique 1 - Consultant Principal : Total de 50 jours
- Expert thématique 2 : Total de 30 jours
- Expert évaluation : Total de 25 jours
- Experts statistiques : Total de 40 jours

## LIEU

32. Le travail sera effectué à distance et en Tunisie. Le travail de terrain aura lieu en Tunisie sur la base de la liste des écoles/localités validée dans le rapport de démarrage. Les frais du transport pour les déplacements à l'intérieur de la Tunisie donneront lieu à un remboursement des frais par l'UNICEF selon le plan de travail et le plan de mission/voyage accordés par l'UNICEF et sur présentation des pièces justificatives dûment approuvées par le Bureau.

<sup>181</sup> Intégrant la méthodologie détaillée, le plan de travail, les questionnaires et test d'aptitudes, le plan d'échantillonnage, y compris la liste des écoles

## LA GESTION DE L'EVALUATION

33. La supervision de cette consultation sera effectuée par un comité de pilotage composé des membres représentant l'UNICEF et les différents représentants et acteurs dans le domaine du préscolaire.<sup>182</sup> Le comité de pilotage sera responsable de la validation des livrables en concertation avec le reste de l'équipe et des partenaires impliqués dans cette évaluation. Il sera chargé de valider les Termes de Référence de cette évaluation, le rapport de démarrage et le rapport final ainsi que la réponse aux recommandations de l'évaluation. Le comité de pilotage sera composé de la représentante de l'UNICEF, de représentants des ministères MFFES, ME et MAR au niveau de directeur ou chef de cabinet et de la représentante de la section ECD de l'UNICEF. Avec l'appui de la section ECD suivi et évaluation en Tunisie, la spécialiste en évaluation du bureau régional assurera le secrétariat du comité de pilotage.

## PROCESSUS ET METHODE D'EVALUATION DES SOUMISSIONNAIRES

34. Les experts seront évalués sur la base du curriculum vitae, la qualité de la proposition technique et du rapport (un exemple). Chaque soumission sera évaluée par rapport à une pondération de 70% pour l'adéquation du curriculum vitae au profil et pour la qualité de la note technique soumise, et 30% pour la proposition financière. Les critères pour l'évaluation :

### Expert thématique 1 – Consultant principal

- ✓ Nombre d'années d'expériences professionnelles dans le domaine de la recherche, élaboration des études et pilotage de projets dans le secteur de l'éducation de la petite enfance **(5 points)**
- ✓ Expérience avérée dans l'évaluation des acquis d'apprentissages des enfants à l'entrée du primaire, en particulier la définition des tests d'aptitudes **(20 points)**
- ✓ Connaissance des systèmes éducatifs similaires à celui de la Tunisie **(10 points)**
- ✓ Excellente compétence orale et écrite en arabe et en français **(10 points)**
  
- ✓ Qualité du rapport (un exemple) soumis **(25 points)**
- ✓ Qualité de la proposition technique **(30 points)**

### Expert thématique 2

- ✓ Nombre d'années d'expériences professionnelles dans le domaine de la recherche, élaboration des études et pilotage de projets dans le secteur de l'éducation de la petite enfance **(20 points)**
- ✓ Expérience avérée dans l'évaluation des acquis d'apprentissages des enfants à l'entrée du primaire, en particulier la définition des tests d'aptitudes **(30 points)**
- ✓ Qualité du rapport (un exemple) soumis **(30 points)**
- ✓ Expérience de la réalisation d'un travail similaire avec l'UNICEF **(10 points)**
- ✓ Maîtrise du français (écrit et oral) **(10 points)**

### Expert Evaluation

- ✓ Nombre d'années d'expériences professionnelles confirmées dans les évaluations des programmes/projets **(20 points)** ;
- ✓ Qualité des rapports d'évaluation soumis (trois rapports) **(40 points)**
- ✓ Maîtrise du français (écrit et orale) **(10 points)** ;

---

<sup>182</sup> Voir les TdR du comité ci-joint en Annex

- ✓ Expérience de domaine de développement du jeune enfant, jeune enfance, education **(30 points)**

#### **Experts statistiques**

- ✓ Diplôme universitaire supérieur (BAC + 5 ou plus) en statistiques, économie, ou similaire **(15 points)**
- ✓ Nombre d'années d'expériences professionnelles dans le domaine recherche, analyse de données, suivi de la collecte et systématisation des données **(40 points)**
- ✓ Expérience dans l'utilisation des logiciels de saisie des données **(35 points)**
- ✓ Maîtrise du français et de l'arabe **(10 points)**

## ANNEXES :

### ANNEX 1. INDICATIONS DE LA LITTÉRATURE<sup>183</sup>

Etude sur les coûts du préscolaire et les perspectives 2030 en Tunisie

Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025

### ANNEX 2. LES PRINCIPES ETHIQUES ET LES NORMES DEFINIS PAR L'UNEG

- ✓ Anonymat et confidentialité : l'évaluation doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.
- ✓ Responsabilité : le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre les consultants ou entre les consultants et les responsables de programmes concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.
- ✓ Intégrité : les évaluateurs se devront de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdR, afin d'obtenir une analyse plus complète des aspects étudiés.
- ✓ Indépendance : les consultants doivent veiller à rester indépendants vis-à-vis du programme concerné par l'évaluation, et ils ne devront pas être (ou avoir été) associés à sa gestion ou à autre élément y relatif.
- ✓ Incidents : si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre phase de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés à l'UNICEF. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par le CNESE et l'UNICEF dans les présents termes de référence.
- ✓ Validation de l'information : les consultants se doivent de garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et seront responsables individuellement et collectivement de l'information présentée dans le rapport final et leurs validations par le CNESE et l'UNICEF.
- ✓ Propriété intellectuelle : en utilisant les différentes sources d'information, les consultants se doivent de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions faisant l'objet d'examen et mentionner constamment les références.
- ✓ Soumission des rapports : les rapports sont soumis à une revue et aux commentaires du CNESE et de l'UNICEF jusqu'à leur validation.

### ANNEX 3. LES NORMES ETHIQUES EN MATIERE DE RECHERCHE, D'EVALUATION, DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNEES DE L'UNICEF

- ✓ Prévention des dommages : l'équipe d'évaluation prendra des mesures préventives pour tout événement imprévu sur le terrain et réagira en conséquence. À la lumière de la COVID-19, l'équipe d'évaluation veillera à ce que l'équipe de terrain se maintienne à distance (les unes des autres ainsi que des répondants), porte des masques et se lave les mains régulièrement au cours du travail sur le terrain.

---

<sup>183</sup> (liste complète à fournir aux consultants après la sélection)



- ✓ Entretien avec les enfants : En conformité avec les procédures de l'UNICEF en ce qui concerne la recherche qui inclut les enfants<sup>184</sup>, les évaluateurs prendront des mesures additionnelles dans les entretiens avec les enfants. Ceci inclut (1) entretien en groupes en faisant des discussions ciblées, (2) permission de l'enfant ou du parent pour un entretien avec l'enfant, (3) présence d'un parent ou du tuteur sur place lors de l'entretien.
- ✓ Consentement explicite : le consentement explicite sera obtenu de tous les répondants, et les intervieweurs se verront expliquer le but et la portée de l'évaluation, ainsi que la nature volontaire de la participation, avant chaque entretien.
- ✓ Confidentialité des participants : Les participants seront informés sur ceux qui auront accès à leurs données privées, et un membre autorisé de l'équipe supprimera toutes les informations d'identification des répondants.
- ✓ Confidentialité : Les données primaires seront protégées par mot de passe et cryptées, tandis que les enregistrements physiques et les documents resteront avec les membres autorisés de l'équipe. Les commentaires et opinions des répondants inclus dans le rapport final seront anonymes afin de préserver la confidentialité des répondants.

---

<sup>184</sup> <https://childethics.com/home/>

Tableau 13. Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions
<b>Pertinence/ cohérence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PEC1. Les services qui sont fournis aux enfants, sont-ils appropriés aux besoins et au contexte des enfants des différents parcours, milieux sociaux et zones géographiques, i.e. les garçons, les filles, les enfants des groupes vulnérables, ainsi que les enfants aux besoins spécifiques ?</li> <li>• PEC2. Quelle est la cohérence de l'offre ?** (Dans l'efficacité selon les TdR)</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EFA1. Quelle est la disponibilité des services préscolaires ?</li> <li>• EFA2. Dans le groupe des enfants ayant bénéficié des services préscolaires, quels sont résultats obtenus ?</li> <li>• EFA3. Est-ce qu'il existe des différences entre les différentes formules (publique, privé, société civile et autres déclinaisons) de prestation de services de préscolaire sur les acquis des enfants ?</li> <li>• EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires tels que délivrés sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?***</li> <li>• EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?</li> <li>• EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?</li> <li>• EFA7. Quels sont les principaux facteurs qui influencent l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ?</li> <li>• EFA8. Quels sont les facteurs déterminants pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires ?** (Dans l'efficacité selon les TdR)</li> </ul>
<b>Efficiéce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EFE1. Quel est le cout moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ?</li> <li>• EFE.2.1. Quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?*</li> </ul>
<b>Équité, genre et droits humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EGD1. Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend-elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?*</li> </ul>
<b>Coordination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COO1. Dans quelle mesures les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales ?*</li> <li>• COO2. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficiéce des offres du préscolaire ?*</li> </ul>

\* Question additionnelle

\*\* Question reformulée

## **Annexe 3 : Cartographie des parties prenantes**

Tableau 14. Cartographie des parties prenantes

Institutions	Rôles et responsabilités dans les offres du préscolaire	Rôle dans l'évaluation	Informateur clé pour l'évaluation
<b>Partenaires gouvernementaux acteurs de la mise en œuvre des offres du préscolaire</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'éducation,</li> <li>Ministère de la femme, famille, enfants et personnes âgées,</li> <li>Ministère des affaires religieuses</li> <li>Ministère des affaires sociales</li> <li>Ministère de développement locale et l'environnement</li> <li>Ministère de la Défense</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification stratégique</li> <li>Mobilisation des ressources</li> <li>Définition des normes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> <li>Membres du comité de pilotage en charge de l'amendement et de la validation des rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeurs (ou leurs représentants)</li> <li>Responsables suivi évaluation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les directions déconcentrées des Ministères impliqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la MEO des interventions au niveau déconcentré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Points focaux</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les directeurs des structures préscolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des activités et gestion des ressources au niveau opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les éducateurs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> </ul>	
<b>ONG et Privé</b>			
UTSS		<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable/ points focaux</li> </ul>
CONNECT			
UTICA			
<b>Agences du SNU</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>UNICEF bureau-pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable de la planification et de la MEO des interventions de l'UNICEF au niveau du pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commanditaire de l'évaluation</li> <li>Faciliter le processus de l'évaluation</li> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> <li>Membres du comité de pilotage en charge de l'amendement et de la validation des rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>D ou DA</li> <li>Chef section ECD</li> <li>Responsable de composante (ECE Officer)</li> <li>Responsable Suivi et Évaluation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>UNICEF Bureau regional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervision des activités du Bureau Pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amendements et validation des rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsable suivi évaluation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres agences du SNU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agissent en synergie et complémentarité avec les autres partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Points focaux</li> </ul>

	en appui au gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du comité de pilotage en charge de l'amendement et de la validation des rapports</li> </ul>	
<b>Autres partenaires</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Banque Mondiale</li> <li>Union Européenne</li> <li>Coopération Italienne (AICS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agissent en synergie et complémentarité avec les autres partenaires en appui au gouvernement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Points focaux</li> </ul>
<b>Autorités territoriales</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités locales</li> </ul>	Bénéficient des services préscolaires Peuvent agir dans le plaidoyer pour la mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mairies</li> </ul>
<b>Bénéficiaires</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants, les mères, les collectivités locales, les communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéficient des services du préscolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer en tant que partie prenante répondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enfants, mères</li> </ul>

## **Annexe 4 : Théorie de changement**

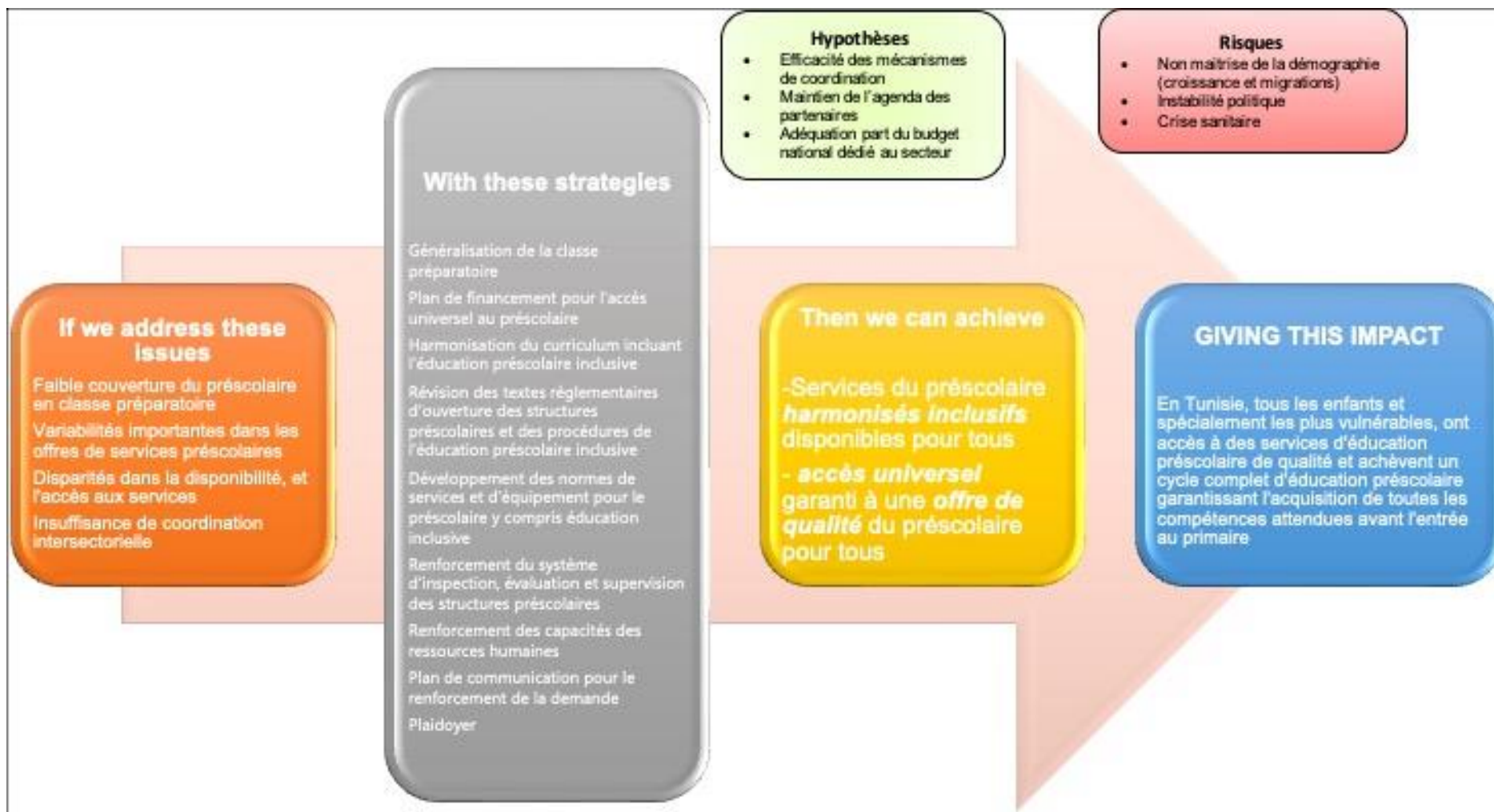


Figure 13. Théorie de changement des offres du préscolaire en Tunisie<sup>185</sup>

<sup>185</sup> République Tunisienne. Loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002, relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire. Tunis, Tunisie ; 2002. - République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

## **Annexe 5 : Matrice d'évaluation**



Tableau 15. Matrice de l'évaluation

Critères- Question Sous-questions	Indicateurs	Sources de données	Méthodes, outils de collecte - Approche d'analyse
<p><b>Pertinence /Cohérence</b></p> <p>PEC1. Les services qui sont fournis aux enfants, sont-ils appropriés aux besoins et au contexte des enfants des différents parcours, milieux sociaux et zones géographiques, i.e., les garçons, les filles, les enfants des groupes vulnérables, ainsi que les enfants aux besoins spécifiques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PEC1.1. Dans quelle mesure, les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins issus des analyses de situations dans le domaine du préscolaire en général en Tunisie ?</li> <li>• PEC1.2. Dans quelle mesure les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins spécifiques des groupes de différents parcours notamment garçons/filles, groupes vulnérables et enfants aux besoins spécifiques ?</li> </ul> <p>PEC2. Quelle est la cohérence de l'offre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités gouvernementales ?</li> <li>• PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités et l'agenda des partenaires et parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire) en Tunisie ?</li> </ul>			
<p>PEC1. Les services qui sont fournis aux enfants, sont-ils appropriés aux besoins et au contexte des enfants des différents parcours, milieux sociaux et zones géographiques, i.e., les garçons, les filles, les enfants des groupes vulnérables, ainsi que les enfants aux besoins spécifiques ?</p> <p>PEC1.1. Dans quelle mesure, les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins issus des analyses de situations dans le domaine du préscolaire en général en Tunisie ?</p>	<p>PEC1.1.1. Descriptif de l'offre du préscolaire dans ces différentes formules : Contenu, cible, ressources, stratégies de mise en œuvre, activités proposées, continuité des activités, rôles et responsabilités des parties prenantes dans la formule, etc....</p> <p>PEC1.1.2. Evidences de l'adéquation des différentes formules aux besoins des cibles du point de vue technique</p> <p>PEC1.1.3. Evidences de l'adéquation des différentes formules aux besoins des cibles du point de vue couverture territoriale*</p> <p>PEC1.1.4. Evidences de l'adéquation des différentes formules aux nouveaux besoins ressortis par la crise covid : Changements de modèles *</p> <p>PEC1.1.5. Evidences de l'adéquation des différentes formules pour contribuer à l'atteinte des ODD et réduire les gaps identifiés dans l'analyse de situation</p> <p>% de conformité/concordance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de planification stratégique et opérationnelle des institutions proposant les différentes formules</li> <li>• Rapports d'activités annuels des institutions</li> <li>• Rapports d'activités Covid</li> <li>• Rapports d'activités UNICEF</li> <li>• Rapports d'analyse de situation du préscolaire</li> <li>• Enquête MICS et toute autre enquête avec de données sur la PE</li> <li>• Informateurs clés</li> <li>• Bénéficiaires (Parents)*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative aux normes nationales et internationales sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre et types d'activités</li> <li>○ Ressources disponibles (RH, M et F)</li> <li>○ Rôles et responsabilités des parties prenantes</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens individuels</li> <li>• Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p>PEC1.2. Dans quelle mesure les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins spécifiques des groupes de différents parcours notamment garçons/filles, groupes</p>	<p>PEC1.2.1. Evidences de l'adéquation des différentes formules aux besoins des cibles spécifiques : ventilation filles vs garçons, urbain vs rural, groupes vulnérables spécifiques, cibles aux besoins spécifiques : handicaps divers, IMC, autisme, etc...*</p>		

vulnérables et enfants aux besoins spécifiques ?	% de conformité/concordance		
<p>PEC2. Quelle est la cohérence de l'offre ?</p> <p>PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-elles avec les priorités gouvernementales</p>	<p>PEC2.1.1. Identifications des objectifs, axes stratégiques et modèles d'intervention par formule d'offre</p> <p>PEC2.1.2. Evidence de l'adéquation des objectifs, axes stratégiques et modèles d'intervention avec la vision gouvernementale</p> <p>% de conformité/concordance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de planification stratégique et opérationnelle des institutions proposant les différentes formules</li> <li>• Plan National de Développement</li> <li>• Politique National en matière d'Education</li> <li>• Stratégie sectorielle de développement de la PE</li> <li>• Stratégies de mise en œuvre des interventions du préscolaire</li> <li>• Informateurs Clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative sur la base des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Objectifs</li> <li>○ Axes stratégiques</li> <li>○ Modèles d'intervention</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens individuels</li> <li>• Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p>PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-elles avec les priorités et l'agenda des partenaires et parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire) en Tunisie ?</p>	<p>PEC2.1.1. Identifications des objectifs, axes stratégiques et modèles d'intervention par formule d'offre</p> <p>PEC2.2.2. Liste des parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire)</p> <p>PEC2.2.2. Evidence de l'adéquation des objectifs, axes stratégiques et modèles d'intervention avec l'agenda, les priorités, objectifs, axes stratégiques et modèles d'intervention parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire)</p> <p>% de conformité/concordance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de planification stratégique et opérationnelle des institutions proposant les différentes formules</li> <li>• Plan National de Développement</li> <li>• Politique National en matière d'Education</li> <li>• Stratégie sectorielle de développement de la PE</li> <li>• Stratégies de mise en œuvre des interventions du préscolaire</li> <li>• Documents stratégiques des parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire)</li> <li>• Informateurs Clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative sur la base des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Objectifs</li> <li>○ Axes stratégiques</li> <li>○ Modèles d'intervention</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens individuels</li> <li>• Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p><b>L'efficacité</b></p> <p>EFA1. Quelle est la disponibilité des services préscolaires ?</p> <p>EFA2. Dans le groupe des enfants ayant bénéficié des services préscolaires, quels sont résultats obtenus ?</p> <p>EFA3. Est-ce qu'il existe des différences entre les différentes formules (publique, privé, société civile et autres déclinaisons) de prestation de services de préscolaire sur les acquis des enfants ?</p> <p>EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires tels que délivrés sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EFA4.1. Dans quelle mesure les bénéficiaires sont-ils satisfaits de l'offre du préscolaire</li> </ul>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>EFA4.2. Quelles sont les raisons de satisfaction/d'insatisfaction ?</li> <li>EFA4.3. Dans quelle mesure les informateurs clés sont-ils en accord avec l'adéquation de l'offre du préscolaire avec les besoins des enfants</li> <li>EFA4.4. Quelles sont les raisons de non adéquation ?</li> </ul> <p>EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>EFA5.1. Quels sont les facteurs, dépendant des services préscolaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?</li> <li>EFA5.2. Quels sont les facteurs, dépendant des bénéficiaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?</li> </ul> <p>EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?</p> <p>EFA7. Quels sont les principaux facteurs qui influencent l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire</p> <p>EFA8. Quels sont les facteurs déterminants pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires</p>			
<p>EFA1. Quelle est la disponibilité des services préscolaires ?</p> <p>EFA1.1. Quelle est la couverture en services préscolaires au niveau national ?</p>	<p>EFA.1.1.1 Nombre (%) de structures préscolaires selon les différentes formules et par région</p> <p>EFA.1.1.2 Nombre (%) de structures préscolaires selon le secteur privé ou public et par région</p> <p>EFA.1.1.3 Nombre (%) de structures préscolaires selon le Ministère de tutelle et par région</p> <p>EFA.1.1.4 Nombre (%) de structures préscolaires garantissant la disponibilité horaire requise selon le secteur privé ou public et par région</p> <p>EFA. 1.1.5. Satisfaction des bénéficiaires en lien avec la disponibilité des services de préscolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistiques</li> <li>- Rapport d'enquête de couverture</li> <li>- Cartographie du préscolaire en Tunisie</li> <li>- Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p>EFA2. Dans le groupe des enfants ayant bénéficié des services préscolaires, quels sont résultats obtenus ?</p> <p>EFA2.1. Dans le groupe des enfants ayant bénéficié des services préscolaires, quels sont résultats obtenus ?</p>	<p>EFA2.1.1. Répartition (%) du niveau d'acquisition des compétences chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête quantitative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires</li> </ul> <p>Statistiques descriptives</p>
<p>EFA3. Est-ce qu'il existe des différences entre les différentes formules (publique, privé, société civile et autres déclinaisons) de prestation de services de préscolaire sur les acquis des enfants ?</p> <p>EFA3.1. Quelles sont les différences observées sur les acquis des enfants selon les différentes formules de préscolaire ?</p>	<p>EFA3.1.1. Répartition (%) du niveau d'acquisition des compétences selon Le secteur public/privé/société civile</p> <p>EFA3.1.2. Répartition (%) du niveau d'acquisition des compétences selon <b>Le secteur public/privé/société civile</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête quantitative</li> <li>- Modélisation univariée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires</li> </ul> <p>Statistiques descriptives</p> <p>Analyses univariées</p>
<p>EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé,</p>	<p>EFA4.1.1. Nombre (%) de bénéficiaires qui estiment que les différents types de prestations tels que délivrés sont</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistiques</li> <li>- Rapports d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul>

<p>secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires tels que délivrés sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?</p> <p>EFA4.1. Dans quelle mesure les bénéficiaires sont-ils satisfaits de l'offre du préscolaire</p> <p>EFA4.2. Quelles sont les raisons de satisfaction/d'insatisfaction ?</p> <p>EFA4.3. Quelles sont les préférences des bénéficiaires en matière de formule de préscolaire ?</p>	<p>suffisamment disponibles pour couvrir les besoins des enfants (y compris les besoins spécifiques)</p> <p>EFA4.1.1. Nombre (%) de bénéficiaires qui estiment que les différents types de prestations tels que délivrés sont adaptés aux besoins de l'enfant</p> <p>EFA4.1.2. Raisons de satisfaction</p> <p>EFA4.2.1. Raisons de non-satisfaction</p> <p>EFA4.3.1. Quelles sont les préférences des bénéficiaires en matière de formule de préscolaire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- <b>Enquête quantitative ?</b></li> <li>- Informateurs clés</li> <li>- Bénéficiaires (constituer des groupes pour les bénéficiaires ayant des besoins spécifiques)</li> </ul>	<p>Description et analyse comparative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p>EFA4.3. Dans quelle mesure les informateurs clés sont-ils en accord avec l'adéquation de l'offre du préscolaire avec les besoins des enfants</p> <p>EFA4.4. Quelles sont les raisons de non adéquation ?</p>	<p>EFA4.3.1. Nombre (%) d'informateurs clés qui estiment que les différents types de prestations tels que délivrés sont adaptés aux besoins de l'enfant</p> <p>EFA4.4.1. Points d'adéquation</p> <p>EFA4.4.2.-. Raisons de non-adéquation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistiques</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- <b>Enquête quantitative ?</b></li> <li>- Informateurs clés</li> <li>- Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p>EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie</p> <p>EFA5.1. Quels sont les facteurs, dépendant des services préscolaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?</p>	<p>EFA5.1.1. % d'utilisation des services préscolaires selon la disponibilité du personnel qualifié (nombre et qualification), rémunération des enseignants, les coûts des différentes formules, localisation des services,</p> <p>EFA5.1.2. Liste et influence des facteurs dépendant des services préscolaires limitant l'accès au préscolaire</p> <p>EFA5.1.3. Suggestions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistiques</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- <b>Enquête quantitative ?</b></li> <li>- Informateurs clés</li> <li>- Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Focus groups</li> </ul> <p>Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes</p>
<p>EFA5.2. Quels sont les facteurs, dépendant des bénéficiaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?</p>	<p>EFA3.2.1. % d'utilisation des services préscolaires selon les spécificités socio culturelles</p> <p>EFA3.2.2. Liste et influence des facteurs dépendant des bénéficiaires et limitant l'accès au préscolaire</p> <p>EFA3.2.3. Besoins non couverts et pistes d'amélioration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistiques</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- <b>Enquête quantitative ?</b></li> <li>- Informateurs clés</li> <li>- Bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Focus groups</li> </ul>

			Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles/Groupes
<p>EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?</p> <p>EFA6.1. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire</p>	<p>EFA6.1.1. Répartition du niveau d'acquisition des compétences selon les principaux déterminants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques socio-démo des enfants (sexe, âge),</li> <li>• Caractéristiques des parents/tuteurs : zone de résidence, niveau socio-économique, niveau d'instruction du père, niveau d'instruction de la mère,</li> <li>• Caractéristiques de l'offre : Profil des enseignants, durée de l'offre (nombre d'heures par jour, nombre d'années), contenus pédagogiques, approches pédagogique</li> </ul>	- Enquête quantitative	- Questionnaire Statistiques descriptives Analyses univariées Modélisation multivariée ?
<p>EFA7. Quels sont les principaux facteurs qui influencent l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire</p> <p>EFA7.1. Quels sont les principaux facteurs qui influencent l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire</p>	<p>EFA7.1.1. Répartition du niveau d'acquisition des compétences selon les principaux déterminants <i>chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques socio-démo des enfants (sexe, âge),</li> <li>• Caractéristiques des parents/tuteurs : zone de résidence, niveau socio-économique, niveau d'instruction du père, niveau d'instruction de la mère,</li> <li>• Caractéristiques de l'offre : Profil des enseignants, durée de l'offre (nombre d'heures par jour, nombre d'années), contenus pédagogiques, approches pédagogique</li> </ul>	- Enquête quantitative	- Questionnaire Statistiques descriptives Analyses univariées Modélisation multivariée ?
<p>EFA8. Quels sont les facteurs déterminants pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires</p> <p>EFA8.1. Quels sont les facteurs déterminants pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires</p>	<p>EFA8.1. Profil des enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques socio-démo des enfants (sexe, âge),</li> <li>• Caractéristiques des parents/tuteurs : zone de résidence, niveau socio-économique, niveau d'instruction du père, niveau d'instruction de la mère,</li> </ul> <p>Caractéristiques de l'offre : Profil des enseignants, durée de l'offre (nombre d'heures par jour, nombre d'années), contenus pédagogiques, approches pédagogique</p>	- Enquête quantitative	- Questionnaire Statistiques descriptives
<p><b>L'efficience</b></p> <p>EFE1. Quel est le cout moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ?</p> <p>EFE1.1. Quel est le cout moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ?</p> <p>EFE2. Quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?</p>			

<p>EFE1. Quel est le cout moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ?</p> <p>EFE1.1. Quel est le coût moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire ??</p>	<p>EFE1.1.1. Coût moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire</p> <p>EFE1.1.2. Coût moyen pour les services du préscolaire pour un enfant désagrégé par type de prestataire et selon la formule ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Note de cadrage avec analyse des couts</li> <li>- <b>Enquête quantitative ?</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> <li>- Description et analyse comparative</li> <li>- Questionnaire</li> </ul>
<p>EFE.2. Quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?</p> <p>EFE.2.1. Quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?</p>	<p>EFE2.1.1. Existence de modèles alternatifs, d'interventions qui permettraient d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- Informateurs-clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> <li>- Description et analyse comparative :</li> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles</li> </ul>
<p><b>Genre, Equite et droits de l'Homme</b></p> <p>EGD1. Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend-elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?*</p>			
<p>EGD1.1. Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend-elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?*</p> <p>EGD1.1.1 Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend-elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?*</p>	<p>EGD1.1. 1 Evidence de la prise en compte des droits humains, l'égalité des sexes et à l'équité lors de la planification des activités dans les différentes entités</p> <p>EGD1.1. 2 Evidence de la prise en compte des droits humains, l'égalité des sexes et à l'équité lors de la mise en œuvre des activités dans les différentes entités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans stratégiques</li> <li>- Plans de travail</li> <li>- Rapports narratifs d'élaboration documents stratégiques</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Informateurs clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> <li>- Description et analyse comparative</li> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles</li> </ul>
<p><b>Coordination</b></p> <p>COO1. Dans quelle mesures les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales ?*</p>			

<p>COO1.1 Dans quelle mesure les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales ?*</p> <p>COO1.2. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des offres du préscolaire ? *</p>	<p>COO1.1.1. Evidence de la coordination des offres du préscolaires à travers existence et fonctionnalité des cadres de concertation multi et intersectoriels pour le préscolaire</p> <p>COO1.1.2. Evidence de la coordination des offres du préscolaires à travers existence et fonctionnalité des cadres de concertation Gouvernement/ autres partenaires pour le préscolaire.</p> <p>COO1.2.1. Exemples de l'effet de la coordination (ou de la non coordination) des offres du préscolaires sur la disponibilité, la couverture, le coût des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de création des cadres</li> <li>- Rapports d'activités et CR de réunions</li> <li>- Livrables issus des cadres de concertation</li> <li>- Informateurs clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire/ Fiche de dépouillement</li> </ul> <p>Description et analyse comparative</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens individuels</li> <li>- Analyse thématique, synthèses et triangulation sur les perceptions individuelles</li> </ul>
--	---	---	---

## **Annexe 6 : Liste des documents consultés**



Bamberger M, Segone M. Comment concevoir et gérer des évaluations axées sur l'équité. New York, USA: UNICEF; 2012.

Banque Africaine de Développement. Impact de la crise Covid-19 sur les TPME et l'emploi en Tunisie. Abidjan, Côte d'Ivoire : BAD ; 2022.

Banque Mondiale, Organisation de Coopération et de Développement Economiques. PIB par habitant (\$ US courants) - Tunisia. 2021 [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=TN>.

Banque Mondiale. Espérance de vie à la naissance, Tunisia. [cité 28 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.FE.IN?locations=TN>.

Banque Mondiale. Migration nette - Tunisia. [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SM.POP.NETM?locations=TN>.

Banque Mondiale. Population rural - Tunisia. [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=TN>.

Banque Mondiale. Population Tunisie 2023. [cité 18 Juin 2023]. Disponible sur : <https://www.populationpyramid.net/api/pp/788/2023/?csv=true>.

Banque Mondiale. Population Tunisie 2030. [cité 18 Juin 2023]. Disponible sur <https://www.populationpyramid.net/api/pp/788/2030/?csv=true>.

Banque Mondiale. Rapport SABER Développement de la Petite Enfance DPE Tunisie 2015. Disponible sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/fr/986461492508159495/pdf/114297-WP-PUBLIC-FRENCH-SABER-ECD-Tunisia.pdf>.

Banque Mondiale. Taux de mortalité, brut - Tunisia. [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CDRT.IN?locations=TN>.

Banque Mondiale. Taux de mortalité, brut - Tunisia. 2023 [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CDRT.IN?locations=TN>.

Banque Mondiale. Taux de naissance, brut - Tunisia. [cité 29 Jan 2023]. Disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CBRT.IN?locations=TN>.

Banque Mondiale. Tunisie : rapport de suivi de la situation économique. BM ; 2019.

Barnes J, Vaca S. Global Evaluation Report Oversight System. New York, USA: UNICEF; 2017.

Ben Jelloul M. Régionalisation et découpage territorial en Tunisie : de la gestion centralisée à la gouvernance territoriale. FSHST: Tunis, Tunisie; 2018.

Boukhayatia R. Les Tranches Ramadanesques du Ministère des Affaires Religieuses. Article de presse. Disponible sur : <https://nawaat.org/2022/05/09/les-tranches-ramadanesques-du-ministere-des-affaires-religieuses/>.

Contandriopoulos AP, Avargues MC, Champagne F, Denis JL. L'évaluation dans le domaine de la santé : concepts et méthodes. Revue d'épidémiologie et de santé publique. 2000;48(6):517-39.

Faiçal BEN SALAH, Analyse de la Situation pour le Développement de la Petite Enfance en Tunisie, Septembre 201.

Fernald LCH, Kariger P, Engle P, Raikes A. Examining Early Child Development in Low-Income Countries: A Toolkit for the Assessment of Children in the First Five Years of Life. Washington, D.C: World Bank; 2009.

Institut National de la Statistique de la Tunisie, United Nations Children's Fund. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2018. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF; 2018.

Institut National de la Statistique de la Tunisie, United Nations Children's Fund. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2011-2012. Tunis, Tunisie : INS, UNICEF ; 2013.

Institut National de la Statistique, Observatoire National de la Migration. Enquête Nationale sur la Migration Internationale. Tunis, Tunisie : INS, ONM ; 2021.

Institut National de la Statistique. Bulletin mensuel des statistiques. Tunis, Tunisie : INS ; 2022.

Institut National de la Statistique. Evolution de la population tunisienne 2017-2022. Tunis, Tunisie : INS ; 2022.

Institut National de la Statistique. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Tunis, Tunisie : INS ; 2016.

Ladjili-Mouchette J. Le kuttāb et le jardin d'enfants en Tunisie. In: Bleuchot H, éditeur. Les institutions traditionnelles dans le monde arabe [Internet]. Aix-en-Provence: Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans; 2013 [cité 17 juin 2023]. p. 125-49. (Hommes et sociétés). Disponible sur: <http://books.openedition.org/iremam/271>

Larousse JP, Prigent L. Plan d'action budgétisé pour la généralisation de la préscolarisation en Tunisie. 2017.

Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Note de cadrage sur les perspectives 2030 de la préscolarisation en Tunisie. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2022.

Mahdjoub R, Mingat A, Seurat A. Plaidoyer pour le développement du préscolaire dans les pays d'Afrique de l'ouest et du centre. UNESCO, CONFEMEN & UNICEF; 2022. Report No.: SN/ED/2022/RP/H/2

Ministère de l'Éducation. Projet Annuel de Performance Mission Education Année 2022. Unité de gestion du budget par objectifs. Tunis, Tunisie : ME ; 2022.

Nations Unies en Tunisie. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Tunis, Tunisie: Nations Unies en Tunisie; 2020.

Nations Unies. Les Objectifs de Développement Durable - 17 Objectifs pour sauver le monde. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Cadre d'action de Dakar, L'Éducation pour tous: tenir nos engagements collectifs [Internet]. 2000. Disponible sur: [https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/UNESCO\\_Cadre\\_Action\\_Dakar\\_2000\\_FR.pdf](https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/UNESCO_Cadre_Action_Dakar_2000_FR.pdf)

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Éducation 2030 Déclaration d'Incheon : Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous [Internet]. Disponible sur: <http://uis.unesco.org/fr/file/1559>

Organisation des Nations Unies. Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, USA: ONU; 2006.

Organisation des Nations Unies. Rapport 2015 : Objectifs du Millénaire pour le développement. New York, USA: ONU; 2015.

Organisations des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Éducation 2030 Déclaration d'Incheon : Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous [Internet]. Disponible sur: <http://uis.unesco.org/fr/file/1559>

Peersman G. Notes méthodologiques. Évaluation d'impact n°3 : Critères d'évaluation. Florence: Centre de recherche Innocenti; 2014.

Powell MA, Taylor N, Fitzgerald R. Recherche éthique impliquant des enfants. Florence: UNICEF Innocenti Research Centre; 2015. (Innocenti Publications).

Programme des Nations Unies pour le Développement. Rapport sur le développement humain 2020. New York : PNUD ; 2020.

République Tunisienne, Nations Unies. Rapport National de Suivi 2013 [Internet]. 2014. Disponible sur: [https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/tunisia\\_mdg\\_2013.pdf](https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/tunisia_mdg_2013.pdf).

République Tunisienne, UNICEF Tunisie. Rapport d'analyse de situation des enfants en Tunisie 2020. Tunis, Tunisie : UNICEF Tunisie ; 2021.

République Tunisienne. Document de vision et d'orientation du gouvernement. Tunisie Vision 2035.

République Tunisienne. Guide pédagogique du jardin d'enfants à la classe préparatoire-Standards pédagogiques. UNICEF, SOFRECO.

République Tunisienne. Guide pour la gestion d'un établissement préscolaire. UNICEF, SOFRECO; 2018.

République Tunisienne. Loi d'orientation n° 2002-80 du 23 juillet 2002, relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire. Tunis, Tunisie; 2002.

République Tunisienne. Loi n°2000-78 du 31 juillet 2000, modifiant le décret du 21 juin 1956, portant organisation administrative du territoire de la République. Tunis, Tunisie; 2000.

République Tunisienne. Mission d'appui au Ministère de l'Éducation pour l'approfondissement de l'analyse sectorielle et l'élaboration du plan stratégique. Tunis, Tunisie: ME; 2022.

République Tunisienne. Plan du Secteur Education 2016-2020-Pour une école publique équitable et performante qui construit le citoyen et fait avancer la nation. Tunis, Tunisie: ME; 2016.

République Tunisienne. Rapport d'analyse de situation des enfants en Tunisie 2020. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2021.

République Tunisienne. Référentiel architecture et aménagement des structures préscolaires (jardins d'enfants et classes préparatoires). UNICEF, SOFRECO; 2018.

République Tunisienne. Référentiel de l'équipement et du matériel pédagogique des jardins d'enfants et des classes préparatoires. UNICEF, SOFRECO; 2018.

République Tunisienne. Revue nationale volontaire du processus de l'Agenda 2030 pour le développement durable en Tunisie. Tunis, Tunisie: ME; 2018.

République Tunisienne. Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance 2017-2025. 2017.

Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation. Des meilleurs critères pour des meilleurs évaluations : Définitions adaptées et principes d'utilisation. 2019.

Statistica. Âge médian de la population Tunisie 1950-2050. In: Statista [Internet]. 2023 [cité 30 Jan 2023]. Disponible sur : <https://fr.statista.com/statistiques/787433/age-median-de-la-population-tunisie/>.

Statistica. Ventilation du PIB par secteur économique Tunisie 2007-2017. 2023 [cité 30 Jan 2023]. Disponible sur : <https://fr.statista.com/statistiques/990566/part-du-secteurs-economique-en-pib-en-tunisie/>.

Stora B, Ellyas A. TUNISIE. In: Les 100 portes du Maghreb. Éditions de l'Atelier; 1999. p. 278-81. (Points d'appui).

Thompson S, Cannon M, Wickenden M. Exploring Critical Issues in the Ethical Involvement of Children with Disabilities in Evidence Generation. Innocenti Florence: UNICEF Office of Research; 2020. (Innocenti Working Papers).

UN Inter-agency Group for, Child Mortality Estimation. Levels & Trends in Child Mortality. New York : UNICEF ; 2020.

UNICEF Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord. Rapport national sur les enfants non scolarisés [Internet]. 2014. Disponible sur: <https://www.unicef.org/tunisia/media/576/file/rapport-national-enfants-non-scholaris%C3%A9s-fr-2014.pdf>

UNICEF Lesotho. Synthesis Note on Building Early Learning and Development at Scale (BELDS) initiative. 2020.

UNICEF MENA. Tunisie-Rapport national sur les enfants non scolarisés, Rapport d'enquête de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI), UNICEF Bureau régional, Moyen-Orient et Afrique du Nord 2015. Disponible sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/576/file/rapport-national-enfants-non-scholaris%C3%A9s-fr-2014.pdf>.

UNICEF Tunisie. Etat des lieux du préscolaire en Tunisie 2018-2023.

UNICEF Tunisie. Fiche du programme de parentalité positive. Disponible sur : <https://www.unicef.org/tunisia/media/3231/file/fiche-programme-parentalit%C3%A9-positive-compressed.pdf>.

UNICEF Tunisie. Investing in Quality Early Childhood Development in Poor Disadvantaged Communities for Social and Economic Development. Tunis, Tunisie: UNICEF Tunisie; 2017. (ECD Note).

UNICEF Tunisie. Rapport national sur les enfants non scolarisés. Tunis, Tunisie: UNICEF; 2014.

Union Africaine. Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine; 2019.

Union Africaine. Convention relative aux droits de l'enfant adoptée et ouverte à la signature, ratification et adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 2 septembre 1990. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine; 1990.

Union Africaine. Liste des pays ayant signé et ratifié la charte africaine des droits et du bien-être des enfants. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine; 2019.

United Nations Children's Fund. Building Better Brains: New Frontiers in Early Childhood Development. New York, USA: UNICEF; 2014.

Gordon I, Martin C, Feldman R, Leckman JF. Oxytocin and social motivation. *Dev Cogn Neurosci*. 23 juill 2011;1(4):471-93.

Walker SP, Chang SM, Vera-Hernández M, Grantham-McGregor S. Early childhood stimulation benefits adult competence and reduces violent behavior. *Pediatrics*. mai 2011;127(5):849-57.

United Nations Children's Fund. Chaque enfant apprend - Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation 2019–2030. New York, USA: UNICEF; 2019.

United Nations Children's Fund. Un monde prêt à apprendre : Accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité. New York, USA: UNICEF; 2019.

United Nations Children's Fund (UNICEF). Early Childhood Development. UNICEF Vision for Every Child. UNICEF, New York, 2023.

United Nations Children's Fund. UNICEF Gender Action Plan, 2018–2021. New York, USA: UNICEF; 2017.

United Nations Children's Fund. Politiques de l'UNICEF en matière d'évaluation. New York, USA: UNICEF; 2007. Report No.: E/ICEF/2008/4.

United Nations Children's Fund. Revised Evaluation Policy of UNICEF. New York, USA: UNICEF; 2018.

United Nations Children's Fund. UNICEF procedure for ethical standards in research, evaluation, data collection and analysis. New York, USA: UNICEF; 2015. Report No.: CF/PD/DRP/2015-001.

United Nations Evaluation Group. Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation - Towards UNEG Guidance. 2011. Report No.: UNEG/G(2011)2.

United Nations Evaluation Group. Normes et règles d'évaluation. 2016.

United Nations Evaluation Group. UNEG Code of Conduct for Evaluation in the UN System. 2008.

## **Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées et des sites visités.**

Tableau 16. Listes des personnes rencontrées pour les entretiens et les focus group

Nom	Titre	Institution d'origine
1. Sandra Martins	Responsable de la section ECD	UNICEFTunisie
2. Ramzi Souissi	ECD officer	UNICEF Tunisie
3. Silvia Chiarucci	Représentante adjointe UNICEF	UNICEF Tunisie
4. Michel Le Pechoux	Représentant UNICEF	UNICEF Tunisie
5. Sarra Ben Miled	Program and Planning specialist	UNICEF Tunisie
6. Salma Layouni	Suivi-Evaluation Officer - UNICEF	UNICEF Tunisie
7. Mariia Matsepa	Multi-Country Evaluation Specialist - UNICEF	UNICEF Bureau Régional MENA
8. M. Jebari Mongi	Directeur des programmes du cycle primaire	Ministère de l'Education
9. M. Ali Messaadi	Commissaire Régional de l'Education de Kairouan	Ministère de l'Education
10. M. Ferjaoui Lotfi	Directeur Régional du cycle primaire de Kairouan	Ministère de l'Education
11. Mme Leila Segni	Educatrice de classe préparatoire à Kairouan	Ministère de l'Education
12. M. Samir Ben Meriem	Directeur Général de l'Enfance	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfant et des Personnes Agées
13. Mme Alyssa Azizi Khouja	Directrice du Préscolaire	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfant et des Personnes Agées
14. Mme Hanen Bouguerra	Sous Directrice de la coopération internationale	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfant et des Personnes Agées
15. Ahlem Bachoumel	Sous Directrice de l'Inspection et de l'Innovation Pédagogique	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfant et des Personnes Agées
16. Habib Smaoui	Sous Directeur chargé de l'Enfance, de La Jeunesse et du Sport	Ministère de l'Economie et de la Planification
17. M. Houas Kamel	Directeur Régional des Affaires Religieuses de Kairouan	Ministère des Affaires Religieuses
18. Mme Oumayma Jabnoui	Directrice du centre de référence de la petite enfance Haffouz	UTSS
19. Mme Rabaa Krimi	Directrice du centre de référence de la petite Enfance El Omrane Tunis	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfant et des Personnes Agées
20. Mme Linda Saad	Psychologue clinicienne Centre de référence de la petite Enfance El Omrane Tunis	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfant et des Personnes Agées
21. Mme Kamoun Nabiha ep.Tlili	Directrice du Jardin Privé d'Enfants MISTIGRI, Tunis, Présidente de la Chambre syndicale des jardins d'enfants privés	CONNECT
22. Mr. Ammar Lammouchi	Président de l'Association Tunisienne d'Education Préscolaire (ATEP)	Société civile-ATEP
23. Mr. Abbes Adel	Chef de service des Kouttebs	Ministère des Affaires Religieuses
24. Mme Imène Ommezzine	Service des kouttebs	Ministère des Affaires Religieuses

25. Mme Aouini Raja	Responsable du programme Promotion de l'enfance	UTSS
26. Mme Nadia Ayari	Directrice Générale du Cycle Primaire	Ministère de l'Education

Tableau 17. Liste des participants aux discussions de groupes (non exhaustive)

Nom et prénoms	Titre	Lieu
1. Fajjeri Jihen	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
2. Hleli Mahmoud	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
3. Kneysi Hamza	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
4. Amman Garselleoui	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
5. Majdi Amin	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
6. Ridha Hedhli	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
7. Challegui Mehrez	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Haffouz, Kairouan
8. Fathi Elays	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Tunis
9. Abdelkader Weslati	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Tunis
10. Sonia Jbeli	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Tunis
11. Sana ichi bedhief	Parent d'enfant bénéficiaire de service	Tunis
12. Houda Sboui	Educatrice	Haffouz, Kairouan
13. Rabeb Kassebi	Educatrice	Haffouz, Kairouan
14. Aziza Othmeni	Educatrice	Haffouz, Kairouan
15. Bahroum Houda	Educatrice	Haffouz, Kairouan
16. Chiwami Lamia	Educatrice	Haffouz, Kairouan
17. Jafouri Marwa	Educatrice	Haffouz, Kairouan
18. Mme Soltani Faddha	Directrice de JE privé	Jendouba (Zone urbaine)
19. Mme Jlailia Wassila	Educatrice JE privé	Jendouba (Zone urbaine)
20. Mme Abidi Ghada	Educatrice JE privé	Jendouba (Zone urbaine)

Tableau 18. Listes des discussions de groupe

N°	Groupe	Lieu	Institution d'origine
1	Educatrices	Centre de référence d'éducation préscolaire Haffouz	UTSS
2	Parents d'enfants préscolarisés	Centre de référence d'éducation préscolaire Haffouz	UTSS
3	Educatrices	Centre de référence d'éducation préscolaire El Omrane	MFFEPA
4	Parents d'enfants préscolarisés	Centre de référence d'éducation préscolaire El Omrane	MFFEPA
5	Educatrices	JE privé Jendouba (zone urbaine)	MFFEPA
6	Parents d'enfants non préscolarisés	Ecole primaire rurale (Jendouba)	ME
7	Parents d'enfants préscolarisés	Ecole primaire rurale (Jendouba)	ME

## **Annexe 8 : Stratégie d'échantillonnage**



## Stratégies d'échantillonnage des structures et des cibles

Pour intégrer, les contraintes pratiques de disponibilité de ressources, de temps et dans une logique d'efficacité, l'échantillonnage par choix raisonné a été le principe de base aussi bien pour l'enquête quantitative dans l'identification des structures que pour l'enquête qualitative. L'échantillon retenu pour la collecte des données est basé sur les strates géographiques, les critères de disparités Urbain/rural, et la logique d'échantillonnage qualitatif représentatif des interventions et des différentes offres. Les critères d'accessibilité ont été intégrés, et ont déterminé le choix définitif des structures et des cibles avec les équipes locales.

### Échantillonnage des structures préscolaires et des enfants

L'échantillon de l'enquête quantitative est construit sur la base d'un choix raisonné de structures préscolaires en respectant au mieux les objectifs ciblés tout en tenant compte des contraintes pratiques. Il a visé une représentation globale du préscolaire dans le pays sur le plan géographique et pour les différentes formules. Pour des raisons de contraintes pratiques, les structures choisies n'étaient pas trop dispersées pour faciliter la réalisation pratique des enquêtes (test de mesure, les questionnaires), tout en respectant la distribution des structures préscolaires à enquêter selon les régions et le milieu de résidence (urbain/rural). Au total, ce sont 155 structures qui ont été enquêtées au lieu des 160 ciblées. En situation de difficultés au niveau local (structure préscolaire fermée, nombre d'enfants trop réduit), la structure initialement identifiée a été remplacée, à priori par une structure de caractéristiques comparables (même type de formule, même type de localisation géographique). Mais dans quelques cas, des ajustements plus larges ont dû être faits. Une douzaine d'enfants ont été tirés de manière aléatoire dans chaque école primaire de l'échantillon des structures. Au total, l'échantillon compte finalement 1 613 élèves, répartis dans les sept grandes régions du pays. L'échantillon, à priori ciblé, compte 160 structures préscolaires/primaires, pour un nombre d'enfants de l'ordre de 1 850 (y compris entrants en primaire non préscolarisés). Sa structure envisagée, ainsi que celle qui a été réalisée (compte tenu des imprécisions des informations collectées à la base et des ajustements qui ont dû être faits) sont proposées dans le tableau suivant, (les chiffres entre parenthèses correspondant à ce qui a été effectivement réalisé).

Tableau 19 : Échantillon des structures préscolaires

Zones de population 186	Catégorie	Jardin d'enfants à financement public				Jardin d'enfants privé				Classe Préparatoire		Kuttab	Total
	Formules/type	Organisations	Communes	Défense	MFFEPA	"chic"	"Standard"	"Modeste"	Total	Publique	Privée		
Tunis	Urbain GV *	4 (4)	3 (3)	1 (0)	3 (1)	3 (3)	3 (2)	2 (3)	8 (8)	6 (6)	4 (6)	4 (2)	33 (31)
	Urbain PV **								0				0
	Rural	(2)							0			(2)	(2)
	Total												33 (33)
Nord-Est	Urbain GV			2 (1)		1 (1)			1	2 (3)	1 (1)	1 (2)	7 (8)
	Urbain PV	(1)	3 (2)			(2)	1 (1)	1 (0)	2 (3)		(2)	(1)	5 (9)
	Rural	2 (1)		1 (0)				1 (1)	1	3 (3)	2 (0)	2 (0)	11 (5)
	Total												23 (22)
Nord-Ouest	Urbain GV								0				0
	Urbain PV	1 (2)		2 (1)	2 (0)	1 (1)	1 (5)	1 (0)	6	2 (2)	2 (2)	1 (1)	13 (14)
	Rural	1 (0)					1 (0)	1 (0)	2 (0)	3 (3)		2 (3)	8 (6)
	Total												21 (20)
Centre-Est	Urbain GV	1 (1)			1 (1)	1 (1)	(1)	1 (0)	2	2 (2)		1 (1)	7 (7)
	Urbain PV	2 (2)	2 (2)			2 (2)	1 (1)	(1)	3 (4)	1 (0)	2 (2)	2 (3)	12 (13)
	Rural	2 (2)					1 (0)	2 (2)	3 (2)	3 (4)		1	9 (8)
	Total												28 (28)
Centre-Ouest	Urbain GV	2 (2)	2 (1)	(1)	1 (0)	1 (0)	(1)	1 (1)	2	1 (0)	1 (1)	1 (1)	10 (8)
	Urbain PV	2 (3)	2 (2)		1 (0)		1 (1)	(1)	1 (2)	(1)	(2)		6 (10)

186. Les gouvernorats concernés par l'enquête selon la région : i) Grand Tunis : Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba ; ii) Nord-Est : Bizerte, Nabeul, Zaghouan ; iii) Nord-Ouest : Béja, Kef ; iv) Centre-Est : Mahdia, Sfax, Sousse ; v) Centre-Ouest : Kairouan, Sidi-Bouzeid ; vi) Sud-Est : Gabès, Mednine ; vii) Sud-Ouest : Gafsa, Kibili

	Rural					1 (0)	1 (0)	1 (1)	2 (0)	1 (1)	5 (2)		
	Total										21 (20)		
Sud-Est	Urbain GV	(2)	(1)		1 (1)	1 (0)		2 (1)	1 (1)		3 (5)		
	Urbain PV	2 (0)	2 (0)			1 (0)	(1)	1			5 (1)		
	Rural	1 (1)				1 (1)		1	2 (2)	1 (2)	5 (6)		
	Total										13 (12)		
Sud-Ouest	Urbain GV	(2)	(1)		1 (1)	1 (0)		2 (1)	1 (1)		3 (5)		
	Urbain PV	2 (0)	2 (0)			1 (0)	(1)	1			5 (1)		
	Rural	1 (1)				1 (1)		1	2 (2)	1 (2)	5 (6)		
	Total										13 (12)		
Tunisie	Urbain GV	7 (7)	8 (7)	6 (7)	7 (4)	9 (6)	5 (5)	4 (6)	18 (17)	12 (12)	9 (11)	8 (8)	75 (71)
	Urbain PV	7 (9)	8 (7)	3 (2)	3 (0)	3 (6)	6 (8)	2 (3)	11 (17)	3 (4)	4 (8)	3 (6)	42 (53)
	Rural	6 (4)	0	2 (0)	0	0	2 (0)	6 (4)	8 (4)	15 (15)	4 (0)	8 (8)	43 (31)
	Total	20 (20)	16 (14)	11 (7)	10 (4)	12 (12)	13 (13)	12 (13)	37 (38)	30 (31)	17 (19)	19 (22)	160 (155)

\* Grandes villes (> 100 000 habitants), \*\* Petites villes (< 100 000 habitants)

Pour la partie qualitative, la variabilité entre les types de formule, le milieu rural/urbain et le secteur privé /public a été prise en compte pour le choix raisonné des régions. Les régions de Tunis, Kairouane et Kasserine étaient prévues, toutefois compte tenu des contraintes de temps, Tunis, Kairouane et Jendouba ont été sélectionnées. Les entretiens des informateurs clés et les discussions de groupe y ont été réalisés.

### Échantillonnage des informateurs clés

En ce qui concerne les informateurs-clés, dans le cadre du volet qualitatif, ils ont été sélectionnés par choix raisonné sur la base de leurs rôles, responsabilités et implication dans les offres que ce soit au niveau central et dans les institutions partenaires ou que ce soit au niveau intermédiaire ou au niveau opérationnel. Au niveau central, dans les différents ministères sectoriels, un représentant (ou point focal) a été enquêté. Les informateurs clés sélectionnés sont détaillés dans le tableau suivant :

Tableau 20. Échantillon des informateurs-clés pour les entretiens individuels par strate géographique

Institution	Informateur-clés	Nombre d'entretiens
Niveau central		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'éducation,</li> <li>Ministère de la femme, famille, enfants et personnes âgées,</li> <li>Ministère des affaires religieuses</li> <li>Ministère de l'Economie et de la Planification</li> </ul>	Directeurs concernés ou représentants (y compris Unité de gestion des projets)	06
UNICEF- Bureau Tunisie	Représentant Représentant adjoint Chef Section ECD Responsable composante Responsable M&E	07
ONG (UTSS, CONECT, UTICA)	Responsables	03
Niveau régional		
Directions régionales Ministères principaux (ME, MAR, MFFEPA)	Points focaux régionaux	03
Niveau opérationnel		
Structures préscolaires	Directeurs et autres cadres	07
Total	-	26

Mentionnons par ailleurs qu'au niveau opérationnel, le directeur de structure a été enquêté dans chaque structure sélectionnée, soit 155 directeurs enquêtés dans le cadre de l'enquête quantitative.

## **Échantillonnage des participants aux discussions de groupe**

Pour les participants aux discussions de groupe, en ce qui concerne les parents des enfants, ils ont été identifiés dans les régions/structures visitées. Il s'est agi essentiellement de 03 profils : les parents dont les enfants ont bénéficié du préscolaire, les parents d'enfants n'ayant pas bénéficié du préscolaire et les parents d'enfants ayant des besoins spécifiques. Les responsables des structures ont facilité le processus d'approche des participants par la présentation de l'équipe de consultants aux associations. La sélection des participants, a été faite par les consultants. Par ailleurs, les discussions de groupe ont été aussi organisées avec les éducateurs au sein des structures visitées. 08 discussions de groupe étaient prévues réparties de manière égale entre milieu rural et milieu urbain. Ainsi un total de 07 discussions de groupe a pu être réalisé, réparti ainsi qu'il suit. Les structures visitées et à partir desquelles les participants aux discussions de groupe ont été identifiés ont été également sélectionnés en veillant à la variabilité urbain/rural, à la variabilité des formules et à la variabilité du niveau de revenu. Il s'agit de :

- Centre de référence d'éducation préscolaire de Haffouz, Kairouan
- Centre de référence d'éducation préscolaire de Omrane, quartier urbain pauvre, Tunis
- Jardin d'enfants privé « Mistigri » , quartier urbain chic, Tunis
- Jardin d'enfants privé, zone urbaine, Jendouba
- Jardin d'enfants privé "Le Flambeau", zone urbaine, Jendouba
- Ecole primaire publique Maalla, zone rurale, Jendouba

Tableau 21. Échantillon pour les discussions de groupe par strate géographique

Régions/Structures	Tunis	Kairouane	Jendouba
Nombre de discussions de groupe	02	02	03
Cibles de discussions de groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mères d'enfants ayant bénéficié du préscolaire</li> <li>• Educateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mères d'enfants ayant bénéficié du préscolaire</li> <li>• Educateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mères d'enfants ayant bénéficié du préscolaire</li> <li>• Mères d'enfants n'ayant pas bénéficié du préscolaire</li> <li>• Educateurs</li> </ul>

Ainsi, au total, pour l'enquête qualitative, 26 entretiens et 07 discussions de groupe ont été réalisés.

## **Annexe 9 : Outils de collecte de données**

- ⊙ Guide d'entretien individuel n° 1 : Acteurs nationaux du préscolaire
- ⊙ Guide d'entretien individuel n° 2 : UNICEF et les autres partenaires (Agences, institutions, organisations nationales et internationales)
- ⊙ Guide d'entretien individuel n° 3 : Autorités locales
- ⊙ Guide d'entretien pour les discussions de groupe n° 1 : Enseignants/Educateurs
- ⊙ Guide d'entretien pour les discussions de groupe n° 2 : Mères/parents d'élèves
- ⊙ Questionnaire de test des compétences des enfants
- ⊙ Questionnaire à l'attention des directeurs des structures préscolaires

## **Guide d'entretien individuel n° 1**

### **Cibles : Acteurs nationaux du préscolaire**

- Acteurs de planification au niveau central et régional

## GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL 1

**Cibles : Acteurs nationaux du préscolaire**

- Acteurs de planification au niveau central et régional

### I-Identification du participant

*(Entourez la ou les propositions quand adapté). Plusieurs modalités peuvent être entourées sauf si le contraire est précisé*

Date : .....Lieu : .....

**Q1 .Sexe :** F.....M.....

**Q2. Structure d'appartenance :**.....

**Q3. Catégorie de la structure d'appartenance :** Gouvernementale.....Non Gouvernementale.....

**Q3.1. Préciser le Ministère ou l'entité de tutelle au niveau central (si pertinent)**

.....

**Q4. Avec quelle catégorie de préscolaire votre structure est-elle en relation ?:**

jardins d'enfants                      kuttabs                      classes préparatoires

**Q5. Quelle est votre fonction ?**.....

**Q6. Quelle est votre ancienneté dans cette fonction (Années) ?**.....

**Q7. Quelle est votre ancienneté dans le domaine du préscolaire (Années) ?**.....

**Q8. Décrivez sommairement votre rôle et vos responsabilités :**

.....  
.....  
.....

## Pertinence

PEC1.1. Dans quelle mesure, les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins issus des analyses de situations dans le domaine du préscolaire en général en Tunisie ? Préciser

.....

.....

.....

.....

.....

PEC1.2. En ce qui concerne les besoins spécifiques des groupes de différents parcours notamment garçons/filles, groupes vulnérables et enfants aux besoins particuliers (handicaps, autisme, autres limitations), comment jugez que les stratégies proposées par les différentes formules du préscolaire puissent-elles y répondre ? Expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Cohérence

PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités gouvernementales ? avec l'agenda international (ODD et autres grandes orientations) ? Expliquer en donnant des exemples et des chiffres pour illustrer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités et l'agenda des partenaires et parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire) en Tunisie ? Expliquer et indiquer les documents de référence à exploiter pour confirmer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Efficacité**

EFA1. Quelle appréciation avez-vous de la disponibilité des services préscolaires au niveau national, dans les régions, en milieu rural/urbain, pour les filles vs les garçons, pour les enfants aux besoins particuliers ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA2. Comment jugez-vous les résultats obtenus chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA3. Pensez-vous qu'il existe des différences sur les acquis des enfants selon qu'ils fréquentent les différentes formules (publique/privé/société civile ou J/K/C) de prestation de services de préscolaire? Oui..... Non.....

Expliquer :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires **tels que délivrés** sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?

EFA4.1. Selon votre connaissance du contexte tunisien, dans quelle mesure pensez-vous que les bénéficiaires soient satisfaits de l'offre du préscolaire

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA4.2. Quelles sont ou seraient les raisons de satisfaction/d'insatisfaction ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



EFA4.3. En tant que spécialiste ou expert dans le domaine, de votre point de vue et sur la base de ce que vous connaissez du préscolaire en Tunisie, quelle est votre appréciation de l'adéquation de l'offre du préscolaire telle que dispensé actuellement avec les besoins des enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.4. Quelles sont les raisons de non-adéquation ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?

EFA5.1. Quels sont les facteurs, dépendant des services préscolaires (offre), et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ? expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5.2. Quels sont les facteurs, dépendant des bénéficiaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?

EFA7. Selon vous, qu'est ce qui est le plus important pour influencer l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ? Quels sont les principaux facteurs qui y concourent

.....

.....

.....

.....

.....

EFA8. Selon vous, pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires, quels en sont les facteurs déterminants ?

.....

.....

.....

.....

.....

### **Effcience**

EFE.2.1. D'après votre connaissance du contexte, quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?

.....

.....

.....

.....

.....

### **Genre, Equité et droits de l'Homme**

EGD11.1. 1 Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend -elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?\* Donnez des exemples précis

Conception : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Planification : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Mise en œuvre : .....

.....

.....

.....

.....

.....

**Coordination**

COO1.1 Dans quelle mesures les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales ?\* Donnez des exemples précis

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

COO2.1. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des offres du préscolaire ? \* Donnez des exemples précis

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Suggestions**

Que suggérez-vous pour améliorer les offres de services du préscolaire au niveau national ?

.....  
.....  
.....  
.....

## Guide d'entretien individuel n° 2

**Cibles : UNICEF et les autres partenaires (Agences, institutions, organisations nationales et internationales**

- **UNICEF bureau-pays**
- **Autres agences du SNU**
- **Autres partenaires (ONG et société civile)**

## GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL 2

**Cibles : UNICEF et les autres partenaires (Agences, institutions, organisations nationales et internationales)**

- **UNICEF**
- Autres agences du SNU
- Autres partenaires (ONGs et société civile).

### I-Identification du participant

*(Entourez la ou les propositions quand adapté). Plusieurs modalités peuvent être entourées sauf si le contraire est précisé*

Date : .....Lieu : .....

**Q1. Sexe :** F.....M.....

**Q2. Structure d'appartenance :** .....

**Q3. Catégorie de la structure d'appartenance :** Gouvernementale.....Non Gouvernementale.....

**Q3.1. Préciser le type de structures (si pertinent)**

.....

**Q4. Avec quelle catégorie de préscolaire votre structure est-elle en relation ?**

jardins d'enfants

kuttabs

classes préparatoires

**Q5. Quelle est votre fonction ?** .....

**Q6. Quelle est votre ancienneté dans cette fonction (Années) ?** .....

**Q7. Quelle est votre ancienneté dans le domaine du préscolaire (Années) ?** .....

**Q8. Décrivez sommairement votre rôle et vos responsabilités :**

.....  
.....  
.....  
.....

## Pertinence

PEC1.1. Dans quelle mesure, les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins issus des analyses de situations dans le domaine du préscolaire en général en Tunisie ? Préciser

.....

.....

.....

.....

.....

PEC1.2. En ce qui concerne les besoins spécifiques des groupes de différents parcours notamment garçons/filles, groupes vulnérables et enfants aux besoins particuliers (handicaps, autisme, autres limitations), comment jugez-vous que les stratégies proposées par les différentes formules du préscolaire puissent-elles y répondre ? Expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Cohérence

PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités gouvernementales ? Expliquer en donnant des exemples et des chiffres pour illustrer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec vos priorités, stratégies et agenda institutionnels en Tunisie ? Expliquer et indiquer les documents de référence à exploiter pour confirmer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Efficacité

EFA1. Quelle appréciation avez-vous de la disponibilité des services préscolaires au niveau national, dans les régions, en milieu rural/urbain, pour les filles vs les garçons, pour les enfants aux besoins particuliers (notamment dans vos zones d'intervention) ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA2. Comment jugez-vous les résultats obtenus chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA3. Pensez-vous qu'il existe des différences sur les acquis des enfants selon qu'ils fréquentent les différentes formules (publique/privé/société civile ou J/K/C) de prestation de services de préscolaire ? Oui..... Non.....

Expliquer :

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires **tels que délivrés** sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?

EFA4.1. Selon votre connaissance du contexte tunisien, dans quelle mesure pensez-vous que les bénéficiaires soient satisfaits de l'offre du préscolaire

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.2. Quelles sont ou seraient les raisons de satisfaction/d'insatisfaction ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.3. En tant que spécialiste ou expert dans le domaine, de votre point de vue et sur la base de ce que vous connaissez du préscolaire en Tunisie, quelle est votre appréciation de l'adéquation de l'offre du préscolaire telle que dispensée actuellement avec les besoins des enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.4. Quelles sont les raisons de non-adéquation ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?

EFA5.1. Quels sont les facteurs, dépendant des services préscolaires (offre), et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ? expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5.2. Quels sont les facteurs, dépendant des bénéficiaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?

EFA7. Selon vous, qu'est ce qui est le plus important pour influencer l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ? Quels sont les principaux facteurs qui y concourent

.....

.....

.....

.....

.....



EFA8. Selon vous, pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires, quels en sont les facteurs déterminants ?

.....

.....

.....

.....

.....

### **Effcience**

EFE.2.1. D'après votre connaissance du contexte, quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?

.....

.....

.....

.....

.....

### **Genre, Equite et droits de l'Homme**

EGD1.1. 1 Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend -elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?\* Donnez des exemples précis, notamment en ce qui concerne votre institution.

Conception : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Planification : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Mise en œuvre : .....

.....

.....

.....

.....

.....

## Coordination

COO1.1 Dans quelle mesure les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales ?\* Donnez des exemples précis

.....

.....

.....

.....

.....

COO2.1. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des offres du préscolaire ? \* Donnez des exemples précis

.....

.....

.....

.....

.....

## Suggestions

Que suggérez-vous pour améliorer les offres de services du préscolaire au niveau national ?

.....

.....

.....

.....

## Guide d'entretien individuel n° 3

**Cibles : Autorités locales**

- Maires

## GRILLE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL 3

---

**Cibles : Autorités locales**

- Préfets
- Conseillers régionaux

### I-Identification du participant

*(Entourez la ou les propositions quand adapté). Plusieurs modalités peuvent être entourées suf si le contraire est précisé*

Date : .....Lieu : .....

**Q1 .Sexe :** F.....M.....

**Q2. Structure d'appartenance :**.....

**Q3.**

**Q4. Quels sont les catégories de préscolaires disponibles dans votre juridiction ?**

jardins d'enfants

kuttabs

classes préparatoires

**Q5. Quelle est votre fonction ?**.....

**Q6. Quelle est votre ancienneté dans cette fonction (Années) ?**.....

**Q7.**

**Q8. Décrivez sommairement votre rôle et vos responsabilités en ce qui concerne le préscolaire:**

.....

.....

.....

.....

## Pertinence

PEC1.1. Dans quelle mesure, les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins issus des analyses de situations dans le domaine du préscolaire en général en Tunisie ? Préciser notamment en ce qui concerne votre juridiction

.....

.....

.....

.....

.....

PEC1.2. En ce qui concerne les besoins spécifiques des groupes de différents parcours notamment garçons/filles, groupes vulnérables et enfants aux besoins particuliers (handicaps, autisme, autres limitations), comment jugez-vous que les stratégies proposées par les différentes formules du préscolaire puissent-elles y répondre ? Expliquer notamment en ce qui concerne votre juridiction

.....

.....

.....

.....

.....

## Cohérence

PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités gouvernementales ? Expliquer en donnant des exemples et des chiffres pour illustrer

.....

.....

.....

.....

.....

PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec vos priorités, stratégies et agenda institutionnels en Tunisie ? Expliquer et indiquer les documents de référence à exploiter pour confirmer

.....

.....

.....

.....

.....

## Efficacité

EFA1. Quelle appréciation avez-vous de la disponibilité des services préscolaires au niveau national, dans les régions, en milieu rural/urbain, pour les filles vs les garçons, pour les enfants aux besoins particuliers (notamment dans votre juridiction) ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA2. Comment jugez-vous les résultats obtenus chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA3. Pensez-vous qu'il existe des différences sur les acquis des enfants selon qu'ils fréquentent les différentes formules (publique/privé/société civile ou J/K/C) de prestation de services de préscolaire? Oui..... Non.....

Expliquer :

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires tels que délivrés sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?

EFA4.1. Selon votre connaissance du contexte tunisien, dans quelle mesure pensez-vous que les bénéficiaires soient satisfaits de l'offre du préscolaire dans votre juridiction. expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.3. En tant que spécialiste ou expert dans le domaine, de votre point de vue et sur la base de ce que vous connaissez du préscolaire en Tunisie, quelle est votre appréciation de l'adéquation de l'offre du préscolaire telle que dispensée actuellement avec les besoins des enfants ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA4.4. Quelles sont les raisons de non-adéquation ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?

EFA5.1. Quels sont, selon vous, les facteurs, dépendant des services préscolaires (offre), et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ? expliquer

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA5.2. Quels sont, selon vous, les facteurs, dépendant des bénéficiaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ? expliquer

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?

EFA7. Selon vous, qu'est ce qui est le plus important pour influencer l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ? Quels sont les principaux facteurs qui y concourent

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

EFA8. Selon vous, pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires, quels en sont les facteurs déterminants ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Effcience**

EFE.2.1. D'après votre connaissance du contexte, quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Genre, Equite et droits de l'Homme**

EGD1.1. 1 Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend -elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?\* Donnez des exemples précis, notamment en ce qui concerne votre juridiction.

Conception : .....

.....  
.....  
.....  
.....

Planification : .....

.....  
.....  
.....  
.....

Mise en œuvre : .....

.....  
.....  
.....  
.....

**Coordination**

COO1.1 Dans quelle mesures les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales?\* Donnez des exemples précis



.....  
.....  
.....  
.....  
.....

COO2.1. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des offres du préscolaire? \* Donnez des exemples précis

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Suggestions**

Que suggérez-vous pour améliorer les offres de services du préscolaire au niveau national ?

.....  
.....  
.....  
.....

## Guide d'entretien pour les discussions de groupes n°1

Cibles : Enseignants/Educateurs

## GUIDE D'ENTRETIEN DE LA DISCUSSION DE GROUPE DES EDUCATEURS

### I-Identification

*(Entourez la ou les propositions quand adapté). Plusieurs modalités peuvent être entourées sauf si le contraire est précisé*

#### Liste des participants aux discussions de groupe

Date.....Lieu.....  
.....

N°	Noms	Prénoms	Provenance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

## Pertinence

PEC1.1. Dans quelle mesure, les différentes formules du préscolaire proposent-elles des stratégies pour répondre aux besoins issus des analyses de situations dans le domaine du préscolaire en général en Tunisie ? Préciser

.....

.....

.....

.....

.....

PEC1.2. En ce qui concerne les besoins spécifiques des groupes de différents parcours notamment garçons/filles, groupes vulnérables et enfants aux besoins particuliers (handicaps, autisme, autres limitations), comment jugez que les stratégies proposées par les différentes formules du préscolaire puissent-elles y répondre ? Expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Cohérence

PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités gouvernementales ? avec l'agenda international (ODD et autres grandes orientations) ? Expliquer en donnant des exemples et des chiffres pour illustrer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t- elles avec les priorités et l'agenda des partenaires et parties prenantes non gouvernementales œuvrant dans le secteur du DPE (voire du préscolaire) en Tunisie ? Expliquer et indiquer les documents de référence à exploiter pour confirmer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Efficacité

EFA1. Quelle appréciation avez-vous de la disponibilité des services préscolaires au niveau national, dans les régions, en milieu rural/urbain, pour les filles vs les garçons, pour les enfants aux besoins particuliers ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA2. Comment jugez-vous les résultats obtenus chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA3. Pensez-vous qu'il existe des différences sur les acquis des enfants selon qu'ils fréquentent les différentes formules (publique/privé/société civile ou J/K/C) de prestation de services de préscolaire ? Oui..... Non..... Expliquer :

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires **tels que délivrés** sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?

EFA4.1. Selon votre connaissance du contexte tunisien, dans quelle mesure pensez-vous que les bénéficiaires soient satisfaits de l'offre du préscolaire

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.2. Quelles sont ou seraient les raisons de satisfaction/d'insatisfaction ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.3. En tant que spécialiste ou expert dans le domaine, de votre point de vue et sur la base de ce que vous connaissez du préscolaire en Tunisie, quelle est votre appréciation de l'adéquation de l'offre du préscolaire telle que dispensé actuellement avec les besoins des enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.4. Quelles sont les raisons de non-adéquation ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?

EFA5.1. Quels sont les facteurs, dépendant des services préscolaires (offre), et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ? expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5.2. Quels sont les facteurs, dépendant des bénéficiaires, et limitant l'accès des enfants aux services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?

EFA7. Selon vous, qu'est ce qui est le plus important pour influencer l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ? Quels sont les principaux facteurs qui y concourent

.....

.....

.....

.....

.....

EFA8. Selon vous, pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires, quels en sont les facteurs déterminants ?

.....

.....

.....

.....

.....

### Effcience

EFE.2.1. D'après votre connaissance du contexte, quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?

.....

.....

.....

.....

.....

### Genre, Equite et droits de l'Homme

EGD1.1. 1 Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend -elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?\* Donnez des exemples précis

Conception : .....

.....

.....

.....

.....

Planification : .....

.....

.....

.....

.....

Mise en œuvre : .....

.....

.....

.....

.....

### Coordination

COO1.1 Dans quelle mesure les interventions du préscolaire sont-elles coordonnées au niveau national entre les différents partenaires gouvernementaux (sectoriels) et entre les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales?\* Donnez des exemples précis

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COO2.1. Comment la coordination des interventions du préscolaire entre les différentes parties prenantes impacte-t-elle la pertinence, l'efficacité et l'efficience des offres du préscolaire? \* Donnez des exemples précis

.....

.....

.....

.....

.....

**Suggestions**

Que suggérez-vous pour améliorer les offres de services du préscolaire au niveau national ?

.....

.....

.....

.....



## Guide d'entretien pour les discussions de groupes n°2

Cibles : Mères/Parents d'enfants

- ayant bénéficié du préscolaire
- n'ayant pas bénéficié du préscolaire
- ayant des besoins spécifiques

## GUIDE D'ENTRETIEN DE LA DISCUSSION DE GROUPE DES BENEFICIAIRES

**Cibles :** Mères/Parents d'enfants

- ayant bénéficié du préscolaire
- n'ayant pas bénéficié du préscolaire
- ayant des besoins spécifiques

### I-Identification

*(Entourez la ou les propositions quand adapté). Plusieurs modalités peuvent être entourées sauf si le contraire est précisé*

#### Liste des participants aux discussions de groupe

Date.....Lieu.....  
.....

**Cibles :** Encercler la réponse adaptée

- Parents d'enfants ayant bénéficié du préscolaire
- Parents d'enfants n'ayant pas bénéficié du préscolaire
- Parents d'enfants ayant des besoins spécifiques

N°	Noms	Prénoms	Provenance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

## Pertinence

PEC1.1. Pensez vous que les différentes formules de l'offre du préscolaire disponibles correspondent parfaitement aux besoins de vos enfants et à vos propres besoins ? Expliquer les gaps et en quoi elles ne correspondent pas

.....

.....

.....

.....

.....

PEC1.2. En ce qui concerne les besoins spécifiques des groupes, avez-vous des besoins particuliers en ce qui concerne le préscolaire (garçons/filles, groupes vulnérables et enfants aux besoins particuliers (handicaps, autisme, autres limitations?) pensez vous que les différentes formules existantes puissent y répondre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Cohérence

PEC2.1. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t-elles avec les priorités gouvernementales ? Expliquer en donnant des exemples et des chiffres pour illustrer

.....

.....

.....

.....

PEC2.2. : Dans quelle mesure, les différentes formules existantes du préscolaire cadrent-t-elles avec vos priorités, stratégies et agenda institutionnels en Tunisie ? Expliquer et indiquer les documents de référence à exploiter pour confirmer

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Efficacité

EFA1. Quelle appréciation avez-vous de la disponibilité des services préscolaires au niveau national, dans les régions, en milieu rural/urbain, pour les filles vs les garçons, pour les enfants aux besoins particuliers (notamment dans votre propre environnement et selon votre expérience) ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA2. Comment jugez-vous les résultats obtenus chez les enfants ayant bénéficié des services préscolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA3. Pensez-vous qu'il existe des différences sur les acquis des enfants selon qu'ils fréquentent les différentes formules (publique/privé/société civile ou J/K/C) de prestation de services de préscolaire? Oui..... Non..... Expliquer :

.....

.....

Avez vous des préférences de formules ? de secteur ? Lesquelles ? Pourquoi ?.....

.....

.....

.....

EFA4. Dans quelle mesure les différents types de prestations de services (secteur privé, secteur public désagrégé par Ministère) de préscolaires **tels que délivrés** sont-ils adaptés aux besoins des enfants ?

EFA4.1. Dans quelle mesure êtes-vous satisfaits de l'offre du préscolaire **telle que délivrée** ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.2. Quelles sont vos raisons de satisfaction/d'insatisfaction ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.3. En tant que spécialiste ou expert dans le domaine, de votre point de vue et sur la base de ce que vous connaissez du préscolaire en Tunisie, quelle est votre appréciation de l'adéquation de l'offre du préscolaire telle que dispensée actuellement avec les besoins des enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA4.4. Quelles sont les raisons de non-adéquation ?

.....

.....

.....

.....

.....

EFA5. Est-ce qu'il existe des obstacles du côté de l'offre et de la demande qui empêchent les enfants d'accéder à des services préscolaires de qualité en Tunisie ?

EFA5.1. Quels sont les facteurs, dépendant des écoles de préscolaires (différents modèles) qui font que malgré la disponibilité du préscolaire, les enfants n'arrivent pas à y aller régulièrement ? Expliquer

.....

.....

.....

.....

EFA5.2. Quels sont les facteurs, dépendant de vous-même ou de votre environnement qui font que malgré la disponibilité du préscolaire, les enfants n'arrivent pas à y aller régulièrement ? Expliquer

.....

.....

.....

.....

.....

EFA6. Quels sont les principaux déterminants des acquis des enfants à l'entrée du primaire ?

EFA7. Selon vous, qu'est ce qui est le plus important pour influencer l'acquisition des compétences des enfants ayant bénéficié des services préscolaires à l'entrée du primaire ? Quels sont les principaux facteurs qui y concourent

.....

.....

.....

.....

EFA8. Selon vous, pour les enfants ayant suivi le préscolaire qui n'ont pas acquis les compétences nécessaires, quels en sont les facteurs déterminants ?

.....  
.....  
.....  
.....

**Effcience**

EFE.2.1. D'après votre connaissance du contexte, quelles sont les autres interventions possibles qui pourraient permettre d'obtenir de meilleurs résultats avec les formules actuelles, ou avec des formules moins couteuses ?

.....  
.....  
.....  
.....

**Genre, Equite et droits de l'Homme**

EGD1.1. 1 Dans quelle mesure l'offre du préscolaire prend -elle en compte systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de leur conception, planification et mise en œuvre ?\* Donnez des exemples précis, notamment en ce qui concerne votre institution.

Conception : .....

Planification : .....

Mise en œuvre : .....

**Suggestions**

Que suggérez-vous pour améliorer les offres de services du préscolaire au niveau national ?

**Questionnaire de test des compétences des  
enfants**

## FICHE INDIVIDUELLE D'EVALUATION

Date de l'enquête : ..... /..... / 2022

Nom de l'enquêteur : .....

### 1. Identification de l'école primaire où l'enquête a lieu

Nom de l'école	
----------------	--

Gouvernorat	Délégation	Commune

Statut de l'école	Public	Privé
-------------------	--------	-------

Milieu de l'école	Urbain	Rural
-------------------	--------	-------

### 2. Identification de l'élève

Prénom et nom de l'élève	
--------------------------	--

Repère de l'élève	Groupe	Repère

Genre de l'élève	Fille	Garçon
------------------	-------	--------

Date de naissance	Jour : ..... Mois : ..... Année : .....	
-------------------	---	--

Nombre de frères et sœurs	Frères : .....	Sœurs.....
---------------------------	----------------	------------

Rang dans la fratrie		
----------------------	--	--

Sœur ou frère handicapé ?	Oui	Non
---------------------------	-----	-----

### 3. Parcours préscolaire de l'élève

A-t-il été préscolarisé ?	Oui	Non
---------------------------	-----	-----

Si oui, pendant combien de temps ?	1 an	2 ans	3 ans
------------------------------------	------	-------	-------

Quel est le type de préscolaire fréquenté en 2021/2022 (grande section) ?
---



Année préparatoire		Jardin d'enfants					Kuttab
MEN	Privé	Privé	Association	Communes	MFES	Autres ministères	

<b>Quel est le nom du préscolaire fréquenté en 2021/2022 (grande section) ?</b>	
.....	
<b>Code du préscolaire</b>	.....

<b>En cours de l'année 2021/2022, est ce que l'enfant a aussi fréquenté une autre structure préscolaire ?</b>	
Oui	Non

Si oui, laquelle ?

Jardin d'enfants	Kuttab	Garderie	Classe préparatoire

**Si l'élève a été préscolarisé plus d'une année, quel est le nom et le type de préscolaire qu'il fréquentait avant la grande section ?**

	Petite section	Moyenne section
<b>Privé</b>		
<b>Association</b>		
<b>Communes</b>		
<b>MFES</b>		
<b>Autres ministères</b>		
<b>Kuttab</b>		
<b>Autres (préciser)</b>		

<b>Aide financière de l'Etat</b>	Oui	Non
----------------------------------	-----	-----

#### 4. Caractéristiques des parents ou tuteurs de l'élève

Responsable de l'enfant	Père	Tuteur	Mère	Tutrice

<b>CSP</b>	<b>Agriculteur, éleveur, pêcheur</b>		
	<b>Commerçant, Artisan</b>		
	<b>Employé, ouvrier</b>		
	<b>Cadre</b>		
	<b>Retraité</b>		
	<b>Sans emploi</b>		
	<b>Autre</b>		
	<b>***</b>		
	<b>***</b>		
	<b>***</b>		

<b>Responsable de l'enfant</b>	<b>Père</b>	<b>Tuteur</b>	<b>Mère</b>	<b>Tutrice</b>

<b>Niveau d'instruction</b>	<b>Non scolarisé</b>		
	<b>Alphabétisé</b>		
	<b>Primaire</b>		
	<b>Collège</b>		
	<b>Lycée</b>		
	<b>Supérieur</b>		

## 1- Résultats aux items à passation collective

### Spatio-temporel

<b>Items</b>	<b>1.1 (poussin)</b>	<b>1.2 (camion)</b>	<b>1.3 (oiseau)</b>	<b>1.4 (table)</b>	<b>1.5 (moutons)</b>
<b>Notes</b>					

### Association

<b>Items</b>	<b>2.1 (Cellulaire)</b>	<b>2.2 (fruits-camion)</b>
<b>Notes</b>		

### Graphisme

<b>Items</b>	<b>3.1 (traits)</b>	<b>3.2 (formes)</b>	<b>3.3 (signes)</b>	<b>3.4 (bonhomme)</b>
<b>Notes</b>				

### Quantité/Nombre

<b>Items</b>	<b>4.1 (chaises)</b>	<b>4.2 (tomates)</b>	<b>4.3 (œufs)</b>	<b>4.4 (tomates)</b>
<b>Notes</b>				

### Rythmes

<b>Items</b>	<b>5.1 (croix/bâton)</b>	<b>5.2 (bâtons)</b>	<b>5.3 (codage)</b>
<b>Notes</b>			

### Mémorisation

<b>Items</b>	<b>6.1 (verbale)</b>	<b>6.2 (visuelle/in)</b>	<b>6.3 (visuelle/out)</b>
<b>Notes</b>			

### Langage/compréhension

<b>Items</b>	<b>7.1.1 (poule)</b>	<b>7.1.2 (chemise)</b>	<b>7.2.1 (pantalon)</b>	<b>7.2.2 (chaise)</b>	<b>7.3.1.1 (voiture)</b>	<b>7.3.1.2 (arbre)</b>	<b>7.3.2.1 (table)</b>	<b>7.3.2.2 (bouteille)</b>
<b>Notes</b>								

## 2- Résultats aux items à passation individuelle

### Spatio-temporel

<b>Items</b>	<b>1.6 (droite)</b>
<b>Notes</b>	

### Mémorisation

<b>Items</b>	<b>6.4 (phrase)</b>
<b>Notes</b>	

### Langage-Compréhension

<b>Items</b>	<b>7.4 (LL)*</b>	<b>7.5 (LA)**</b>
<b>Notes</b>		

### Langage-Expression

<b>Items</b>	<b>8.1 (LL tête/pied)</b>	<b>8.2 (LA oreille/œil)</b>	<b>8.3 (nom)</b>	<b>8.4 (LL casquette)</b>	<b>8.5 (LA vélo)</b>
<b>Notes</b>					

**Comportement de l'élève dans le contexte scolaire**

<b>Items</b>	<b>9.1 (maîtrise de soi)</b>	<b>9.2 (empathie)</b>	<b>9.3 (regard sur l'autre)</b>
<b>Notes</b>			

**Comportement/Attitude de l'élève**

<b>Items</b>	<b>10.1 (écoute)</b>	<b>10.2 (mobilisation)</b>	<b>10.3 (adaptation)</b>	<b>10.4 (relation)</b>	<b>10.5 (motivation)</b>
<b>Notes</b>					

**\*LL : Langue locale,**

**\*\* L'Arabe langue d'enseignement**

**Questionnaire à l'attention des directeurs des  
structures primaires/précolaires**

## Questionnaire pour le directeur de la structure préscolaire

### I. Identification et localisation

Nom de la structure : ..... Code de la structure :

District : .....

Gouvernorat:.....

Délégation : .....

Commune : .....

Milieu géographique

Urbain

Rural

Statut de la structure préscolaire (mettre une croix devant la case correspondante)

Classe préparatoire	MEN
	Privée
Jardin d'enfants	MFFEPA
	Communes
	Association
	Autres ministères
	Privé
	Kuttab

### II. Durée de préscolarisation des enfants enquêtés

Groupe- repère	Nom	Prénoms	Nombre d'années au préscolaire		
			1	2	3
A1					

### III. Caractéristiques générales de la structure en 2021/2022

	Petite section	Moyenne section	Grande section	Total
Nombre d'élèves				
Nombre de groupes pédagogiques				

Nombre de salles de classe				
En dur				
Autres				
Nombre d'éducateurs				
Permanents/titulaires				
Non permanents/contractuels				
Nombre de non enseignants				

#### IV. Moyens de fonctionnement

##### 4.1 Conditions générales d'équipement

Item	Inexistant	Insuffisant	Suffisant
Matériel de rangement			
Table adaptée			
Chaise adaptée			
Matelas/ natte			
Bac à sable			
Espace de jeux en plein air			
Aménagement modulaire de l'espace			

##### 4.2 Matériels et consommables à visée pédagogique

Item	Inexistants	Insuffisants	Suffisants
Papiers/ Feuilles cartonnées			
Crayons / feutres			
Peintures			
Colle			
Ciseaux			
Argile / pâte à modeler			
Illustrations			
Livre de contes			
Cahier d'activités			
Jeux et jouets éducatifs			
Guide éducateur et programme préscolaire			
Cerceaux			
Cordes			
Cônes			

##### 4.3 Hygiène entretien

Item	Inexistant	Insuffisant	Suffisant		Fonctionnelles	Non fonctionnelles
Point d'eau potable				Latrines		
Matériel de nettoyage				Lave main		
Produits de nettoyage						
Savon enfants						

#### 4.4 Contributions des parents au cours de l'année 2021-2022 (DT)

Parents	Montant en DT
Frais scolaires de référence annuels par enfant	
% des parents qui payent effectivement	
Cotisations mensuelles par enfant pour la cantine	
% d'enfants concernés	
Valeur monétaire des contributions en nature à la structure par année	

#### 4.5 Contributions des partenaires (ONG, Associations,...) au cours de l'année 2021-2022 (DT)

Autres partenaires (ONG, associations...)	Montant en DT
Valeur monétaire des aides en équipements, matériels à la structure	
Appui financier pour le fonctionnement de la structure	

#### 4.6 Usage des ressources collectées par année (en DT)

Usage des ressources (en DT globales sur l'année 2021/22)	Montant en DT
Dépenses pour le personnel enseignant	
Dépenses pour le personnel d'appui	
Dépenses pour le matériel et les consommables à visée pédagogique	
Dépenses pour l'entretien des infrastructures, des équipements	
Dépenses de cantine/goûter	
Autres	

## V. Caractéristiques des éducateurs

### 5.1 Niveau d'étude animateur/éducateur

- Niveau d'études :

-



	Nombre d'éducateurs
Secondaire 1	
Secondaire 2	
Terminal sans BAC	
BAC	
BAC+2	
BAC+3 et plus	
Total	

- Grade, cadres éducatifs

Grade	Nombre
Professeur	
Educateur	
Animateur	
Agent d'animation	
Enseignant du primaire	
Imam en charge de classe	
Total	

- Formation initiale pour le préscolaire cadres éducatifs dans votre structure en 2021/2022:

Catégorie/Grade	Durée de la formation initiale				
	Aucune formation initiale	6 mois et moins	6 mois-1 an	1 an	+ d'un an
Professeur					
Educateur					
Animateur					
Agent d'animation					
Imam en charge de classe					
Enseignant du primaire					
Total					

- Formation continue préscolaire au cours des trois dernières années (2019-2022)

Durée	Aucune	-15 jours	15 -30 jours	+ de 30 jours	Total
Nombre cadres éducatifs					

- Supervision / Appui pédagogique

	Nombre de visites / an
Inspecteur	
Conseiller pédagogique	

5.2 Ancienneté dans l'enseignement préscolaire :

	- 2 ans	2 -5 ans	+ de 5 ans	Total
Nombre cadres éducatifs				

## VI. Types de contenus dispensés

6.1 Quelles langues (1, 2 ou 3) sont utilisées par les éducateurs dans votre établissement préscolaire ?  
(mettre 1, 2 ou 3 selon l'intensité d'utilisation de la langue)

Tunisien	
Arabe soutenu	
Français	
Anglais	
Autre	

6.2 La part des interactions entre l'enseignant et l'élève en langue arabe (langue d'enseignement)

Aucune     très peu (moins de 10 %)     peu (10 et 25%)     moyennement (25 et 50%)     beaucoup (+de 50%)

6.3 Quelle part du temps est consacrée à des activités de jeux/socialisation ?

Très peu (moins de 15 %)    peu (15 et 30%)    moyennement (30 et 50%)    beaucoup (+de 50%)

6.4 Quelle importance accordez-vous aux activités visant le développement cognitif de l'enfant (pré lecture, graphisme, pré mathématiques, langage...)?

Très peu (moins de 15 %)      peu (15 et 30%)      moyennement (30 et 50%)      beaucoup (+de 50%)

6.5 Pensez-vous qu'il importe de développer le civisme dans les comportements des enfants ?

Pas important      Peu important      Assez important      Très important

6.6- Indiquez comment il convient de concevoir la tonalité du fonctionnement du préscolaire ? (Une seule réponse)

- . A l'âge préscolaire, les enfants sont jeunes, le jeu doit avoir une place prépondérante
- . La visée du préscolaire est le développement émotionnel et social de l'enfant
- . Une visée importante du préscolaire est la préparation des apprentissages formels au primaire

6.7. Indiquez comment il convient de concevoir la tonalité du fonctionnement du préscolaire ? (Une seule réponse)

- . Les enfants sont jeunes, il convient de leur imposer peu de contraintes
- . Il convient d'orienter progressivement les enfants à avoir des comportements plus structurés
- . La discipline étant un aspect important dans le primaire, il faut préparer les enfants dans ce sens

## VII. Temps de fonctionnement des services

7.1 Au cours de l'année 2021/2022 :

- . Début effectif des activités dans votre structure (jour/mois): ...../...../2021
- . Fin effective des activités dans votre structure (jour/mois): ...../...../2022

7.2 Nombre d'heures d'activités par jour sur une semaine ordinaire dans votre structure:

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Nbre H/jour							

7.3 Au cours de l'année 2021/2022 les activités préscolaires ont-elles été interrompues dans votre structure (en dehors des vacances) ?

Jamais  Moins d'une semaine  de 2 à 6 semaines  Plus de 6 semaines

S'il y a eu interruption, quelles en ont été les raisons ?.....  
.....  
.....

7.4 Au cours de l'année 2021/2022, les encadreurs ont-ils été payés de façon régulière ?

Oui, régulière  Retard d'un mois  Retard de 1-2 mois  Plus de 2 mois

7.5 Au cours de l'année 2021/2022, les enfants ont-ils été présents régulièrement ?

Bonne régularité  Quelques problèmes de régularité  Sérieux problèmes de régularité

7.6 Raisons principales des problèmes de régularité :

Santé  Mobilité temporaire de la famille  Raison climatique  Problèmes économiques de famille  Autre

Signature du DS et de l'enquêteur

Date de remplissage : ...../...../2022

**Annexe 10 : Application des principes éthiques et normatifs pour  
l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation**

## Liste des principes

- Responsabilité : le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre les consultants ou entre les consultants et les responsables de programmes concernant les conclusions ou les recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués ;
- Intégrité : l'équipe d'évaluateurs a mis en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdR, afin d'obtenir une analyse plus complète des aspects étudiés ;
- Indépendance et impartialité : l'indépendance de l'évaluation est de la responsabilité du commanditaire et de l'équipe d'évaluation. Les consultants identifiés par le commanditaire sont indépendants vis-à-vis du programme concerné par l'évaluation, et ne sont aucunement parties prenantes. La disponibilité des ressources (matérielles, humaines et financières) nécessaires pour planifier et mettre en œuvre le processus d'évaluation contribue également à cette indépendance. Les deux parties ont veillé au strict respect de ces critères tout le long du processus, et notamment lors de la visite de terrain, qui a été supervisée par la responsable en charge des évaluations pour la région MENA ;
- Propriété intellectuelle : en utilisant les différentes sources d'information, les consultants ont veillé à respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions faisant l'objet d'examen, et ont constamment mentionné les références ;
- Crédibilité : le rapport final étant destiné à être rendu public (transparence), le processus a été, d'une part, suffisamment participatif et inclusif pour intégrer les opinions d'une majorité de parties prenantes et, d'autre part, suffisamment méthodique grâce à la vérification et à la triangulation des données pour garantir la fiabilité des informations (validation de l'information) ;
- Éthique, droits de l'homme et égalité des sexes : l'équipe y a veillé tout le long du processus, en intégrant les spécificités culturelles du contexte dans le strict respect des croyances, us et coutumes. Elle a adopté une approche fondée sur les droits de l'homme et le respect des dispositions du plan d'action du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que sur les directives du Groupe d'évaluation des Nations Unies sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ;
- Incidents : les cas d'incident devaient être immédiatement signalés à l'UNICEF, mais aucun incident d'intérêt n'est survenu au cours du travail de terrain ;
- Professionnalisme : l'équipe a veillé au respect des normes et pratiques recommandées au niveau international en matière d'évaluation.

## **Annexe 11 : Protocole éthique, droits de participants et sécurité de données**

- ⊙ Code de conduite de l'évaluateur
- ⊙ Identification des considérations éthiques
- ⊙ Protocole de sécurité des personnes
- ⊙ Consentement éclairé
- ⊙ Protocole de protection de l'identité des enquêtés
- ⊙ Protocole de sécurité des données
- ⊙ Note d'information et demande de consentement éclairé pour l'entretien individuel
- ⊙ Formulaire de consentement pour l'entretien individuel
- ⊙ Protocole d'administration des questionnaires élèves auprès des directeurs des écoles primaires- Information et demande de consentement éclairé pour tous les directeurs des écoles ciblées par l'enquête
- ⊙ Formulaire de consentement éclairé pour les questionnaires à l'attention des directeurs d'écoles
- ⊙ Formulaire de consentement éclairé par autorité compétente (directeur) pour l'administration des tests de compétences aux élèves
- ⊙ Protocole d'introduction de la discussion de groupe, information et demande de consentement éclairé pour les participants aux discussions de groupe
- ⊙ Note d'information et demande de consentement éclairé pour la discussion de groupe
- ⊙ Formulaire de consentement éclairé pour la discussion de groupe
- ⊙ Formulaire de consentement pour enregistrement audio

## Code de conduite de l'évaluateur

### *Déclarations sur l'Éthique*

Cette évaluation s'est faite en application des principes suivants :

**Indépendance** : L'Évaluateur est indépendant et n'a pas participé à des activités du Programme, ni responsable dans le passé de la conception, de l'exécution ou de la supervision du programme.

**Impartialité** : Les évaluateurs s'attacheront à fournir une présentation globale et équilibrée des forces et faiblesses du programme. Le processus d'évaluation a été impartial à toutes les étapes, et a pris en compte tous les points de vue reçus de la part des parties prenantes.

**Transparence** : Les évaluateurs s'engagent à communiquer d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ce rapport d'évaluation vise à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches.

**Divulgation** : Le rapport sert de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation sont diffusés aux décideurs politiques, au personnel opérationnel, aux bénéficiaires, au grand public et aux autres parties prenantes.

**Éthique** : Les évaluateurs s'engageront à respecter le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le présent rapport ne sont pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée.

**Compétences et capacités** : Les références des évaluateurs au niveau de son expertise, de l'ancienneté et de l'expérience, telles que requise dans les termes de référence seront fournis en annexe du rapport final.

**Crédibilité** : Cette évaluation sera basée sur des données et des observations fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations.

**Utilité** : Les évaluateurs s'efforceront d'être aussi bien informés que possible de sorte que le rapport qu'ils produiront soit pertinent, opportun et aussi concis que possible. Visant à être le plus bénéfique possible aux parties prenantes, le rapport doit présenter d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations.



## Identification des considérations éthiques

### *Code éthique à signer par les évaluateurs*

Toute l'équipe des évaluateurs suivra les normes standards pour les évaluations de l'UNEG ainsi que la guidance concernant l'éthique des évaluations [UNICEF Procedure for Ethical Standards in Research, Evaluation, Data Collection and Analysis](#) ainsi que les directives spécifiques aux recherches impliquant les enfants avec une attention pour les enfants présentant des incapacités<sup>187,188,189</sup>.

Toutes les personnes contactées seront informées de l'exercice et de sa finalité, et une autorisation préalable sera, à chaque fois, requise par écrit pour assurer leur participation volontaire. Au cours des visites, les évaluateurs veilleront à informer – systématiquement – les populations et le personnel présents sur la nature de l'exercice, et le volontariat de la participation ou de la présence ont été toujours respectés. De la même façon, les aspects de sensibilités culturelles seront pris en compte et respectés.

L'équipe s'engagera à mettre en place les mesures techniques et d'organisation interne qui vont viser à garantir la sécurité des données personnels auxquelles elle aura eu accès afin d'éviter son altération, perte ou accès non autorisé, selon les termes prévus dans la réglementation en vigueur concernant les audits de comptes et l'évaluation.

Toute la documentation mise à disposition par l'UNICEF sera utilisée strictement dans le cadre de cette évaluation. Tout droits d'auteurs ainsi que le droit de divulgation de l'information produite par l'évaluation et à son rapport final appartiennent à l'entité qui contracte l'évaluation.

---

<sup>187</sup> UNICEF Procedure for Ethical Standards in Research, Evaluation, Data Collection, and Analysis; Document Number: CF/PD/DRP/2015-001. Effective Date: 01 April 2015 Issued by: Director, Division of Data, Research, and Policy (DRP).

<sup>188</sup> Powell, Mary Ann; Taylor, Nicola; Fitzgerald, Robyn (2015). Recherche éthique impliquant des enfants, Innocenti Publications, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence.

<sup>189</sup> Thompson, Stephen; Cannon, Mariah; Wickenden, Mary (2020). Exploring Critical Issues in the Ethical Involvement of Children with Disabilities. In: Evidence Generation and Use, Innocenti Working Papers, no. 2020-04, UNICEF Office of Research - Innocenti, Florence.

### *Formation des consultants et des enquêteurs en respect des normes éthiques*

Avant le travail de terrain, tous les consultants (international et nationaux), en plus du certificat BSAFE, ont renforcé leurs connaissances sur l'éthique en suivant les cours conseillés par l'UNICEF pour les consultants : [Ethics and Integrity at UNICEF, Prevention of Sexual Harassment and Abuse of Authority et Sexual Exploitation Abuse](#).

Par ailleurs, les considérations éthiques ont été abordées dans le contenu de la formation des enquêteurs aussi bien dans les aspects théoriques que ceux pratiques en lien avec l'étude en cours avec un accent sur les éléments spécifiques aux recherches impliquant les enfants et sur les stratégies d'atténuation envisageables.

**Risques et bénéfices pour les participants :** les participants aux entretiens et discussions ont l'opportunité de connaître les objectifs de l'évaluation et la possibilité de contribuer à cette évaluation par leurs réponses aux questions.

Les évaluateurs expliqueront aux populations que ce sont les contraintes de temps qui font qu'ils choisissent un échantillon de personnes pour discuter avec elles. Toutefois, les évaluateurs informeront les participants qu'il n'y a pas de bénéfice direct tel qu'une rétribution (en espèces ou en nature) pour la participation aux entretiens et discussions de groupes.

Les risques possibles seront minimisés vu le caractère confidentiel des données collectées et l'anonymat des participants.

**Mesures de prévention du COVID-19 :** Conformément au protocole sanitaire en vigueur en Tunisie, un guide de prévention du CoVID-19 sera produit par le consultant principal et le point focal de l'évaluation pour une utilisation par l'ensemble des membres de l'évaluation. Le guide sera centré sur le respect des principales mesures barrières : le lavage des mains au savon ou la désinfection au gel hydroalcoolique, éviter les poignées de main, le port du masque de protection, le maintien d'une distance de 1,5 m entre l'enquêteur et les participants.

### **Transparence dans la sélection des participants aux entretiens et discussions de groupes**

La sélection des participants est totalement transparente et la participation est totalement volontaire. L'échantillon de l'enquête est construit sur base d'un choix raisonné de structures préscolaires en respectant au mieux les objectifs ciblés tout en tenant compte des contraintes pratiques. Il vise à assurer une représentation globale du préscolaire dans le pays sur le plan géographique et pour les différentes formules. Les enquêteurs désignés pour mener l'enquête expliqueront avant le démarrage des travaux de l'enquête, l'objectif et les thématiques objets des questionnaires en vue d'obtenir le remplissage des informations recherchées dans les différents questionnaires. Pour les entretiens individuels, nous visons des personnes détentrices d'informations sur les offres du préscolaire en Tunisie et sur le contexte de mise en œuvre. Pour les discussions de groupes, nous visons essentiellement *les mères d'enfants*

*préscolarisés ou non et les éducateurs.* Les évaluateurs expliqueront avant le démarrage de la réunion, l'objectif et les thématiques objets des discussions en vue d'obtenir leur participation volontaire aux discussions de groupes.

**Rapporter tout cas ou cas suspect de risque en dehors de l'étude (violence sur mineur ou violence basée sur le genre):** le consultant principal rapportera le cas par écrit à l'UNICEF<sup>190</sup>, tout en respectant l'identité et la dignité des personnes concernées. L'UNICEF, en collaboration avec les autorités compétentes du gouvernement, se chargera de faire le suivi du cas.

---

<sup>190</sup> Point focal de l'évaluation à l'UNICEF Tunisie à l'adresse suivante : Mme. Salma Layouni, Tél : (216) 70 247 919, Mobile: (216) 99 333 753, email : [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org)

## Consentement éclairé

**Pour les tests réalisés par les enfants**, un consentement éclairé est également prévu à l'attention d'un parent ou d'une personne responsable de l'enfant. Ici, il s'agira pour plus de facilité du directeur de l'école primaire où va se dérouler l'enquête. Dans ce cadre, une note d'information est prévue pour l'informer de la date de l'enquête et de ses objectifs demander sa participation et son autorisation. S'il donne son accord, l'enquête sera menée dans son école (les questionnaires remplis avec son concours et le test de mesure des compétences sera administré aux enfants). S'il ne donne pas son accord, son établissement (sa classe) sera remplacé (e) par tirage aléatoire d'un établissement (classe) ayant des caractéristiques similaires

**Pour les entretiens avec les adultes**, un consentement éclairé est prévu pour informer le participant et demander une autorisation écrite préalable à chaque fois avant un entretien individuel. Si l'interviewé donne son accord, l'interview peut commencer. Si après les explications l'interviewé ne donne pas son accord, l'interview prend fin.

**S'assurer que les participants sont à l'aise durant les entretiens** : Pour cette évaluation, il est prévu un consultant national qui maîtrise les langues locales ; en cas de force majeure, un interprète sera mis à la disposition de l'équipe d'évaluateur.

Les *discussions de groupe* seront exclusivement en français ou en Arabe dialecte tunisien.

Les entretiens se tiendront dans des lieux où les participants sont confortables.

Le test de mesure sera exclusivement en arabe parlé en Tunisie (dialecte). Pour ce qui est des questionnaires, cela pourrait être en arabe comme en français. L'enquête se déroulera exclusivement dans les écoles primaires retenues dans l'échantillon (test de mesure, questionnaire élève). Le questionnaire recueillant les informations sur le contexte de préscolarisation des enfants, sera administré dans la structure préscolaire.

**Remplissage des questionnaires expliqué aux participants à l'enquête** : Lors des discussions, il est prévu que ce soit l'enquêteur qui remplisse les questionnaires sur la base des réponses et explications des participants. Les enquêteurs expliqueront aux enquêtés qu'ils remplissent les cases selon les réponses données.

**Assurer l'anonymat des enquêtés** : L'anonymat des enquêtés (élèves/ directeurs) sera respecté par exemple, lorsqu'on utilise les scores des élèves pour expliquer le niveau de performance dans le rapport, leurs noms ou d'autres éléments qui permettent de les identifier ne seront pas mentionnés

**Droit du participant d'interrompre l'interview à tout moment** : l'enquêté peut arrêter l'entretien à tout moment s'il le souhaite. De plus, si pour une raison ou une autre un participant ne veut pas répondre à une question, c'est son droit et il est libre de ne pas y répondre.

**Prise de notes expliquée aux participants des entretiens** : lors des discussions, il est prévu des prises de notes sur les discours et les attitudes des participants. Les évaluateurs expliqueront

aux participants qu'ils prendront des notes sur tout ce qui sera dit, mais en précisant qu'ils ne vont pas mentionner le nom de la personne qui intervient.

**Assurer l'anonymat des interviewés** : l'anonymat des participants aux interviews sera respecté ; par exemple, lorsqu'on utilise les propos d'un participant pour illustrer une situation dans le rapport, son nom ou d'autres éléments qui permettent d'identifier l'auteur du discours ne seront pas mentionnés.

**Rapporter tout cas ou suspect de violence sur mineur** : le consultant principal rapportera le cas par écrit à l'UNICEF, tout en respectant l'identité et la dignité du mineur. L'UNICEF, en collaboration avec les autorités compétentes du gouvernement, se chargera de faire le suivi du cas.

**Possibilité de poser des questions après l'interview** : si à la fin des échanges un participant a des questions à poser ou voudrait de l'aide parce que les discussions le rendent triste ou inquiet, il ou elle sera encouragée par les évaluateurs à contacter le point focal de l'évaluation à l'UNICEF Tunisie à l'adresse suivante : Mme. Salma Layouni, Tél : (216) 70 247 919, Mobile: (216) 99 333 753, email : [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org)

## Protocole de protection de l'identité des enquêtés

Les évaluateurs suivront scrupuleusement les recommandations de l'UNICEF sur la protection de l'identité des participants à la collecte d'information. Il s'agit de s'assurer de ce qui suit.

**Ne pas divulguer l'information sur les participants :** les informations personnelles des participants ne seront pas partagées avec une personne en dehors de l'équipe d'évaluation.

**Accès restreint aux grilles d'entretiens (sous format papier) rempli :** les guides d'entretien, une fois remplis et transcrits, seront gardés dans une armoire à serrure pour empêcher l'accès à d'autres personnes que l'équipe d'évaluation.

**Codifier les informations personnelles des participants :** pour ce qui est des *discussions de groupes* avec les mères de foyers, leurs noms ne seront pas renseignés sur les grilles d'entretiens ou les notes prises par les évaluateurs ; pour ces discussions de groupes, il n'y a pas de problème de codification des données personnelles des participants.

Pour ce qui est des entretiens individuels avec les adultes (partenaires du programme), lors de la transcription des entretiens, les données personnelles seront codifiées. La correspondance entre les codes et les informations d'identification des participants sera gardée chez l'évaluateur principal, avec un mot de passe pour ouvrir le fichier.

Pour ce qui est des enfants, leur nom et prénom ne sont pas gardés et ne sont pas inclus dans les analyses des données

## Protocole de sécurité des données

L'évaluateur principal est le garant de la sécurité de données. Pour y veiller, les actions suivantes seront prises :

**Confidentialité des échanges au cours des entretiens :** Les entretiens seront réalisés dans des espaces dédiés à l'abri des regards et garantissant que les échanges ne sont pas entendus par des tiers. L'identification du lieu sera laissée au répondant afin qu'il se sente à l'aise tout en veillant à garantir l'intimité et la discrétion. Pour les discussions de groupe, des espaces ou locaux seront identifiés sur les sites avec l'appui des structures localisés de manière à permettre la confidentialité des échanges.

**Sécurité des questionnaires remplis :** une fois, les informations sur les grilles d'entretien transcrites, ces fiches remplis seront gardées en lieu sûr à l'UNICEF (elles sont la propriété de l'UNICEF) avec un accès limité.

**Limitation de l'accès aux données électroniques :** une fois les données transcrites, les consultants associés les transmettent au consultant principal et les suppriment de leurs ordinateurs. L'évaluateur principal gardera tous les documents fichiers de l'évaluation (grille d'entretien, transcription des données brutes, différentes versions du rapport d'évaluation) dans un dossier sur son ordinateur et dans un disque externe. Ces dossiers seront protégés par des codes d'accès (mots de passe) qu'il changera souvent.

**Sauvegarde des données en sécurité après l'évaluation :** après l'évaluation, les dossiers contenant tous les documents de l'évaluation seront gardés par le bureau UNICEF.

**Suppression des données de l'évaluation :** les données de l'évaluation seront conservées au moins 5 ans après la fin du programme, puis tous les fichiers de l'évaluation seront supprimés de l'ordinateur et des autres supports par l'évaluateur principal.

**Mise à jour régulière des antivirus :** pendant l'évaluation jusqu'à la suppression des données électroniques, le consultant assurera la mise à jour régulière de l'antivirus de l'ordinateur dans lequel les données seront stockées.

**Note d'information et demande de consentement éclairé pour tous  
les entretiens individuels**

Bonjour /Bonsoir.

Je m'appelle [nom de l'évaluateur], je suis un consultant indépendant recruté par l'UNICEF/Tunisie pour **évaluer les compétences des enfants à l'entrée du Primaire en Tunisie**. L'acquisition de ces compétences repose sur les offres des services du préscolaire qui sont proposées au plan national par différentes structures relevant de différents ministères.

Dans le cadre de cette évaluation, nous échangeons avec les parties prenantes et les bénéficiaires pour faire le bilan d'une part, *sur l'efficacité des différentes formules d'offres préscolaires sur les compétences des enfants à leur entrée au primaire* et d'autre part sur *les facteurs de succès et les facteurs de contraintes* afin de proposer des améliorations à apporter aux différentes formules et faire des recommandations pour mieux orienter la mise en place de nouvelles politiques et stratégies en matière de préscolaire au plan national.

En tant que partie prenante ou bénéficiaire du programme, vous avez été choisi(e) pour participer à cette recherche. À cet effet, nous vous demandons de participer à ***un entretien individuel qui durera environ 30-45 minutes***. Votre participation est volontaire. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles, et vos réponses ne seront jamais divulguées. Pour garantir cette confidentialité, vous devrez également veiller à ne pas divulguer le contenu des échanges qui auront lieu au cours de l'entretien. Vous ne vous exposez à aucun risque particulier en participant à cet entretien. En ce qui concerne la pandémie à covid-19, toutes les dispositions sont prises pour le strict respect des mesures barrières. Vous ne bénéficierez d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à votre participation à l'entretien mais vous gagnerez en ce sens que vos réponses aideront à améliorer les interventions futures dans le secteur ***du préscolaire***. Préalablement, les autorisations requises ont été obtenues des autorités compétentes. Votre participation est totalement volontaire, et vous êtes totalement libre d'interrompre l'entretien à tout moment. Si vous décidez de ne pas participer à cet entretien, soyez rassuré sur le fait que vous ne ferez l'objet d'aucun préjudice de quelque nature que ce soit.

**Vous garderez une copie de cette déclaration de consentement éclairé**

Nous autorisez-vous commencer l'interview maintenant ? 1. Oui [\_\_\_] 2. Non [\_\_\_]



## Formulaire de consentement éclairé pour l'entretien individuel

### À compléter par le participant à l'entretien individuel

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare avoir reçu, lu et compris (ou m'être fait expliquer) une note d'information sur le contexte, les objectifs, les champs d'investigation et les résultats attendus du projet d'évaluation des compétences des enfants à l'entrée du primaire en Tunisie. Je confirme avoir bénéficié de suffisamment de temps pour poser des questions pour mieux comprendre le projet d'évaluation. J'ai été informé(e) du fait que je pouvais ne pas participer à cette étude sans préjudice d'aucune sorte. J'ai été averti que je ne cours aucun risque, ni ne bénéficierai d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à ma participation à l'entretien. J'ai été rassuré que les données qui seront collectées dans l'entretien seront anonymes et confidentielles. Pour garantir cette confidentialité, je consens à ne pas divulguer le contenu des échanges qui auront lieu *au cours de cet entretien*. Je consens à ce que les réponses que je fournirai pendant l'entretien puissent être traitées et analysées par les autres membres de l'équipe d'évaluation, eux-mêmes tenus à respecter la confidentialité et l'anonymat de ces données.

Vu que mon identité sera gardée anonyme, tel que stipulé dans la demande de consentement, j'accepte donc de participer librement et sans contrainte à l'enquête.

Fait à, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Signature (ou empreinte digitale): \_\_\_\_\_

Personne à contacter pour toute question relative à l'évaluation : Mme. Salma Layouni, Tél : (216) 70 247 919, Mobile: (216) 99 333 753, email : [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org)

**Protocole d'administration des questionnaires élèves auprès des  
directeurs des écoles primaires  
Information et demande de consentement éclairé pour tous les  
directeurs des écoles ciblées par l'enquête**

**Etape 1 : Au démarrage, donner les informations**

- ***Information 1 : Présentation de l'enquêteur***

Bonjour /Bonsoir.

Je m'appelle [nom de l'enquêteur], je suis un inspecteur de l'éducation nationale, désigné en tant qu'enquêteur pour mener les travaux relatifs à l'enquête sur le bilan de compétences des nouveaux entrants à l'école primaire selon la situation antérieure de préscolarisation.

- ***Information 2 : Présentation du contexte et des objectifs de l'enquête***

L'offre du préscolaire est proposé par plusieurs entités au niveau national tan dans le public que dans le privé. Elle vise à contribuer à une bonne préparation des enfants avant l'accès au primaire pour avoir des impacts avérés sur leur développement et les résultats au niveau du primaire. Cette évaluation est destinée à apprécier le préscolaire à travers le bilan des acquis des enfants à l'entrée du primaire dans la perspective de déterminer les carences/lacunes, que devra combler le préscolaire en Tunisie.

- ***Information 3 : Objet de l'entretien***

La définition d'un programme national pour le préscolaire dans le futur peut s'établir en référence au fonctionnement des formules de préscolaire existantes dans le pays et notamment sur la base des variations dans les services offerts en termes de contenus, de modes d'organisation et de fonctionnement etc. Pour ce faire, la connaissance factuelle des différentes formules préscolaires existantes constitue une base référentielle incontournable. Pour cela, et au-delà de la description nécessaire, le bilan des compétences des élèves récemment entrés en première année du cycle primaire en République Tunisienne s'inscrit dans ce contexte. Il vise une double perspective :

- i) une perspective de connaissance du degré d'acquisition des compétences (prérequis) nécessaires aux enfants pour leur entrée en première année du cycle primaire,
- ii) une perspective opérationnelle pour fournir des références à la redéfinition et l'amélioration du contenu des activités d'éducation préscolaire dans ses différentes formules.

L'école dont vous êtes le directeur, a été tirée dans l'échantillon prévu pour l'enquête, à cet effet, nous venons demander votre participation à choisir aléatoirement 10 élèves ayant été préscolarisé dans la structure (nommer la structure) et concourir à remplir ce questionnaire recensant des informations utiles pour l'analyse sur les caractéristiques des élèves qui seront enquêtés. Ce travail va durer pour 2 heures maximum. Nous vous demandons également, de mettre à notre disposition une salle où les enfants seront testés dans un certain nombre de domaines de compétences (montrer le test et expliquer les modalités de passation).

- ***Information 4 : Sécurité, confidentialité***

Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles et ne seront jamais divulguées. Vous ne bénéficierez d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à votre participation à l'enquête mais votre collaboration aidera à améliorer la politique du préscolaire dans le pays.

**Etape 2 : Remise de la note d'information et des formulaires de consentement éclairé**

Chaque directeur d'école se verra remettre une note d'information qu'il pourra relire (et conserver) et un formulaire individuel de consentement éclairé qu'il lira attentivement et signera avant de commencer les travaux de l'enquête. Un autre formulaire de consentement lui sera remis pour valider l'autorisation de l'administration des tests aux enfants

**Formulaire de consentement éclairé pour les questionnaires à  
l'attention des directeurs d'écoles**

**À compléter par chaque directeur d'école (primaire / préscolaire) participant à l'enquête**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare avoir reçu, lu et compris (ou m'être fait expliquer) une note d'information et une lettre de mission sur le contexte, les objectifs, les champs d'investigation et les résultats attendus *de l'Evaluation des compétences des nouveaux entrants au primaire selon la situation de préscolarisation antérieure en Tunisie*. Je confirme avoir bénéficié de suffisamment de temps pour poser des questions pour mieux comprendre le projet d'évaluation. J'ai été averti que je ne bénéficierai d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à ma participation à l'enquête. J'ai été rassuré que les données qui seront collectées pendant l'enquête seront anonymes et confidentielles. Je consens à ce que les réponses que je fournirai pendant l'enquête puissent être traitées et analysées par les consultants, eux-mêmes tenus à respecter la confidentialité et l'anonymat de ces données. Vu que mon identité sera gardée anonyme, tel que stipulé dans la demande de consentement, j'accepte donc de participer sans contrainte à l'enquête.

Fait à, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Signature (ou empreinte digitale): \_\_\_\_\_

Personne à contacter pour toute question relative à l'évaluation : **Mme. Salma LAYOUNI, Tel: (216). 70 24-79-19; Email: [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org).**

Formulaire de consentement éclairé par autorité compétente  
(directeur) pour l'administration des tests de compétences aux élèves

**À compléter par chaque directeur d'école (primaire / préscolaire) participant à l'enquête**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare avoir reçu, lu et compris (ou m'être fait expliquer) une note d'information et une lettre de mission sur le contexte, les objectifs, les champs d'investigation et les résultats attendus *de l'Evaluation des compétences des nouveaux entrants au primaire selon la situation de préscolarisation antérieure en Tunisie*. Je confirme avoir bénéficié de suffisamment de temps pour poser des questions pour mieux comprendre le projet d'évaluation. J'ai été averti que je ne bénéficierai d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à ma participation à l'enquête. J'ai été rassuré que les données qui seront collectées pendant l'enquête seront anonymes et confidentielles. ***Je consens à ce que les tests de bilan de compétences soient administrés aux élèves de ma structure. Les réponses qu'ils fourniront pendant l'enquête devront être traitées et analysées par les consultants, eux-mêmes tenus à respecter la confidentialité et l'anonymat de ces données.***

Vu que les identités des élèves seront gardées anonymes, tel que stipulé dans la demande de consentement, j'accepte donc que les élèves puissent participer sans contrainte à l'enquête.

Fait à, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Signature (ou empreinte digitale): \_\_\_\_\_

Personne à contacter pour toute question relative à l'évaluation : Mme. Salma LAYOUNI, Tel: (216). 70 24-79-19; Email: [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org).

**Protocole d'introduction de la discussion de groupe, information et demande de consentement éclairé pour les participants aux discussions de groupe**

**Etape 1 : Au démarrage, donner les informations**

- ***Information 1 : Présentation des consultants***

Bonjour /Bonsoir.

Je m'appelle [nom de l'évaluateur], je suis un consultant indépendant recruté par l'UNICEF/Tunisie pour **évaluer les compétences des enfants à l'entrée du Primaire en Tunisie.**

- ***Information 2 : Présentation du contexte et des objectifs de l'évaluation***

L'acquisition de ces compétences repose sur les offres des services du préscolaire qui sont proposées au plan national par différentes structures relevant de différents ministères. Les objectifs de cette évaluation sont d'analyser l'impact des différentes formules (publique, privé, société civile) de prestation de services de préscolaire sur les compétences des enfants à l'entrée du primaire et d'évaluer l'impact de la non-préscolarisation sur les compétences des enfants l'entrée du primaire.

- ***Information 3 : Objet de la discussion de groupe***

Dans le cadre de cette évaluation, nous échangeons avec les parties prenantes et les bénéficiaires pour faire le bilan d'une part, ***sur l'efficacité des différentes formules d'offres préscolaires sur les compétences des enfants à leur entrée au primaire*** et d'autre part sur ***les facteurs de succès et les facteurs de contraintes*** afin de proposer des améliorations à apporter aux différentes formules et faire des recommandations pour mieux orienter la mise en place de nouvelles politiques et stratégies en matière de préscolaire au plan national.

En tant que partie prenante ou bénéficiaire du programme, vous avez été choisi(e) pour participer à cette évaluation. À cet effet, nous venons solliciter votre participation à une discussion de groupe qui durera environ 1heure et 30 minutes (90 minutes).

- ***Information 4 : Sécurité, confidentialité, consentement volontaire et liberté de retrait***

Votre participation est volontaire. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles, et vos réponses ne seront jamais divulguées. Pour garantir cette

confidentialité, vous devrez également veiller à ne pas divulguer hors du groupe, le contenu des échanges qui auront lieu au sein du groupe. Vous ne vous exposez à aucun risque particulier en participant à cette discussion de groupe. En ce qui concerne la pandémie à covid-19, toutes les dispositions sont prises pour le strict respect des mesures barrières. Vous ne bénéficierez d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à votre participation mais vous gagnerez en ce sens que vos réponses aideront à améliorer les interventions futures dans le *secteur du préscolaire*. Préalablement, les autorisations requises ont été obtenues des autorités compétentes. Votre participation est totalement volontaire, et vous êtes totalement libre d'interrompre votre participation à tout moment. Si vous décidez de ne pas participer à cet entretien, soyez rassuré sur le fait que vous ne ferez l'objet d'aucun préjudice de quelque nature que ce soit et que la qualité des services dont vous bénéficiez dans les structures sanitaires n'en sera pas impactée.

## **Etape 2 : Remise de la note d'information et du formulaire de consentement éclairé**

Chaque participant volontaire se verra remettre une note d'information qu'il pourra relire (et conserver) et un formulaire individuel de consentement éclairé qu'il lira attentivement et signera avant de rejoindre le groupe.



**Note d'information et demande de consentement éclairé pour les discussions de groupe**

Bonjour /Bonsoir.

Je m'appelle [nom de l'évaluateur], je suis un consultant indépendant recruté par l'UNICEF/Tunisie pour **évaluer les compétences des enfants à l'entrée du Primaire en Tunisie**.

L'acquisition de ces compétences repose sur les offres des services du préscolaire qui sont proposées au plan national par différentes structures relevant de différents ministères.

Dans le cadre de cette évaluation, nous échangeons avec les parties prenantes et les bénéficiaires pour faire le bilan d'une part, *sur l'efficacité des différentes formules d'offres préscolaires sur les compétences des enfants à leur entrée au primaire* et d'autre part sur *les facteurs de succès et les facteurs de contraintes* afin de proposer des améliorations à apporter aux différentes formules et faire des recommandations pour mieux orienter la mise en place de nouvelles politiques et stratégies en matière de préscolaire au plan national.

En tant que partie prenante ou bénéficiaire du programme, vous avez été choisi(e) pour participer à cette recherche. À cet effet, nous vous demandons de participer à ***une discussion de groupe qui durera environ 90 minutes***. Votre participation est volontaire. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles, et vos réponses ne seront jamais divulguées. **Pour garantir cette confidentialité, vous devrez également veiller à ne pas divulguer hors du groupe, le contenu des échanges qui auront lieu au sein du groupe**. Vous ne vous exposez à aucun risque particulier en participant à cet entretien. En ce qui concerne la pandémie à covid-19, toutes les dispositions sont prises pour le strict respect des mesures barrières. Vous ne bénéficierez d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à votre participation à l'entretien mais vous gagnerez en ce sens que vos réponses aideront à améliorer les interventions futures dans le secteur ***du préscolaire***. Préalablement, les autorisations requises ont été obtenues des autorités compétentes. Votre participation est totalement volontaire, et vous êtes totalement libre d'interrompre l'entretien à tout moment. Si vous décidez de ne pas participer à cet entretien, soyez rassuré sur le fait que vous ne ferez l'objet d'aucun préjudice de quelque nature que ce soit et que la qualité des services dont vous bénéficiez dans les structures sanitaires n'en sera pas impactée.

**Si vous êtes d'accord pour participer, merci de remplir et de signer le formulaire de consentement joint à la présente note d'information. Vous garderez une copie de cette déclaration de consentement éclairé.**



## Formulaire de consentement éclairé pour la discussion de groupe

### À compléter par chaque participant à la discussion de groupe

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare m'être fait expliquer, ou avoir reçu, lu et compris une note d'information sur le contexte, les objectifs, les champs d'investigation et les résultats attendus du projet d'évaluation des compétences des enfants à l'entrée du primaire en Tunisie. Je confirme avoir bénéficié de suffisamment de temps pour poser des questions pour mieux comprendre le projet d'évaluation. J'ai été informé(e) du fait que je pouvais ne pas participer à cette étude sans préjudice d'aucune sorte et que la qualité des services dont je bénéficie dans les *structures préscolaires* n'en sera pas impactée. J'ai été averti que je ne cours aucun risque et que je ne bénéficierai d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à ma participation. J'ai été rassuré que les données qui seront collectées dans l'entretien seront anonymes et confidentielles. Pour garantir cette confidentialité, je veillerai à ne pas divulguer hors du groupe, le contenu des échanges qui auront lieu *au sein du groupe*. Je consens à ce que les réponses que je fournirai pendant la discussion de groupe puissent être traitées et analysées par les autres membres de l'équipe d'évaluation, eux-mêmes tenus à respecter la confidentialité et l'anonymat de ces données.

Vu que mon identité sera gardée anonyme, tel que stipulé dans la demande de consentement, j'accepte donc de participer librement et sans contrainte à l'enquête.

Fait à, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Signature (ou empreinte digitale): \_\_\_\_\_

Personne à contacter pour toute question relative à l'évaluation : Mme. Salma Layouni, Tél : (216) 70 247 919, Mobile: (216) 99 333 753, email : [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org).

## Formulaire de consentement pour enregistrement audio

### À compléter par chaque participant qui donne son accord pour un enregistrement audio

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare m'être fait expliquer, ou avoir reçu, lu et compris une note d'information sur le contexte, les objectifs, les champs d'investigation et les résultats attendus du projet d'évaluation des compétences des enfants à l'entrée du primaire en Tunisie. Je confirme avoir bénéficié de suffisamment de temps pour poser des questions pour mieux comprendre le projet d'évaluation. J'ai été informé(e) du fait que je pouvais ne pas participer à cette étude sans préjudice d'aucune sorte et que la qualité des services dont je bénéficie dans les *structures préscolaires* n'en sera pas impactée. J'ai été averti que je ne cours aucun risque et que je ne bénéficierai d'aucun gain direct, matériel ou financier, lié à ma participation. J'ai été rassuré que les données qui seront collectées dans l'entretien seront anonymes et confidentielles. **Je consens à ce que les réponses que je fournirai puissent être enregistrées par audio et traitées et analysées par les autres membres de l'équipe d'évaluation, eux-mêmes tenus à respecter la confidentialité et l'anonymat de ces données.**

Vu que mon identité sera gardée anonyme, tel que stipulé dans la demande de consentement, j'accepte donc de participer librement et sans contrainte à l'enquête.

Fait à, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et prénoms \_\_\_\_\_

Signature (ou empreinte digitale): \_\_\_\_\_

Personne à contacter pour toute question relative à l'évaluation : Mme. Salma Layouni, Tél : (216) 70 247 919, Mobile: (216) 99 333 753, email : [slayouni@unicef.org](mailto:slayouni@unicef.org).



© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Octobre 2023

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation.

Celle-ci sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif.

Publié par :

UNICEF Tunisie

Section Développement de la Petite Enfance,

Rue du Lac Windermere

1053, les Berges du Lac 1, Tunis, Tunisie

Courriel : [tunis@unicef.org](mailto:tunis@unicef.org)

Site Internet : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)